

La transition écologique de l'économie

La contribution des coopératives
et de l'économie solidaire



Louis Favreau
Mario Hébert

«Initiatives» propose des ouvrages sur des thèmes d'actualité en lien avec le développement des communautés. Elle offre des synthèses accessibles pour mieux exploiter la recherche dans ce domaine et les applications qu'elle permet, et contribuer au renouvellement des pratiques liées au développement social, au développement socioéconomique de ses territoires ainsi qu'à la dimension internationale du développement local. «Initiatives», qui croise le savoir des chercheurs et des intervenants, est dirigée par Lucie Fréchette et Martin Robitaille, de l'Alliance de recherche université-communauté - Innovation sociale et développement des communautés (ARUC-ISDC) de l'Université du Québec en Outaouais (UQO).

La transition
écologique
de l'économie

Membre de
L'ASSOCIATION
NATIONALE
DES ÉDITEURS

Presses de l'Université du Québec
Le Delta I, 2875, boulevard Laurier, bureau 450, Québec (Québec) G1V 2M2
Téléphone: 418 657-4399 – Télécopieur: 418 657-2096
Courriel: puq@puq.ca – Internet: www.puq.ca

Diffusion/Distribution:

Canada: Prologue inc., 1650, boulevard Lionel-Bertrand, Boisbriand (Québec) J7H
1N7 – Tél.: 450 434-0306 / 1 800 363-2864

France: Sodis, 128, av. du Maréchal de Lattre de Tassigny, 77403 Lagny, France
Tél.: 01 60 07 82 99

Afrique: Action pédagogique pour l'éducation et la formation, Angle des rues Jilali
Taj Eddine et El Ghadfa, Maârif 20100, Casablanca, Maroc – Tél.: 212 (0) 22-23-12-22

Belgique: Patrimoine SPRL, avenue Milcamps 119, 1030 Bruxelles, Belgique
Tél.: 02 7366847

Suisse: Servidis SA, Chemin des Chalets, 1279 Chavannes-de-Bogis, Suisse
Tél.: 022 960.95.32



La *Loi sur le droit d'auteur* interdit la reproduction des œuvres sans autorisation des titulaires de droits. Or, la photocopie non autorisée – le « photocopillage » – s'est généralisée, provoquant une baisse des ventes de livres et compromettant la rédaction et la production de nouveaux ouvrages par des professionnels. L'objet du logo apparaissant ci-contre est d'alerter le lecteur sur la menace que représente pour l'avenir de l'écrit le développement massif du « photocopillage ».

COLLECTION
Initiatives

La transition écologique de l'économie

La contribution des coopératives
et de l'économie solidaire

**Louis Favreau
Mario Hébert**

 Presses
de l'Université
du Québec

Favreau, Louis, 1943-

La transition écologique de l'économie:
la contribution des coopératives et de l'économie solidaire

(Collection Initiatives)

Comprend des réf. bibliogr.

ISBN 978-2-7605-3545-9

1. Économie sociale. 2. Économie de l'environnement. 3. Coopération.
4. Solidarité. 5. Crise écologique. 6. Capitalisme. I. Hébert, Mario,
1957- . II. Titre. III. Collection: Collection Initiatives (Québec, Québec).

HM548.F38 2012 306.3 C2012-941402-6

Les Presses de l'Université du Québec reconnaissent l'aide financière
du gouvernement du Canada par l'entremise du Fonds du livre du Canada
et du Conseil des Arts du Canada pour leurs activités d'édition.

Elles remercient également la Société de développement des entreprises
culturelles (SODEC) pour son soutien financier.

Mise en pages: INTERSCRIPT

Couverture – Conception: RICHARD HODGSON

Illustration: *Crowd #15*, DIANA ONG, SuperStock



Avant-propos

La cinquième édition des Rencontres du Mont-Blanc, organisée en France par le Forum international des dirigeants de l'économie sociale et solidaire (FIDESS), portait en 2011 sur *l'Économie sociale, un nouveau modèle de développement*. Les auteurs de ce livre avaient pour tâche de produire le document d'orientation. Cette rencontre internationale a réuni pendant trois jours 250 dirigeants de coopératives, de mutuelles et d'associations à vocation économique, bref des dirigeants représentant diverses organisations de l'économie sociale et solidaire, en provenance tant de pays du Sud que du Nord (du 9 au 12 novembre à Chamonix). Le Québec n'était pas en reste : une délégation d'une trentaine de personnes y était, dont la Caisse d'économie solidaire Desjardins, Fondation CSN, le Groupe d'économie solidaire du Québec (GESQ), le Mouvement Desjardins, le Conseil québécois de la coopération et de la mutualité (CQCM), la Société de coopération pour le développement international (SOCODEVI), Équiterre, Fonds d'action québécois pour le développement durable (FAQDD), etc.

Une réussite, notamment grâce à la qualité de conférenciers internationaux venus de différents continents et de tous les horizons, et une réussite en raison de la qualité des échanges portant sur un cahier de propositions politiques adossées à cinq chantiers prioritaires. Tout cela dans la perspective de préparer Rio+20, le Sommet de la Terre, 20 ans après celui de 1992, qui avait marqué un tournant majeur sur la question épineuse du développement durable, en vue de présenter cette plate-forme aux chefs d'État qui y seront. Ce fut une conférence internationale marquée par la réflexion, le débat, la discussion collective et le dialogue interculturel. Un événement qui aura aussi croisé les connaissances des chercheurs que nous sommes et le savoir des dirigeants des organisations présentes.

Le présent ouvrage prolonge en quelque sorte cette conférence et la réunion québécoise qui l'avait précédée de quelques semaines (le 17 octobre 2011 au Centre Saint-Pierre à Montréal) : *On change de modèle. Contribution de l'économie sociale et solidaire au développement durable*. Il prolonge aussi celle du rendez-vous solidaire du 26 avril 2012 à Joliette. Il s'imposait de laisser des traces écrites sur ce sujet crucial de la crise écologique et du développement durable, tant au Québec qu'à l'échelle internationale, en s'inspirant de l'entrée théorique de l'écologie politique (Lipietz, 2012), en faisant valoir que si certains prônent un capitalisme vert, d'autres cherchent des alternatives à ce dernier. Tout comme celui qui l'a précédé (Favreau et Molina, 2011), cet ouvrage se veut aussi une contribution pour une meilleure connaissance des enjeux actuels du Québec et de la planète (inséparablement liés), une proposition sur les visées stratégiques de renouvellement de notre « modèle » de développement et une invitation à renouveler les formes de solidarité internationale à déployer entre mouvements en ces temps d'incertitude. Bref, une réflexion sociale, scientifique et critique liée à l'avancement d'une mondialisation équitable.

Tout ouvrage, comme la majorité des entreprises intellectuelles, est, dans les faits, une initiative collective. Plus que d'autres ouvrages de chercheurs, celui-ci a évolué dans le contexte de multiples réseaux et en premier lieu celui du mouvement coopératif et du mouvement syndical du Québec, de même que dans les réseaux d'économie sociale français et les réseaux de coopération internationale avec des partenaires du Sud. Nous n'aurions pu réaliser cet ouvrage sans la collaboration de plusieurs personnes qui l'auront marqué. Nos premiers remerciements vont à Gérard Larose de la Caisse d'économie solidaire Desjardins, à Léopold Beaulieu de Fondation CSN, à René Lachapelle et au GESQ. Nous les remercions grandement pour leur apport prenant appui sur leur expérience, sur leur capacité de mise en réseau et leur souci de respecter nos points de vue. Cet ouvrage qui est nôtre – nous en assumons l'entière responsabilité – y aura gagné en proximité avec les questionnements sur le duo «écologie/économie», avec les expériences novatrices en cours et avec les défis à relever sur le terrain dans la prochaine décennie.

Nous voulons aussi mentionner que, pour réaliser cet ouvrage, nous avons bénéficié du soutien des centres de recherche de l'UQO et de l'UQAR, soit la Chaire de recherche en développement des collectivités (CRDC), l'Alliance de recherche université-communauté en «innovation sociale et développement des communautés» (ARUC-ISDC) et l'Alliance de recherche université-communauté en «développement territorial et coopération» (ARUC-DTC).

Louis Favreau et Mario Hébert

Été 2012



Les trois dernières décennies

Le basculement du monde

*Le monde n'est plus le même. On ne travaille pas à changer le monde aujourd'hui comme on le faisait en 1980. Dans les 30 dernières années, nous avons assisté à un véritable **renversement du monde**. Et il n'y a aucun signe d'accalmie à l'horizon. Si des changements se produisent en lien avec l'expérience accumulée de la coopération internationale, de l'économie sociale et solidaire et de la capacité des mouvements sociaux à changer ce monde, ce basculement du monde est pour beaucoup lié structurellement à la transformation du paysage économique, politique et écologique mondial.*

Si on veut donner un peu plus de profondeur à la mobilisation pour une économie plus démocratique, plus écologique et plus solidaire dans l'avenir, que ce soit celle du mouvement coopératif et de l'économie sociale et solidaire

en général (ESS), celle de mouvements comme le syndicalisme des travailleurs, les organisations paysannes, les groupes écologistes ou celle des organismes de coopération internationale (OCI), il faut prendre acte des différences profondes qui marquent les 30 dernières années par rapport à la période antérieure, celle des 30 glorieuses (1945-1975). Car ces nouvelles tendances induisent en bonne partie les tendances de l'avenir. Quelle analyse pouvons-nous faire des mutations en cours ?

Nous nous plaçons dans une perspective internationale et de conjoncture longue. Pour les mouvements sociaux qui naissent ou qui cherchent à se renouveler comme pour les organisations de l'ESS ou de la coopération internationale, il s'est passé beaucoup de choses dans les 25-30 dernières années qui ont littéralement bouleversé le monde. Tout a basculé dans les années 1980. On peut citer tour à tour : 1) la montée en puissance de la financiarisation du capitalisme ; 2) la chute du mur de Berlin et l'implosion du communisme ; 3) le retour des religions sur l'avant-scène de l'espace public mondial ; 4) deux décennies sur trois d'échec du développement dans les pays du Sud simultanément à la montée dans les pays du Nord de la précarité du travail ; 5) l'urgence écologique, notamment le réchauffement climatique.

Nous allons ici explorer ces cinq grandes tendances, certaines plus politiques, d'autres plus économiques ou culturelles, qui viennent modifier radicalement le monde dans lequel nous vivons maintenant. Explorons aussi ce qui en découle pour l'économie coopérative et solidaire, les mouvements sociaux et les OCI : **un changement de paradigme, de politique et de stratégies** dans la poursuite d'objectifs pour rendre le monde plus équitable, plus écologique et plus démocratique.

LA MONTÉE EN PUISSANCE DE LA FINANCIARISATION DU CAPITALISME

Nous avons vécu de 1945 à 1975 ce qu'on a coutume de caractériser comme étant « les trente années glorieuses ». Ce qui exprime bien cette réalité est ce *New Deal* bâti au fil de plusieurs décennies du xx^e siècle par Roosevelt aux États-Unis et les régimes de social-démocratie en Europe : un compromis historique entre la bourgeoisie et le mouvement ouvrier dans les pays du Nord, toutes deux soucieuses de mettre un terme aux ravages de la pauvreté et un second compromis amorcé entre les pays du Nord et les pays du Sud pour mettre fin au colonialisme. Ce *New Deal* dans les pays du Nord, un nouveau contrat social en quelque sorte, introduira trois choses qui transformeront substantiellement le capitalisme d'un certain nombre de pays et réduiront considérablement la précarité de condition des travailleurs : 1) la reconnaissance du rôle de l'État comme moteur des protections sociales auxquelles les entreprises doivent participer (assurance emploi, législation du travail, assurances collectives, fonds de retraite...); 2) la reconnaissance de l'État comme acteur économique (intervention de l'État pour réguler le marché par des politiques publiques fortes telle une planification du développement, des nationalisations, etc., politiques inspirées des théories de Keynes) et 3) la reconnaissance comme interlocuteurs auprès des pouvoirs publics d'organisations de la société civile comme les syndicats, les mutuelles, les coopératives, les associations de consommateurs. Dans les pays du Sud, il y aura reconnaissance des indépendances et montée d'États nationaux de ces pays dans les grandes institutions internationales rattachées à l'ONU. Et au Nord comme au Sud, le tout sera rendu possible par ce qu'il est convenu d'appeler une trilogie composée du marché, de l'État (un État de droit) et la société civile (des mouvements sociaux), le tout s'exerçant principalement dans un cadre national.

Cependant, à compter du début des années 1970, le mode de régulation des trente glorieuses (1945-1975) bute sur des contradictions internes : rigidités bureaucratiques et stagflation deviennent des cibles privilégiées des opposants au modèle d'État-providence mis en place dans l'après-guerre. L'arrivée au pouvoir de Margaret Thatcher en Angleterre (1979) et de Ronald Reagan aux États-Unis (1981) marque le début de l'ère néolibérale.

À partir de là, depuis 30 ans, le capitalisme a pu se déployer avec beaucoup moins de contrôle et de réglementation à l'échelle de tous les pays du monde, à l'Est comme à l'Ouest, au Nord comme au Sud. Les finances se sont dès lors emparées des postes de commande de l'économie réelle de telle sorte que, si pendant les huit premières décennies du siècle, les actifs financiers ont crû au même rythme que le PIB mondial, de 1980 à 2007, ces mêmes actifs ont presque quadruplé en taille par rapport au PIB.

Ainsi, avec les trois dernières décennies, surtout les deux dernières, nous sommes arrivés, sans trop nous en rendre compte, à **un nouveau moment historique du capitalisme** : celui d'un capitalisme financier et boursier actif à l'échelle mondiale. Cette nouvelle phase du capitalisme a conduit à une forme de « dictature » des actionnaires et des intérêts à court terme de ces derniers, et surtout à ce que certains nomment une « économie casino » (spéculation foncière, etc.). Les grands actionnaires ont alors prévalu sur les dirigeants des générations antérieures qui avaient fini par accepter le cadre du *New Deal*.

La montée sans précédent des inégalités sociales qui en a découlé et le développement d'une économie stimulée par **le crédit et l'endettement** ont débouché sur la crise financière de 2008 aux États-Unis. Cette crise aura provoqué la mise au chômage de 20 millions de personnes dans le pays et 220 millions de pertes d'emplois dans le reste du monde¹. Dans cette foulée, le sauvetage du système financier international à coup de milliers de milliards de dollars de fonds publics aura des effets pernicieux non

seulement pour les contribuables d'aujourd'hui, mais aussi pour les générations à venir, comme en témoigne la crise des dettes souveraines au sein de la zone euro. Cependant, si la crise a pu donner l'impression de renforcer le rôle de l'État, la mondialisation de la finance et des marchés l'a vidé d'une partie non négligeable de sa substance et de ses capacités d'intervention. En dernière instance et tendanciuellement, le monde est aujourd'hui en voie de devenir un marché sans État, donc sans gouvernance.

Conclusion à ce chapitre: les mouvements sociaux, sur le plan international, et leurs divers dispositifs dont celui de la coopération Nord-Sud, peuvent tirer quelques leçons de la phase actuelle du capitalisme: 1) la nécessité de le remettre en question dans sa globalité car il s'avère de plus en plus «toxique», le repenser, chercher à le dépasser; 2) rechercher des alternatives viables, crédibles et durables à ce nouveau capitalisme; 3) offrir des pistes concrètes de sortie de crise de cette **économie capitaliste de marché** aux communautés comme celle de miser sur un **secteur non capitaliste d'entreprises** sous contrôle démocratique (Petrella, 2012a; Scalvini, 2010). Oser notamment retirer des territoires d'expansion à des multinationales, entre autres, dans les secteurs historiquement majeurs du développement de l'ESS (surtout coopératif et mutualiste) redevenus stratégiques pour répondre à la crise: l'agriculture et la forêt; la finance de proximité et la mutualité dans le secteur santé/assurances des personnes; les énergies renouvelables.

LA FIN DES COMMUNISMES²

Vu du Québec, ce constat de la fin des communismes peut laisser relativement indifférent. Nous avons peu connu l'influence du communisme dans notre société. Mais la plupart des pays de la planète ont vraiment vécu cette influence, souvent déterminante sur plusieurs décennies

et générations, que ce soit dans l'Europe de l'après-guerre, l'Europe de l'Ouest (avec de forts partis communistes en France, en Italie ou en Espagne) et de l'Est (pays dirigés par des régimes communistes), en Amérique latine à la suite de la révolution cubaine ou dans la foulée de la décolonisation en Afrique avec plusieurs mouvements de libération nationale (Afrique du Sud, Angola...). Et évidemment en Asie avec le Vietnam, la Chine et la Corée du Nord.

En gros, le tiers de la population de la planète a été dirigé par des régimes communistes, mais une aussi grande partie a été fortement influencée par ce courant si on prend en compte l'interpellation de l'intérieur de chaque société par de puissants partis communistes nationaux dans plusieurs pays démocratiques importants (France, Espagne, Italie...), tous dans la mouvance de l'URSS. **C'est la chute du mur de Berlin en 1989 qui marquera un tournant décisif**, la fin des communismes, c'est-à-dire la fin de la plus grande partie des régimes communistes (Europe de l'Est) et la transformation des régimes communistes des pays du Sud en des régimes de monopole du parti sur l'État et de reconfiguration inédite et substantielle de l'économie. Pour l'essentiel, l'économie totalement étatisée est devenue, au Vietnam et en Chine, de plus en plus une économie ouverte aux multinationales européennes et américaines, qui y ont alors délocalisé une partie de leurs activités, ou comme à Cuba, de plus en plus ouverte à certaines réformes encourageant le développement de petites entreprises privées.

Le résultat le plus net à l'échelle de la planète, au Nord comme au Sud, à l'Est comme à l'Ouest, sera évidemment le dénouement de la tension internationale arrimée à la fin de la guerre froide. Mais, du point de vue du changement social, c'est sans doute **la fin d'un rêve** qui avait marqué des générations comme celle de la Résistance française ou de la résistance au franquisme en Espagne, par exemple, ou celle des militants et dirigeants de mouvements de libération nationale dans les pays du Sud (Mandela et

l'influence de la révolution cubaine sur son parti, l'African National Congress, l'ANC). Ces générations ont cru qu'il y avait un véritable projet de société alternatif à celui du capitalisme. **C'était une utopie-modèle.** Vingt ans après la chute du mur de Berlin, le communisme n'est plus qu'un épisode politique qui aura influencé grandement l'histoire du xx^e siècle, **mais qui aura cessé de faire rêver.** Il n'est plus porteur de l'ambition de changer le monde. Il a échoué à le faire. Et il a beaucoup fait réfléchir sur les idées communistes qui n'accordaient aucune place à la démocratie dans leur analyse et sur les régimes communistes comme régimes autoritaires, voire comme totalitarismes (Harendt, 1951). Bref la désillusion que certains avaient vue bien avant 1989 est désormais consacrée et généralisée à la suite de la chute du dit mur de Berlin. La fin des communismes, c'est aussi la fin d'un monde bipolaire et le triomphe du marché, les coudées franches pour un capitalisme boursier et financier qui peut désormais se déployer sur l'ensemble de la planète. Le monde devient multipolaire, interconnecté et volatil.

Dans les mouvements sociaux, les dirigeants en ont progressivement tiré de nouvelles conclusions. Ceux qui avaient longtemps placé leur espoir dans cette utopie, ce type de socialisme où étaient censées régner la justice sociale et la démocratie, sont devenus orphelins de modèles et très allergiques aux dépendances à l'égard de partis politiques qui se veulent des avant-gardes éclairées. Nombreux sont les mouvements sociaux (de travailleurs, de paysans, coopératifs, etc.) et les OCI qui en ont tiré des conclusions majeures : 1) les avancées, dans quelque domaine que ce soit, seront démocratiques ou ne seront pas ; 2) les avancées se feront dans le respect du pluralisme et dans le respect, par les partis politiques, de l'autonomie des mouvements qui se refusent à être considérés comme de simples courroies de transmission de ces partis. La Confédération syndicale internationale (CSI), fondée en 2006, témoigne avec force de la fin de cette époque, puisque les oppositions antérieures (social-démocrate,

chrétienne et communiste) sont tombées à ce congrès de Vienne (Favreau *et al.*, 2010) au bénéfice d'une unité syndicale enfin retrouvée. De son côté, l'Alliance coopérative internationale (ACI), organisation internationale du mouvement coopératif dans le monde, a retrouvé une vigueur intellectuelle et une recherche d'alternatives qu'on ne lui connaissait plus, comme le manifestent ces derniers congrès (Genève, 2009 ; Cancun, 2011) et la coopération internationale de proximité se déploie dans de nouveaux pays qui lui étaient complètement fermés (pays de l'Est, Chine, Vietnam) avec de nouvelles perspectives là où sont apparues de jeunes démocraties dans des pays du Sud.

LE RETOUR DES RELIGIONS ET SURTOUT DES FONDAMENTALISMES RELIGIEUX

En coopération internationale de proximité, la religion a souvent été la face cachée ou ignorée des choses. Dans les mouvements sociaux, la religion a été un facteur de motivation pour insuffler la création d'organisations dans les bidonvilles d'Amérique latine ou dans les classes populaires de différents pays d'Europe (coopératives sociales italiennes). Dans ces deux cas, l'influence chrétienne était liée au renouveau de l'Église catholique (Concile Vatican II dans les années 1960, montée de communautés de base et de la théologie de la libération, etc.). Cette influence se démarquait des pratiques antérieures où les organisations sociales étaient confessionnelles. Le Concile Vatican II avait en effet donné toute sa place aux laïcs et toute sa place au travail avec les autres qu'ils soient croyants ou non croyants, protestants ou catholiques orthodoxes...

Le retour actuel des religions dans l'espace public est surtout un retour des fondamentalismes religieux qui, étrangement, devient une nouvelle porte d'entrée théorique

du «développement des communautés» mais, en pratique, plutôt son contraire, le retour à l'assistantat. Il y a d'abord ce puissant courant néoprotestant des *Born again Christians* aux États-Unis (80 millions de fidèles, 28 % de la population) qui nourrit les bases sociales du Tea Party et des Républicains. Ce qu'on sait moins, c'est qu'ils essaient sur toute la planète, tout particulièrement dans un certain nombre de pays du Sud, notamment en Amérique latine et en Afrique anglophone. «La planète religieuse s'est mondialisée», nous dit Olivier Mongin, directeur de rédaction à la revue *Esprit*. En d'autres termes, la mondialisation n'est pas qu'économique, politique ou sociale. Elle est aussi religieuse. Ce qui n'est pas sans effet sur le travail de coopération internationale, étant donné la montée d'organisations non gouvernementales (ONG) confessionnelles néoprotestantes ou musulmanes conservatrices, et même sur celui de certaines organisations sociales évoluant dans un environnement catholique de plus en plus de droite. C'est ainsi que le pape, dans une récente présentation au congrès des coopératives italiennes (2012), ne réfère pas à la pertinence des coopératives en tant que telles, mais plutôt à l'apport des coopératives catholiques.

On assiste en effet depuis deux ou trois décennies à un sérieux retour des choses: *a*) essor marqué de l'évangélisme protestant dans les pays du Sud à partir de son foyer principal, les États-Unis, d'une part; *b*) et, d'autre part, la montée d'un islamisme fondamentaliste sur l'avant-scène publique internationale; *c*) de même que la reprise au sein de l'Église catholique d'un courant conservateur. **Commun dénominateur: le combat contre l'ouverture au monde**, le refus de la liberté religieuse et du dialogue avec les autres religions et donc le refus en bloc de la laïcité (*freedom for religion* plutôt que *freedom from religion*), de l'œcuménisme, de la liberté de conscience et des droits de la personne. Mentionnons ici qu'en 2050, le christianisme (surtout protestant) sera la religion des trois quarts de l'humanité, et son centre de gravité se sera

déplacé des pays du Nord vers les pays du Sud. Dans cette toile religieuse, l'évangélisme protestant est d'autant plus marquant qu'il est le courant religieux sans doute le plus adapté à la mondialisation en cours avec ses réseaux transnationaux, ses moyens de communication de masse (télévision qui diffuse de par le monde, des universités, des postes de radio et des ONG comme Vision mondiale, ONG pentecôtiste présente dans 100 pays).

Le néo-protestantisme présent dans les pays du Sud : le cas de Vision mondiale

Vision mondiale bénéficie du soutien des évangéliques américains (une communauté de plus de 16 millions de fidèles) en disposant d'un budget annuel de plus d'un milliard et demi de dollars pour des projets dans le domaine de l'éducation, de la santé et de l'aide humanitaire en général avec 22 000 employés actifs dans 100 pays. Pratique principale : un militantisme caritatif qui fait fi du principe de la neutralité religieuse.

Note : les évangéliques dans ce cas-ci sont membres des Églises pentecôtistes.

Source : Nicolas Masson (2007). « La dimension géopolitique des fondamentalismes », *Esprit*, mars-avril, p. 219-220.

Caractéristiques : 1) un conservatisme social et politique ; 2) un retour aux pratiques d'assistantat dans les pays du Sud (souvent sous couvert d'un discours de développement des communautés) ; 3) le non-respect du principe de la neutralité religieuse, condition nécessaire au développement de la démocratie ; 4) un militantisme associatif de type caritatif. Tels sont les éléments centraux au cœur des choix de la coopération internationale et de certaines organisations de la société civile fortement interpellées par ces courants religieux, lesquels courants sont en montée d'influence, y compris dans leur capacité à aller chercher du financement public, comme le démontre notamment la courbe de ces derniers au Canada (dossier AQOCI, 2012).

DEUX DÉCENNIES SUR TROIS PERDUES POUR LE DÉVELOPPEMENT DU SUD

Le Sud, avec l'arrivée des années 1980, est en mal de développement. Les gouvernements de ces pays sont endettés. La Banque mondiale et le Fonds monétaire international, sous tutelle des grands pays du Nord, ont beau jeu de leur imposer le « tout au marché » avec des programmes d'ajustement structurel, qui a littéralement laminé le peu de protection sociale dont ils avaient hérité de leurs gouvernements, inspirés en partie par les social-démocraties du Nord en matière d'éducation, de santé et de services sociaux. Cas particulièrement patent de nombreux pays africains. Perte de services publics d'intérêt général d'une part, mais aussi mis au rancart de toute idée de politiques agricoles favorisant un développement endogène et remontée d'économies informelles en tous genres. C'est le « tout à l'exportation » et donc l'approfondissement d'un développement extraverti (Ndiaye, 2010 ; Favreau et Fall, 2007).

L'année 2000 change la donne avec l'entrée en scène des *Objectifs de lutte contre la pauvreté* des Nations Unies. Souffle de changement, vaste entreprise internationale d'intervention humanitaire qui ne touche toutefois pas aux structures des inégalités derrière cette pauvreté. Exemple parmi d'autres, les paysans maliens producteurs de coton s'appauvrissent. D'autre part, on assiste à la présence croissante de pays émergents (Brésil, Inde, Chine) dans d'autres pays du Sud, notamment en sol africain. Résultat : la concurrence avec les produits des économies locales est posée comme enjeu, de même que celui du contrôle des richesses naturelles.

Au Nord, le monde du travail est également en mutation : la précarité est à la hausse pour cause de sous-traitance de la part des grandes entreprises et de délocalisations vers d'autres pays, où la main-d'œuvre est

moins chère. L'expression même de ce phénomène, c'est la multinationale Walmart, dont tous les commerces (6 000 magasins, 144 millions de clients), à quelques exceptions, dans les 100 pays où elle est présente, ne sont pas syndiqués (ses dirigeants mènent toujours une lutte anti-syndicale farouche où que ce soit), leurs salaires sont relativement bas et leurs coûts de production sont peu élevés parce qu'ils bénéficient d'une main-d'œuvre à très bon marché dans les entreprises des pays du Sud où elle sous-contracte. Révélateur de la crise de 2008 : les grandes forteresses ouvrières de jadis, celles des années 1950 et 1960, dans l'industrie de la métallurgie, de l'automobile et du papier notamment, dont la fragilité était bien présente depuis les années 1980-1990, tombent les unes après les autres ou doivent subir des interventions chirurgicales de grande envergure. Le corollaire de tout cela a été que le mouvement syndical s'est sérieusement affaibli.

Que conclure dans ce registre sinon que l'impératif de la solidarité internationale pour les mouvements sociaux doit se renouveler, parce qu'on ne peut plus penser les réponses à la crise dans un contexte uniquement national, ni sur une stratégie de développement industriel des pays du Sud à la manière des pays du Nord, comme cela se dessinait dans les décennies de forte croissance (décennies 1960 et 1970) :

Michel Rocard aux Rencontres du Mont-Blanc 2011

Le fond de la crise dont on ne parle jamais, **c'est la précarité**. La pensée monétariste a effacé le travail comme référent premier de l'économie. Il faut le rappeler et se mobiliser à cet effet car la force syndicale ne sera pas suffisante à résoudre cette crise-là. Vous n'avez donc pas le droit d'être timides ni de travailler en solo chacun dans vos pays.

Source : Michel Rocard, ex-premier ministre de France sous le gouvernement socialiste de Mitterrand de 1981 (2011). 5^e édition des Rencontres du Mont-Blanc (RMB), Chamonix, novembre.

L'URGENCE ÉCOLOGIQUE

Nous traversons, nous dit l'économiste Jean Gadrey dans son dernier livre, «la première crise socioécologique du capitalisme financier et boursier, la première où la raréfaction des ressources et les dégâts écologiques ont eu une influence sur le plongeon économique» (Gadrey, 2010, p. 152). Écologiquement parlant, la planète est en état de survie. Parmi les risques environnementaux d'envergure planétaire, il y a le **réchauffement accéléré de la planète**, causé par la consommation élevée d'énergies fossiles ; la **menace qui pèse sur la biodiversité**, attribuable à un modèle de développement qui ne prend pas en compte l'équilibre des écosystèmes et, finalement, les diverses formes de **pollution**. La transformation écologique de l'économie est un enjeu tout à la fois local et mondial (Favreau et Molina, 2011). Nous y reviendrons dans un chapitre ultérieur.

On ne peut se satisfaire de ce trop court diagnostic qui considère la crise comme étant seulement financière (le crédit débridé) et économique (déstabilisation des entreprises, montée du travail précaire et chute de l'emploi). Il faut pousser plus loin et considérer que la crise est globale sans être totale (puisque certains pays s'en tirent mieux que d'autres) : économique à coup sûr, sociale par la montée des inégalités mais aussi, et **à la même hauteur**, écologique (alimentaire, énergétique et climatique) (Lipietz, 2009 ; Kempf, 2009). **Crise de l'emploi et crise du climat vont aujourd'hui de pair**. Il y a de petites crises et de grandes crises. Celle-ci est une grande crise parce qu'à la crise de l'emploi s'est superposé la question écologique avec ce qu'elle induit de crises alimentaires à répétition, de crises énergétiques récurrentes (prix du pétrole) et de crise du climat (réchauffement climatique), laquelle devient chaque année de plus en plus manifeste (inondations, sécheresses...).

La planète est engagée dans une crise écologique telle que l'urgence est à la porte et l'interdépendance des nations, des populations, des mouvements s'est, du coup, haussée de plusieurs crans, surtout au Sud. Les rencontres de Copenhague en 2009, de Cancun en 2010 et de Durban en 2011 ont marqué les esprits par l'échec des gouvernements et des institutions internationales à répondre de façon contraignante pour les États à cette urgence. Conséquemment, le Sommet de la Terre de 2012 à Rio n'a pas généré d'attentes très élevées.

Conclusion à ce sujet : l'urgence écologique est aujourd'hui une proposition centrale pour tous les mouvements sociaux qui se sont longtemps **focalisés sur la question sociale sans voir qu'elle est désormais adossée à la question écologique**. Même chose pour tous les OCI et les réseaux de l'ESS, de même que pour tous les partis politiques de gauche. C'est le sommet de la Terre à Rio en 1992 qui a imposé cette mise en relation et introduit définitivement le concept de développement durable. Il faut donc, 20 ans plus tard (avec le Sommet de la Terre de 2012), lancer des initiatives et ouvrir des chantiers relativement inédits, et cela de façon simultanée, comme l'ont suggéré les rencontres de Lévis (septembre 2010), Montréal (octobre 2011), Chamonix (novembre 2011) et Joliette (avril 2012) : 1) celui de **l'énergie et du climat** ; 2) celui de **l'agriculture-alimentation** et de **l'aménagement durable des forêts** ; 3) celui du développement des **services collectifs** dans les communautés locales soutenues par un État social ; 4) celui d'une **intensification de la solidarité Nord-Sud** ; 5) celui d'une **économie plus diversifiée et plus territorialisée**. Or le mouvement coopératif et l'ESS en général est bien positionné pour agir sur plusieurs de ces chantiers (Lipietz, 2012 ; Favreau et Hébert, 2011 ; Favreau et Molina, 2011) comme nous le verrons ultérieurement.

Vers un *New Deal* vert

La chance de cette crise, si l'on peut dire, c'est que les solutions à la crise écologique sont les mêmes que les solutions à la crise économique : un *New Deal*, mais vert...

Source : Alain Lipietz (2012). Rendez-vous solidaire de Joliette le 26 avril. Texte de sa conférence disponible dans la revue *Vie économique*, vol. 3, n° 4, <<http://www.eve.coop/?r=15>>, consulté le 5 septembre 2012.

L'ESPOIR QUI SE RÉINVENTE

Ces tendances sont fortes mais pas exclusives. Il y en a d'autres dont l'importance est aussi considérable : 1) la nouvelle place des femmes sur le marché du travail et dans la société en général ; 2) l'irruption des nouvelles technologies des communications et des réseaux numériques qui bouleversent nos modes de vie et de travail ; 3) les reculs et les avancées des droits de l'homme et de la démocratie dans des pays et régions où prévalaient des régimes autoritaires depuis longtemps (les printemps arabes) ; 4) la montée des pays émergents, la Chine, l'Inde et le Brésil en tête du peloton, qui déplace l'axe économique mondial du Nord vers le Sud et annonce un nouvel équilibre des forces à l'échelle internationale. Loin de nous l'idée d'aborder tout cela dans ce chapitre. Mais au détour de nos développements à venir, on ne manquera pas d'y faire référence.

Cette lecture internationale des 30 dernières années ne prétend pas à l'exhaustivité, mais vise à démontrer la nécessité de s'ouvrir à d'autres repères dans nos ambitions de changer le monde, en étant tout particulièrement attentifs à la **dimension internationale de l'action collective et**, de façon nettement plus importante qu'auparavant, à **la crise écologique**. Les perspectives avancées à cet égard par les directions des différents mouvements comme l'Alliance coopérative internationale (ACI) et la Confédération syndicale internationale (CSI) dans leurs derniers congrès, ou encore le Forum international des dirigeants

de l'économie sociale et solidaire (FIDESS) à la 5^e édition de ses Rencontres du Mont-Blanc (voir la lettre aux 194 chefs d'État pour Rio+20) ou le développement d'un Sommet international des coopératives, coorganisé par le Mouvement Desjardins et l'ACI, font partie des démarches d'avenir correspondant à la mutation en cours de la planète et aux besoins qui lui correspondent.

À ce chapitre, mentionnons que l'ACI, malgré ce que certains peuvent en dire, n'est pas un repère de vieilles coopératives ayant une vision rabougrie du changement social (même si celles-ci sont présentes). L'ACI est surtout un espace de délibération planétaire pour toutes les organisations qui se considèrent (explicitement ou pas) partie prenante de la mouvance pilotant une économie plus équitable, plus démocratique et plus solidaire. Surtout lorsqu'à l'ACI comme organisation internationale, on y ajoute des initiatives plus récentes et d'envergure qui naissent à sa périphérie, telles les Rencontres du Mont-Blanc (depuis 2004) ou le récent Sommet Desjardins/ACI de 2012.

L'important ici demeure donc: 1) d'entreprendre une **action qui soit collective** (de différentes natures et dans des créneaux couvrant différents aspects de la vie en société); 2) de disposer d'une **analyse critique** de la mondialisation néolibérale dans une perspective d'**égalité** et de **solidarité internationale** entre les peuples, dans un contexte où l'après-capitalisme n'a pas encore véritablement dessiné ses contours. Et considérer que nous sommes encore dans une phase de recherche quant aux avenues à prendre pour changer le monde nous disent bien des dirigeants et intellectuels investis dans des causes internationales.

Phase exploratoire certes! Mais nous savons cependant que la perspective démocratique signifie d'entrée de jeu: 1) que le changement dont il est question – quand on parle de « pistes de sortie de crise » ou de « mondialisation équitable, écologique et solidaire » – est, sera et devra être *démocratique* et non commandée par une quelconque avant-garde éclairée; 2) d'autre part, l'ambition d'ouvrir une nouvelle voie à la justice sociale nous indique, en fond

Quel rôle joueront les coopératives dans l'avenir? Les deux scénarios de Ricardo Petrella

[...] Le point clé est de savoir si les promoteurs du modèle coopératif pensent que le système économique qui domine aujourd'hui – l'économie capitaliste de marché – est réellement en crise et a échoué dans sa capacité de garantir un fonctionnement correct, juste, équitable, constructif des « règles de la maison » en matière « d'économie ».

[...] Si les coopératives prennent acte que le système capitaliste de marché – qui a conduit à la situation humaine et sociale dramatique de ces dernières années et aux dévastations de la planète Terre que l'on connaît – est en échec structurel et qu'il ne répond plus aux besoins de l'humanité, on pourrait alors assister à l'émergence d'une nouvelle forme de coopératives qui organiseraient la production de la richesse, notamment collective, par la promotion des biens communs et la prestation des services publics d'intérêt général indispensables au « vivre ensemble ». La coopération doit devenir la vraie réponse aux besoins, puisque les 40 dernières années ont démontré que la compétition est une démarche erronée qui a provoqué de multiples catastrophes sociales, économiques et écologiques.

L'économie capitaliste de marché est en faillite, incapable de résoudre les problèmes qu'elle a créés. C'est la financiarisation de cette économie et la marchandisation de la vie imposée par les logiques du capital et des marchés qui sont les principales responsables des crises permanentes des 20 dernières années, non pas les citoyens, les consommateurs, les Grecs, les dépenses de l'État ou la dette publique ! En ce sens, les coopératives ne doivent pas servir à panser les maux du capitalisme ni à venir au secours de l'économie de marché : elles sont des entreprises de biens communs...

Source: Ricardo Petrella (2012b). Sommet international des coopératives, 1^{er} mai, <<http://www.sommetinter2012.coop/site/accueil>>, consulté le 5 septembre 2012.

de scène, l'existence d'un conflit sur l'égalité entre le modèle économique dominant et ce secteur non capitaliste de développement, où figurent bien en vue les coopératives et le soutien de plusieurs mouvements pour la refonte de l'économie et le dépassement du modèle dominant.

Bref, on n'échappe pas au **clivage de valeurs** qui est omniprésent de façon tacite ou explicite. Il s'agit bien d'un débat qui est international et que ce dernier traverse, bien

que ce ne soit pas une évidence, la plupart des pays et des institutions internationales (Noël et Thérien, 2010). D'où l'importance de bien cerner la crise actuelle du capitalisme et de bien examiner les alternatives qui lui correspondent.

NOTES

1. Seulement dans une région de la Chine où florissait l'industrie textile, 15 millions d'emplois ont été perdus fin 2008, par défaut de carnets de commande des multinationales américaines et européennes qui se sont vidés en quelques mois seulement (Radio-Canada, 2011).
2. Communismes parce que les idées et les pratiques ont été assez différentes selon qu'il s'est agi du communisme de l'URSS, celui de la Chine ou de Cuba ou du Vietnam. Ou encore de partis communistes occidentaux comme celui de l'Italie, bien différent de celui de l'Espagne ou de la France.



La crise du modèle économique dominant

Le virage écologique s'impose

« Les énergies fossiles (charbon, pétrole, gaz) qui ont été à la base de l'explosion de l'activité économique à l'échelle mondiale depuis trois siècles s'épuisent inexorablement. Le dérèglement climatique entraîné par leur usage excessif menace la survie de l'espèce humaine. Il existe d'autres défis écologiques majeurs (eau, biodiversité, pollution chimique...), mais le changement indispensable et radical du modèle énergétique sera à n'en pas douter une des questions clés du XXI^e siècle. » Voilà ce que deux chercheurs et journalistes, Guillaume Duval et Naïri Nahapétian, de la revue Alternatives économiques (numéro hors-série « L'énergie autrement », n° 54, février 2012) nous résument fort bien. Nous sommes d'accord avec ce diagnostic. Pourquoi ?

LA CRISE DU CAPITALISME : LA PLUS GRANDE MENACE EST ÉCOLOGIQUE

D'entrée de jeu, précisons que nous ne sommes pas des écologistes. Nous sommes deux chercheurs, un sociologue et un économiste, dont les conditions de travail scientifique, mises à part celles s'inscrivant dans des universités, ont été et sont encore inscrites dans le mouvement syndical et le mouvement coopératif. Nous sommes peut-être des écologistes qui s'ignorent ou sommes en train de le devenir au fur et à mesure de nos recherches en cours et des débats qui ont fait rage dans des communautés avec lesquelles nous sommes en lien comme celles qui font face à la poussée de fièvre du gaz de schiste, le long de la vallée du Saint-Laurent¹ ou les communautés qui subissent plus fortement les effets du réchauffement climatique chez nous comme ailleurs. Peu importe ! Ce qui compte c'est de savoir à partir de quoi nous en sommes arrivés là.

Le capitalisme est secoué par des crises successives, de « petites crises ». Mais il y a de grandes crises comme celle des années 1930. La crise que nous traversons depuis 2008 n'est pas une « petite crise » cyclique, mais une « grande crise » comparable à celle des années 1930. Par son ampleur et sa profondeur mêmes, elle est différente sous certains aspects, surtout dans sa dimension écologique. La crise est globale, tout à la fois économique, sociale et écologique. La domination d'un capitalisme boursier et financier, l'accentuation des inégalités entre le Nord et le Sud (et au sein de ces espaces), le retour de la précarité dans le monde du travail et l'urgence écologique sans précédent caractérisent la période actuelle.

En poussant plus loin, on voit que le changement climatique, la crise alimentaire et la crise énergétique se télescopent et se combinent à la crise financière que peu de gens avaient vue venir. On prend conscience de la dérive écologique : le réchauffement climatique, la réduction de la biodiversité, l'acidification des océans, la dégradation des forêts, la diminution des terres cultivables, la pénurie

mondiale d'eau douce... **D'où la fracture de plus en plus nette entre la création de richesses sur le plan économique et le progrès social et écologique**, et par là le frein à la mise en œuvre des conclusions de Rio 1992. L'enjeu du réchauffement climatique est entré dans l'espace public international avec plus de force et d'intensité avec Copenhague 2009. La question qui tue : quelle sera l'ampleur du réchauffement au XXI^e siècle ? 2, 3, 4, 5, 6 °C ? En gros, on sait que si on dépasse le seuil de 2 °C, le réchauffement de la planète devrait entraîner une réduction de la productivité agricole (sécheresses, inondations...), l'aggravation de l'insécurité quant à l'accès à l'eau potable, des inondations côtières et l'accroissement des risques sanitaires.

Le Groupe intergouvernemental d'études sur l'évolution du climat (GIEC), ce groupe d'experts internationaux associés au Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), s'entend pour dire que 2 °C est un plafond et que pour respecter ce plafond, cela suppose que les pays industrialisés du Nord réduisent de 30 % d'ici 10 ans leurs émissions de CO₂. On induit par là que les modifications dans l'économie de ces pays sont des modifications de grande envergure, fondamentales même dans ses principaux secteurs, puisque les émissions de CO₂ dans l'atmosphère sont causées par l'empreinte humaine sur les écosystèmes : à 25 % par les productions d'énergie (pétrole, gaz...), à 20 % par l'industrie, à 17 % par la forêt, à 13 % par l'agriculture, à 13 % par le transport, à 8 % par les bâtiments résidentiels et commerciaux et à 3 % par les déchets et eaux usées (chiffres du GIEC, 2004). Désormais, il faut prendre acte que certaines transitions peuvent être fatales, étant donné le **croisement des échéances** : l'échéance climatique liée au seuil de réchauffement de la planète, l'échéance énergétique liée à l'épuisement des ressources pétrolières (et sa gestion spéculative) et l'échéance alimentaire liée à la remise au marché de la fixation des prix qui montent en flèche. Nous pouvons parler aujourd'hui de télescopage et de croisement des crises provoquant un **saut qualitatif vers le pire**.

DE RIO 1992 À RIO 2012 : ITINÉRAIRE, ÉCUEILS ET AVANCÉES EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

C'est en s'interrogeant d'abord sur la nature de la crise actuelle que l'on voit ce qui a changé ou non depuis le Sommet de la Terre de 1992. Or ce qui frappe d'abord aujourd'hui, c'est la séparation plus nette entre l'économie et la société, c'est-à-dire le décalage plus manifeste entre, d'un côté, les valeurs de l'économie dominante, soit le « tout au marché », l'appât du gain et le triomphe de la cupidité, et, de l'autre, les valeurs de la société portées par des organisations de la société civile (initiatives de l'ESS, mouvements sociaux, des fondations et d'un certain nombre d'institutions), soit le développement (plutôt que la simple croissance), la justice économique et sociale, le développement durable et solidaire des communautés, la solidarité internationale et finalement une intervention forte de l'État pour satisfaire à la nécessaire répartition des richesses et au besoin de régulation sociopolitique. Notre ouvrage précédent, partant d'une conférence internationale du mouvement coopératif tenue à Lévis en 2010, en a largement fait état (Favreau et Molina, 2011).

Bref, la mobilisation citoyenne d'aujourd'hui, par l'exigence démocratique qui l'habite, cherche plus qu'hier par divers moyens à concilier économie avec équité sociale et défense des écosystèmes. Mais le capitalisme financier et boursier dominant dans les deux ou trois dernières décennies ne s'en est aucunement soucié. **Ce qui a mis en échec les 20 ans d'effort liés aux travaux de Rio 1992**, de même que ceux de la décennie des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD).

L'urgence écologique nous semble donc en passe de devenir **une question plus décisive, celle qui est en voie d'en structurer bien d'autres**. C'est du moins la réflexion qui prend forme chez plusieurs dirigeants d'organisations qui ne sont pas *a priori* partie prenante du mouvement

écologique comme ceux du mouvement coopératif, du mouvement des agriculteurs, du mouvement des travailleurs (les syndicats) et des organisations de solidarité internationale, si on se fonde sur un certain nombre de rendez-vous internationaux qui ont eu lieu dans la foulée du Sommet de la Terre à Rio de juin 2012. C'est aussi l'orientation que tendent à prendre de plus en plus de travaux scientifiques en économie et en sociologie. Qu'on pense, parmi d'autres, aux ouvrages de Susan George (2010); de Jean Gadrey (2010); d'Alain Lipietz (2009 et 2012); de Ricardo Petrella (2007); de Favreau et Molina (2011); de Griffon (2006 et 2011). Bref, **un nouveau regard sur la planète émerge devant l'urgence écologique** (réchauffement climatique, perte de biodiversité, pollution des océans...).

À la veille de Rio+20, les RMB avaient fait le bon choix: approfondir la dimension écologique tant dans son document d'orientation que dans le choix de conférenciers d'envergure. Parmi eux, Ignacy Sachs, Brice Lalonde, Michel Griffon. La cinquième édition a donc aussi marqué des avancées sur le terrain de l'urgence écologique. Alain Lipietz est allé dans la même direction lors de son séjour au Québec à la fin d'avril 2012 (Lipietz, 2012).

La crise globale que nous traversons est bel et bien l'expression actuelle des enjeux de **développement durable** avec de nouvelles mobilisations au Nord comme au Sud. Bref, **la fin de l'abondance des matières premières**, et notamment du pétrole et de l'eau, est **une des grandes ruptures actuelles** depuis l'après-guerre et la chute du mur de Berlin. Autrement dit, dans les deux dernières décennies, les risques environnementaux d'envergure planétaire ont été mis en relief par d'importants travaux scientifiques, lesquels peuvent se résumer ainsi;

1. la transformation de la composition de l'atmosphère terrestre a entraîné un réchauffement sans précédent de la planète et amené des changements climatiques complexes;

2. la biodiversité est menacée par une surexploitation de la terre, provoquant ainsi la diminution du nombre d'espèces vivantes cohabitant avec nous ;
3. la désertification et la déforestation de régions stratégiques du monde s'intensifie ;
4. la pollution des océans se révèle de plus en plus désastreuse.

Ignacy Sachs plaide pour une révolution verte et bleue

Ignacy Sachs, professeur émérite à l'École des hautes études en sciences sociales en France, est un vétéran du développement durable depuis 1972, année de la première Conférence des Nations Unies pour l'environnement à Stockholm. Homme de plus de 80 ans encore bien « vert », auteur d'un livre majeur, *Stratégies de l'éco-développement* (1980), il nous plongera dans l'analyse des mutations en cours de la planète : « Avec Rio+20 en 2012, **nous entrons dans une nouvelle ère géopolitique internationale** puisqu'après la révolution industrielle qui a bouleversé radicalement la planète au XIX^e siècle, aujourd'hui, au XXI^e siècle, c'est la survie de celle-ci qui est l'enjeu crucial. » Et d'ajouter : « Nous avons besoin d'une autre révolution verte, celle des pays du Sud, celle des petits producteurs, ce qui nécessite des réformes agraires (bien absentes du débat actuel) parce que celles-ci pourront véritablement favoriser l'accès à la terre. » **Et cette nouvelle révolution verte va de pair avec la révolution bleue**, celle de la pisciculture en eau douce, celle de l'horticulture intensive pour freiner la montée des eaux sur les rivages, celle qui pourra fournir une alternative à l'élevage intensif du bovin. De plus, il faut miser sur les énergies renouvelables et rendre, par la coopération internationale, des fonds disponibles pour ces deux révolutions, la verte et la bleue. Donc, ne pas laisser la main invisible du capitalisme continuer son travail de sape. Utiliser plutôt les cinq doigts de la main : celle de la planification de cette double révolution (en demandant aux chefs d'État au Sommet de la Terre de Rio des plans nationaux et une reddition de compte sur ces plans aux deux ou trois ans) ; celle de la sécurité alimentaire ; celle de la sécurité énergétique ; celle d'une nouvelle géographie de la coopération internationale redéfinie par de nouvelles priorités ; enfin celle d'un modèle social démocratique.

Source : Ignacy Sachs (2011). Extraits d'un exposé lors des RMB, Chamonix, 9 novembre.

Les défis majeurs de la planète en ce début de millénaire ne font pas ou plus mystère : endiguer la mondialisation débridée des multinationales de la finance et des énergies fossiles notamment, développer l'emploi, un travail décent et les services collectifs d'un État social, défendre et protéger des écosystèmes font de plus en plus consensus dans nombre de mouvements et d'institutions.

SOMMES-NOUS CONDAMNÉS À PRODUIRE TOUJOURS PLUS ?

Dans une entrevue accordée récemment à la revue *Vie économique* (Bourque et al., 2012), Gérald Larose, président de la Caisse d'économie solidaire Desjardins et membre de la direction des Rencontres du Mont-Blanc (RMB), nouveau forum international de dirigeants de l'économie sociale, affirmait, parlant du virage écologique de l'économie qui s'impose : « Attention ! Nous ne sommes pas contre la croissance et pour la décroissance. C'est un débat mal posé ! La question est plutôt celle-ci : que faisons-nous croître et que faisons-nous décroître ? » (<<http://www.eve.coop/?a=150>>, consulté le 10 septembre 2012). Jean Gadrey, économiste, se pose exactement la même question dans son livre *Adieux à la croissance* (2010), en dépit du titre trompeur de son ouvrage.

Alain Lipietz, économiste et écologiste, va plus loin encore dans un article du même numéro de la revue *Vie économique* :

Non seulement l'Humanité a les moyens de répondre à la double crise écologique, mais la réponse à la crise écologique est une réponse à la crise économique... Ce n'est pas en essayant de gratter les derniers hydrocarbures qui se cachent dans les dernières bulles des dernières feuilles de schiste... La Confédération européenne des syndicats (CES) évalue qu'un programme visant à diminuer la production de gaz à effet de serre de 30 % d'ici 2020 entraînera 4,5 millions d'emplois en moins dans la production de voitures individuelles, mais 8 millions d'emplois en plus dans la production de transports en commun, soit donc la création nette de 3,5 millions d'emplois ! (<<http://www.eve.coop/?a=148>>, consulté le 10 septembre 2012).

Comment interpréter tout cela ? À coup sûr, une nouvelle conviction s'installe à demeure, selon qu'il faut **revisiter le développement** car le défi écologique auquel nous faisons maintenant face met bien en évidence **la finitude de notre monde**. Et du coup s'impose également la nécessité de transformer le modèle économique dominant qui nous a amenés à la crise que nous traversons. Cependant, le questionnement sur le développement ne date pas d'hier : depuis près de 50 ans, cette notion fait l'objet d'importants débats et de visions fort différentes, voire opposées, au sein des institutions internationales. Il fait l'objet d'un aussi long parcours au sein des OCI et des mouvements sociaux car, après l'échec fortement ressenti des coopérations étatiques des pays capitalistes du Nord dans le Sud et celui décevant des mouvements de libération nationale et de leur modèle « développementiste », qu'est-il resté ? Le concept a été mis à mal : il a été ramené par le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque mondiale à une simple question de croissance du produit intérieur brut (PIB) pendant les décennies 1980 et 1990 et par les institutions plus sociales de l'ONU à une lutte contre l'extrême pauvreté à partir de l'an 2000 autour des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD). Pour d'autres, l'idée même du « développement » s'est réduite à une simple croyance occidentale. Faut-il succomber à ce réductionnisme d'une part, et d'autre part à ce relativisme économique et culturel ?

Un autre éclairage est-il possible ? Nous ne sommes pas condamnés à la croissance au sens productiviste, c'est-à-dire produire toujours plus sans égard aux écosystèmes de la planète. Il y a cependant quelque chose comme un **droit au développement** dans tous les pays et surtout au Sud : droit à l'emploi, ce qui suppose des économies locales, des entreprises, de la croissance dans différents secteurs (pas seulement de la survie et de la subsistance) ; des droits sociaux (écoles, services de santé, services publics de proximité...) liés au développement d'États dignes de ce nom et donc des impôts et des taxes tirés des

entreprises et des salariés qui y travaillent... En fait, la question n'est-elle pas plutôt comme le disent Larose, Gadrey et Lipietz: **quoi faire croître et quoi faire décroître?** Reconstituons ce long parcours des années 1960 à 2010.

En moins de 50 ans, nous sommes passés de la décolonisation – la notion de développement servant alors de référence quasi universelle dans les deux blocs (capitaliste et communiste) –, à une mondialisation ultralibérale à partir des années 1990. Ce début de basculement du monde a provoqué du désenchantement dont le point culminant est l'abandon, en pratique, du thème du développement durant cette décennie, simultanément à l'effondrement du Bloc soviétique. La seule perspective présente a alors été celle des droits de l'Homme et plus largement **la montée de l'humanitaire**, devenu la principale finalité légitime dans les rapports entre nations par ces temps d'incertitude. Avec l'an 2000, la grande initiative des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) nous offre l'exemple sur plus de 10 ans d'une intervention marquée par l'humanitaire. Mais si cela se passe de cette manière dans les institutions internationales, dans les OCI, c'est un peu différent, du moins celles qui se sont toujours définies comme des ONG de développement (ONGD).

L'itinéraire de la notion de développement dans les OCI des années 1960 à aujourd'hui

En fait, nous sommes passés, au sein des organismes de coopération internationale (OCI), de la thématique du «développement-libération» à celle du «développement-conversion écologique de l'économie». Présentation en cinq temps:

1. Les années 1960: la décennie de la lutte contre la faim
À cette époque, le développement, c'est d'abord et avant tout tenter de vaincre la faim, c'est-à-dire nourrir l'humanité. Mais cela demande de lutter contre

ceux qui s'opposent à la commercialisation des produits du « tiers-monde », comme il était dit du Sud durant cette décennie. La conception prévalente de l'aide aux pays du Sud, conçue comme simple relation d'assistance, en prend alors un coup. Une lutte est donc à mener contre cette conception et on en conclut que les communautés doivent s'organiser par et pour elles-mêmes.

2. Les années 1970 : tout est politique

Le développement, c'est la libération intégrale par la transformation des structures de production, par l'établissement de nouveaux rapports sociaux liés à une transformation globale de la société. Il faut donc aller jusqu'à investir la dimension politique du développement. On entre alors, avec cette décennie, dans une période de radicalisation qui s'inscrit dans la mouvance d'organisations, de mouvements et de partis politiques de gauche. La solidarité internationale est animée par l'impératif de soutien des OCI à cette nébuleuse de mouvements fortement politisée.

3. Les années 1980 : les modèles alternatifs nationaux en perte de vitesse

L'expérience de la décennie précédente induit que la notion de développement suppose des changements structurels. La décennie 1980 voit plutôt émerger une période de crise des modèles alternatifs voulant s'attaquer à ces changements structurels. Par exemple, l'expérience de la Tanzanie de Nyerere ou celle du Nicaragua des Sandinistes ne vont pas s'avérer convaincantes. Il y a aussi et surtout l'effet rebond des déficits démocratiques manifestes des régimes dits « socialistes » (dirigés par des partis communistes) comme la Chine, Cuba ou le Vietnam, devenus des régimes autoritaires. L'approche du développement devient alors moins idéologique, moins branchée sur la dénonciation du modèle dominant et sur l'espoir lié à des modèles de référence. Dans nombre d'OCI, c'est

le retour au développement des communautés, le retour de l'intervention locale et l'espoir retrouvé de la microfinance, du commerce équitable, des coopératives communautaires en milieu rural, des associations citoyennes dans les bidonvilles, etc.

4. Les années 1990 : la notion de développement entre en crise

Durant cette période, la notion même de développement tombe en crise. D'un côté, des modèles d'État qui avaient servi de référence sont littéralement en faillite (le mur de Berlin en est l'expression symbolique par excellence) et, de l'autre, une multiplication de petits projets consolidant certes des communautés locales, mais insuffisamment structurants à une autre échelle. En effet, il devient vite avéré que cette intervention à l'échelle micro ne peut vaincre le sous-développement. Le sommet de la Terre de Rio en 1992 ouvrira cependant une nouvelle porte avec le développement durable, en mettant à l'avant-scène le caractère global et international des enjeux écologiques.

5. Les années 2000 : l'urgence écologique ouvre une brèche

Les Dragons et les Tigres d'Asie (Indonésie, Thaïlande...) s'écrasent, la finance capitaliste passe progressivement aux postes de commande à l'échelle internationale, le FMI et la Banque mondiale font déjà depuis un moment la pluie et le beau temps, etc. Sauf que...! Un grand rassemblement à Seattle en 1999 devient le signe annonciateur d'une société civile internationale émergente. Le Forum social mondial (FSM) se réunit pour une première fois en 2001 à Porto Alegre au Brésil. C'est le début de quelque chose qui ne cessera pas de progresser pendant toute la décennie, à tâtons certes, mais sans perdre son élan initial (Favreau *et al.*, 2010).

À partir de là, le développement s'identifie davantage comme une réponse à des besoins et comme une promotion de l'accès à des droits pour les populations

du Sud. L'inédit et le saut qualitatif : avec l'arrivée du FSM, un décloisonnement des luttes (jusqu'à trop sectorielles) et un changement d'échelle (depuis trop longtemps repliées sur le local). L'impératif de justice climatique fait aussi son chemin vers un développement désormais considéré comme « un bien-vivre » fondé sur un idéal de sobriété face à la finitude du monde à laquelle nous exposent les risques climatiques et les dégradations des conditions de vie dans nombre de régions du monde. Bref, nous entrons dans l'ère de la conversion écologique de l'économie.

La notion de développement dans les institutions internationales d'hier à aujourd'hui

Les espoirs de la décolonisation sont passés (les décennies 1960 et 1970) ; le « développementisme » dans les pays du Sud, par la reprise des modèles industriels des pays du Nord ou de l'Union soviétique, épuise les dernières balles de son fusil (années 1980). Puis l'entrée en scène des programmes d'ajustement structurel (PAS) du FMI et de la BM ayant laminé tous les fondamentaux d'États sociaux émergents au Sud (santé, éducation, services sociaux...) pendant les années 1990, la première décennie du *xxi*^e siècle s'ouvre sur l'humanitaire (les Objectifs du millénaire pour le développement), mais aussi sur le développement durable. On aboutit alors, au seuil de Rio+20 en 2012, à l'émergence de la notion d'**économie verte**, définie par le Programme des Nations Unies pour l'environnement comme « une économie qui entraîne une amélioration du bien-être humain et de l'équité sociale, tout en réduisant de manière significative les risques environnementaux et la pénurie de ressources » (PNUE, 2011, p. 2).

Les objectifs du millénaire pour le développement

En ce qui a trait au développement par l'humanitaire, les OMD deviennent, à partir de l'an 2000, les incontournables lignes de force de la lutte internationale contre la pauvreté,

dans laquelle l'ONU saura mobiliser un nombre impressionnant d'OCI du Nord et d'ONG au Sud. Si les premières années de cette mobilisation canalisent les énergies de presque toutes les institutions internationales et d'un nombre considérable d'ONG, les objectifs de ce discours obligé apparaîtront dépourvus de moyens, mais surtout **dépourvus de capacité de s'attaquer aux inégalités qui sous-tendent cette pauvreté**. Programmés sur 15 ans, les OMD supposent des progrès d'une telle rapidité que d'aucuns affirmeront avec raison qu'il n'y a pas de précédent historique en la matière. Cela s'explique fort bien si on prend deux exemples : le Mali en Afrique de l'Ouest et l'Inde en Asie du Sud-Est.

Dans le premier cas, deux millions de Maliens gagnent leur vie dans la filière du coton. Or le marché international est sous l'emprise du coton américain et européen, fortement subventionné. Le Mali n'arrive pas à bien écouler son coton sur le marché. Précarité comme horizon dans une jeune démocratie dont la volonté de développement et de démocratisation jusqu'à récemment (soit plus de 20 ans) aura été particulièrement manifeste, sinon exemplaire. La principale cause, ce sont les structures du commerce international. Si on ne touche pas aux règles du jeu du commerce international, comment vaincre la pauvreté dans ce pays ?

Dans le second cas, en Inde, les « intouchables » (25 % de la population de ce pays d'un milliard d'habitants) forment les « basses classes » d'une société qui, en dépit de sa démocratie – la plus vieille des pays du Sud (1947) –, n'a pas réussi à éliminer son système de castes, lequel leur interdit l'accès à nombre d'emplois et de services de base. Dans ce cas, derrière la pauvreté, il y a la discrimination d'un système de castes. La question centrale devient donc : « lutte contre la pauvreté » ou combat contre les inégalités sociales et donc pour la démocratie et un autre modèle de développement ?

Bref, les OMD font plutôt figure d'initiatives humanitaires qui ne débouchent pas sur un véritable développement. Quelle direction prendre alors ? Cette question est encore plus impérieuse à l'heure où la prise de conscience de la gravité du risque écologique a progressé à vive allure mais que, par ailleurs, d'importants pays émergents – comme la Chine, l'Inde et le Brésil – se sont lancés dans une course folle aux ressources naturelles. Ce qui ne fait qu'accentuer le désastre annoncé. Peut-on alors compter sur un *New Deal* pour sortir de la crise ? « Eh bien non, justement pas, de dire Alain Lipietz, parce que, aujourd'hui, si vous vendez une voiture à tous les Chinois et à tous les Indiens, comme le proposait Henry Ford dans les années 1920 pour écouler son immense production, alors, selon le mot de Gandhi, ces deux pays à eux seuls " dévoreraient la planète comme une invasion de sauterelles ". Il ne suffit pas d'un *New Deal*, il nous faut un *Green Deal* » (Lipietz dans *Vie économique*, juin 2012).

Dans les années 1990, les grandes institutions internationales sont en partie sorties de l'idéologie productiviste en établissant une distinction majeure entre la **croissance**, qui nécessite une augmentation continue de la production et le **développement**, qui consiste en l'organisation de la consommation et de la production, des revenus et des dépenses en fonction de l'amélioration des conditions et de la qualité de vie des populations : l'emploi, l'habitat, l'éducation, la santé... Ce sont des économistes du Sud qui ont introduit un indice composite dont les trois principaux éléments sont l'espérance de vie à la naissance, le niveau d'instruction et le niveau de revenu. Cet indice de développement humain (IDH) est, depuis près de 20 ans, le point de repère du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). Une véritable petite révolution : la porte de la pluridimensionnalité du développement a été ouverte. Plutôt que de congédier la notion de développement, plusieurs travaux lui ont redonné sens en combinant l'économie, le social et l'environnement. La dernière décennie (2000-2010) a

poussé plus loin encore la perspective de fournir des indicateurs de richesse plus adéquats sous la poussée du défi écologique.

Une des grandes impensées politiques de la dernière décennie a donc été la lutte contre les inégalités. Néanmoins, le mur avait une brèche : l'entrée en scène de la notion de **développement durable** ouvrira, bien que de façon diffuse, une réponse aux enjeux de l'heure parce qu'elle intègre sans détour les défis climatiques, énergétiques, alimentaires à l'économie, notamment au chapitre des coûts de transport, de l'efficacité énergétique, de la relocalisation des productions, etc. Dans cette foulée, la notion de **biens communs** traverse la dernière décennie (Petrella, 2007). Cette notion fait valoir que des **secteurs essentiels** comme les ressources naturelles, l'eau, l'alimentation, la santé, l'éducation doivent échapper au jeu international de la finance, parce qu'ils constituent des biens communs. La régulation politique des États doit s'imposer au marché parce que la croissance que ce marché induit ne génère pas par elle-même d'égalité. Ces solutions de rechange au néolibéralisme mondialisé se concrétisent-elles ? Depuis Rio 1992, peu d'engagements ont été respectés et les attentes pour Rio+20 sont au plus bas, nous disait Brice Lalonde, le coordonnateur exécutif du Sommet Rio+20, aux RMB, en novembre 2011 :

Le Sommet de Rio, ce sera 194 pays et 50 000 personnes représentant des associations, des villes et cités, des syndicats, des entreprises... non pas surtout pour faire le bilan des 20 dernières années mais plutôt de voir ce que nous allons faire dans les 20 prochaines années. Et pour la première fois, il n'y a pas de leadership. Les pays émergents ne veulent pas se risquer parce qu'ils pourraient perdre le capital de sympathie des pays les plus pauvres qui pourraient s'inquiéter. Les pays riches se neutralisent mutuellement. En fait, c'est plutôt, au plan de la géopolitique internationale, l'éclatement général. Cependant il y a 660 soumissions (et 5 000 pages de texte) en provenance d'États et de la société civile. Mais le risque viendra du monde des grandes multinationales, particulièrement les minières, les gazières et les pétrolières qui ne manqueront pas de peser de tout leur poids.

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE : UNE PERCÉE DANS LES INSTITUTIONS ET LES MOUVEMENTS

C'est à l'initiative du mouvement écologique qu'a surgi ce que certains qualifient être la « plus grande percée conceptuelle de la fin du xx^e siècle », le **développement durable**. L'exigence intergénérationnelle introduite par la notion de développement durable a en effet eu certaines retombées. Portée par nombre d'ONGI et forgée au sein de grandes institutions internationales de caractère culturel (UNESCO) ou social (Rapport Bruntland en 1987, Sommet de Rio en 1992), l'expression s'est diffusée dans plusieurs États, dans les gouvernements locaux, dans la communauté scientifique. Elle déborde aujourd'hui les organisations et mouvements spécialisés dans l'écologie pour être reprise par d'autres mouvements et institutions. L'usage des ressources naturelles selon le principe de précaution – le travail de la communauté, par la communauté et pour la communauté – est désormais à l'ordre du jour. Ce principe est aujourd'hui porté par de nombreuses ONG et plus généralement par les milieux paysans, coopératifs, associatifs et syndicaux.

Le rôle plus déterminant des facteurs écologiques s'est imposé à tous au lendemain de l'échec de Copenhague en 2009 sur les enjeux du climat. De ce côté-là, les choses sont claires. Mais ce qui est aussi clair, c'est qu'il s'agit **d'un rapport de forces mondial** dans lequel il ne suffit pas d'agir localement (le développement autocentré ou endogène) et de penser globalement. Il faut aussi agir globalement. Ce qui nécessite beaucoup de choses, telle l'annulation de la dette des pays les plus pauvres, le développement sans précédent d'un commerce international de produits écologiquement sains dont le commerce équitable est une amorce, la protection internationale de la biodiversité par un organisme international doté des pouvoirs afférents, etc. Il s'agit donc bien d'une action collective de longue haleine car les opposants, s'ils ne sont pas

nécessairement nombreux, sont très puissants, très bien organisés et très influents, notamment le lobby des pétrolières, des gazières, des minières et des fournisseurs mondiaux d'intrants dans le secteur de la production agricole, pour ne nommer que ceux-là. C'est là le défi de ce *xxi^e* siècle qui commence.

Dans ce sens, le projet de *New Deal* écologique, faisant référence à une entente générale entre les États visant un développement durable, agit comme une nouvelle utopie, mais cette fois-ci à l'échelle mondiale. Si le *xx^e* siècle a vu surgir un *New Deal* entre le capitalisme et le mouvement ouvrier, ouvrant ainsi une série de compromis qui ont sorti les pays du Nord du capitalisme sauvage au bénéfice de régulations sociales, alors ce *New Deal* du *xxi^e* siècle n'est peut-être pas une douce folie. Il induit cependant la nécessité d'une très forte mobilisation des mouvements sociaux sur l'urgence écologique, c'est-à-dire une mobilisation trouvant des réponses fortes aux questions suivantes :

Peut-on laisser le système financier en l'état ? Peut-on laisser les grands actionnaires dicter leurs quatre volontés par leur politique du gain à court terme ? Peut-on laisser le commerce mondial développer des échanges aussi peu écologiques en matière de transport de marchandises en se satisfaisant uniquement de gestes écologiquement exemplaires ? Peut-on tolérer encore longtemps le recours systématique au crédit, à la publicité sans contraintes, à l'emprise des marques, à la pression au renouvellement constant des biens que nous possédons, bref le consumérisme croissant qui a fait prendre nos désirs pour des besoins et le futile pour de l'utile ? Peut-on tolérer encore longtemps des États qui ont des politiques de laisser-faire face à l'intensification de l'exploitation des ressources naturelles et notamment des ressources énergétiques fossiles, l'exploitation intensive de terres agricoles à des fins énergétiques (ce qui menace la biodiversité), l'utilisation des terres arables à d'autres fins (grands centres d'achat, espaces pour le parc automobile au Nord, terres pour produire des agrocarburants au Sud) ? Peut-on laisser une agriculture productiviste continuer à utiliser massivement des intrants chimiques et des pesticides

en polluant les nappes phréatiques et les cours d'eau, à augmenter la distance entre la production agricole à grande échelle et les lieux de transformation et de consommation, etc. ? (Document d'orientation des RMB 2011).

Dans les pays du Sud, le moins qu'on touche à l'économie, on se retrouve avec son sens premier, le plus substantiel, ce dont nous avons besoin pour vivre. Pas ce qui apparaît comme sa face la plus visible, celle du modèle dominant, guidé, voire commandé par l'intérêt, le calcul, l'appât du gain. Pourquoi ? Parce que, dans ces pays, l'économie de survie et l'économie de subsistance constituent toutes deux une bonne partie de l'économie de ces pays, souvent même une très grande partie, si on pense au continent africain. Or ces économies ne fonctionnent qu'à la débrouille. Il faut donc organiser l'économie en fonction de l'ensemble de la population et sa condition première est de favoriser une économie du développement pour sortir de cette économie de la débrouille.

Et la croissance, dans cette perspective, est nécessaire au développement. Cela veut dire : des investissements (assurer la capitalisation des entreprises) ; l'émergence d'entreprises (la production de biens et de services qui répondent aux besoins essentiels) ; des emplois et donc des salaires ou, en tout état de cause, des revenus pour les familles (travail autonome de l'économie populaire) à grande échelle. Cependant, si la croissance est trop liée à une **économie capitaliste de marché**, elle n'offre aucune garantie d'être une source de développement, au sens entendu plus haut. Elle suppose, par-delà et avec la création de richesse, **sa répartition**. Le développement passe alors et encore plus par un État social, c'est-à-dire la production de services pour **l'ensemble** de la population en matière d'éducation, de santé, de services sociaux, d'infrastructures routières, de ressources énergétiques renouvelables, etc., lequel État bougera dans cette direction pourvu qu'on l'y pousse.

Autrement dit, la transition écologique de l'économie demandera beaucoup en termes de détermination politique. Certains parlent de la nécessité politique d'entrer dans une véritable *économie de guerre*, comme ce fut le cas des États-Unis lors de la Seconde Guerre mondiale (George, 2010, p. 273 ; Bourque 2012 dans le blogue Oikos) : des investissements majeurs pour transformer nos infrastructures (passage à la priorité du transport en commun) ; une production énergétique qui n'est plus fondée sur les énergies fossiles mais sur les énergies renouvelables ; des bâtiments industriels, commerciaux, résidentiels assurant le maximum d'efficacité énergétique ; une agriculture écologiquement intensive, etc.

On le voit et le déduit, il s'agira d'une production globale qualitativement différente de celle d'aujourd'hui qui causera des pertes d'emplois dans certains secteurs (raffineries de pétrole par exemple) mais en créera dans d'autres.

Hier, c'est-à-dire au moment de la révolution industrielle du XIX^e siècle, la conscience de l'empreinte humaine sur l'écologie de la planète ne se posait pratiquement pas. Mais les connaissances scientifiques sur cette question ont fait un grand bout de chemin, surtout depuis le premier grand document international à ce propos paru en 1972 (*Halte à la croissance ?* Premier rapport du Club de Rome). Désormais, le réchauffement climatique, l'affaiblissement de la biodiversité et la pollution des océans, etc., sont devenus des caractéristiques majeures de la situation actuelle de la planète. Nous sommes donc contraints de nous interroger sur la production agricole industriellement intensive et donc polluante, sur l'aménagement non durable des forêts et ses effets sur le réchauffement du climat, sur les transports individuels (auto) ou collectifs (autobus, camion, avion) à base d'énergies fossiles (pétrole, gaz), sur la manière de nous débarrasser de nos déchets

industriels et domestiques, sur la manière de développer une efficacité énergétique des bâtiments industriels, commerciaux ou résidentiels...

Dans chacun de ces cas, la question première n'est plus : si ce secteur crée de la richesse et de l'emploi, on fonce en investissant, en mobilisant la main-d'œuvre requise, etc. C'est plutôt : est-ce pertinent écologiquement parlant ? Et dans chacun des secteurs mentionnés, de nouvelles solutions existent déjà : une agriculture écologiquement intensive, cela existe (Griffon, 2006 et 2011) ; un aménagement durable des forêts, c'est possible (CQCM, 2011) ; des transports non polluants aussi (Bourque et Laplante, IREC, 2011, projet de monorail) ; une alimentation des communautés en énergies renouvelables (géothermie, solaire, biomasse, électricité), cela existe ; de l'habitat écoénergétique aussi. Les solutions techniques existent, des initiatives de certains groupes et même de certains pays démontrent qu'on peut casser le système de causes provoquant le réchauffement climatique ou la crise alimentaire. **C'est la volonté politique qui est faible** parce qu'elle est constamment minée par des intérêts financiers et les intérêts de grandes multinationales (filière agroalimentaire, filière des énergies fossiles...).

Bref, nous ne pouvons continuer à rester légers sur la question écologique au nom de la création de richesses ou même du maintien de l'emploi dans des secteurs qui seraient plutôt à reconvertir. Comment l'ESS est-elle et peut-elle devenir, dans cette situation inédite des dernières décennies, une force de proposition et d'interpellation ? C'est ce que nous verrons dans le prochain chapitre de ce livre.

NOTE

1. C'est explicitement le cas d'un des deux auteurs, Louis Favreau.



L'économie sociale et solidaire

Une force de transition de l'économie
au Nord et au Sud

« La fécondité des entreprises collectives, au-delà d'une réussite économique contrastée, tient à leur force de proposition et d'interpellation. Dans un contexte où beaucoup d'organisations s'interrogent sur l'avenir de nos économies et de l'économie mondiale, elles sont autant de laboratoires où se recomposent les rapports entre le capital et le travail, entre l'intérêt privé et l'intérêt général, entre la création de richesses et sa répartition, entre la dictature des actionnaires et la démocratie des associés, entre les délocalisations et la sauvegarde du patrimoine... Le caractère citoyen des entreprises collectives naît des exigences qu'elles se donnent : par-delà leurs réalisations, elles persistent à inscrire leurs convictions dans des structures économiques solidaires et à vouloir développer un vaste secteur non capitaliste

d'entreprises fonctionnant de façon démocratique» (Favreau et Hébert, 2011, p. 17). C'est en ces termes que le document d'orientation du Mont-Blanc de 2011 introduit l'ESS. La démonstration est à faire en y ajoutant la variable écologique. Voici comment !

LE PARCOURS DE L'ÉCONOMIE SOCIALE DANS LE MONDE : UNE PERSPECTIVE INTERNATIONALE

Bien qu'il n'existe aucune statistique officielle sur le sujet, l'Organisation internationale du travail (OIT) estime que l'économie sociale, prise au sens le plus large, c'est-à-dire l'ensemble des coopératives, mutuelles et associations, pèse pour près de 10% du produit intérieur brut (PIB), 10% des emplois et 10% de la finance à l'échelle mondiale (CIRIEC, 2000 ; Babekew, OIT, 2011). La composante coopérative de l'économie sociale est plus documentée (Canada coop 2012) et révèle bien son importance économique dans le monde : 1) le secteur des coopératives regroupe plus d'un milliard de membres dans plus de 90 pays ; 2) les 300 coopératives les plus importantes au monde ont des revenus supérieurs à 1,1 billion de dollars, soit environ l'équivalent de la dixième économie en importance dans le monde (Espagne), et seulement un peu moins que celle du Canada ; 3) les coopératives créent plus de 100 millions d'emplois à travers le monde, c'est 20% de plus que les multinationales ; 4) les coopératives financières servent approximativement 857 millions de personnes, soit 13% de la population mondiale ; 5) 49 330 coopératives de crédit servent 184 millions de membres dans 97 pays et possèdent des actifs combinés de 1,35 billion de dollars. On pourrait multiplier à l'infini ces chiffres qui d'ailleurs ne sont pas toujours à l'abri d'une certaine inflation. Cela démontre un poids économique certain de ce secteur à l'échelle mondiale. **Mais faire du chiffre ne suffit**

pas, si tant est que le poids compte peu s'il n'est pas accompagné d'une force de changement de l'économie dominante, ce qui reste à voir.

Notons d'abord en premier lieu que **partout dans le monde** aujourd'hui, **des expériences inédites d'économie sociale et solidaire** ont surgi. Et qu'elles sont en voie de renouveler ce qui a été qualifié traditionnellement (du moins dans les pays du Nord) d'« **économie sociale** », concept « parapluie » rassemblant le monde des coopératives, des mutuelles, des associations et de certaines fondations. Cet ensemble d'initiatives dont plusieurs sont nées il y a 100 ou 150 ans et qui ont passé à travers le temps, grâce aux mouvements sociaux qui les ont fait naître (Favreau, 2010) et, aujourd'hui, grâce à la transformation en cours des grandes organisations coopératives, de même que grâce à la dynamique d'un mouvement citoyen international émergent depuis le début du millénaire. Toute cette mouvance s'interroge aujourd'hui sur les avenues de dépassement du modèle économique dominant, l'économie capitaliste de marché.

Cette mouvance est en voie de faire la preuve que, sur le terrain économique, la mondialisation telle que proposée par le néolibéralisme n'est pas la seule possible parce qu'elle est à la jonction de **contre-tendances sociales fortes** : 1) la montée d'une société civile mondiale où foisonnent un nombre impressionnant d'initiatives socio-économiques populaires et solidaires ; 2) des courants politiques nouveaux (valorisant le partage du travail, le développement d'une autre économie, le développement durable des communautés, de nouvelles formes de coopération internationale, etc.) ; 3) des demandes de démocratisation de la part des divers mouvements sociaux (participation des travailleurs à la gestion des entreprises, participation des usagers dans les services collectifs, exigence de contrôle des ressources naturelles par les populations locales sur leur territoire, mobilisation pour la défense des écosystèmes, etc.). Dans la foulée, des travaux de plus en plus nombreux mettent en lumière **l'autre face**

de la mondialisation, celle de l'émergence d'alternatives dont celle d'une économie solidaire et d'un virage écologique majeur de l'ensemble de l'économie (Bourque *et al.*, 2012 ; Lipietz, 2012 ; Sibille et Ghezali, 2010 ; Jeantet, 2008).

L'érosion des compromis sociaux et la remise en question des règles institutionnelles qui ont constitué la base du modèle capitaliste de développement de l'après-guerre (le modèle fordiste et providentialiste), de même que l'effondrement de l'étatisme des pays de l'Est ou du «développementisme» des États du Sud ont fait apparaître au grand jour les faiblesses de ces voies de développement désormais datées. Notre proposition réside dans l'idée qu'il existe **un espace inédit d'innovation et de transformation sociales** au cœur de la crise, notamment dans la zone où le «social», l'«économique» et l'«écologique» se superposent, ce qui est particulièrement le cas des entreprises à propriété collective.

La période de mutation que nos sociétés traversent présentement nous rappelle que si l'intervention de l'État dans le développement est indispensable, à lui seul il ne suffit pas à réorienter l'économie vers plus de responsabilité sociale, d'équité, plus de démocratie et plus d'économie verte... **Mais il existe, au sein de l'économie actuelle, un secteur, lié à des mouvements, qui illustre la possibilité de produire autrement.** Mais de quoi parle-t-on car, au Nord comme au Sud, la démarche de ces initiatives diffère passablement ? Commençons par ce qui se passe au Sud.

L'ÉCONOMIE POPULAIRE, SOCIALE ET SOLIDAIRE AU SUD

Il faut d'abord examiner la notion d'«économie informelle» longtemps véhiculée dans les institutions internationales. C'est le maillon faible de toutes les analyses du développement. Faiblesse d'analyse qui conduit à un mur

d'incompréhension à l'égard de ce secteur pourtant devenu une variable structurelle de l'économie. Monde des travailleurs autonomes qui ne sont pas salariés et donc étrangers à l'univers de la plupart des États, des institutions internationales et même du syndicalisme. Ce mur d'incompréhension s'est nourri dans les États du Nord et au sein même de l'Organisation internationale du travail (OIT) pendant plus de 30 ans.

Dans les années 1970 et 1980, les institutions internationales ont d'abord compris que ce secteur était venu, dans nombre de pays du Sud, à la rescousse d'un système économique en crise. Dans les années 1990, elles ont compris que ce secteur n'avait pas le caractère transitoire qu'on lui avait attribué pour enfin conclure... qu'il fallait plutôt l'aider à se structurer (programme de l'OIT pour le développement des coopératives et de la microentreprise, par exemple). En fait, le secteur informel, longtemps considéré comme transitoire, était même dénoncé comme incompatible avec un travail décent. Or dans les trois dernières décennies, loin de devenir transitoire, ce secteur est devenu ou est demeuré prévalent dans un très grand nombre de pays du Sud. Cependant, l'OIT est demeurée assez longtemps prisonnière d'une logique dualiste faisant la promotion d'une législation voulant formaliser l'informel par le haut (par les États) sans travail par le bas (avec la société civile). Que faire alors ? Comment redéfinir tout cela ? Les années 2000 s'ouvrent au BIT (1999) avec la notion de travail décent mais aussi avec l'aveu, trois ans plus tard, d'une certaine impuissance :

Les personnes qui exercent des activités informelles ont leur propre « économie politique » : leurs propres règles, conventions, institutions et structures informelles ou de groupe qui régissent l'entraide et la confiance réciproque, l'octroi de prêts, l'organisation de la formation, le transfert des technologies et des compétences, le commerce et l'accès au marché, l'exécution des obligations, etc. Nous ignorons, par contre, sur quoi se fondent ces règles ou normes informelles, et si elles respectent les droits fondamentaux des travailleurs et de quelles manières (BIT, 2002, p. 4).

Pour certains chercheurs de l'OIT, l'introduction de la notion d'« économie populaire » viendra modifier la donne, ce que plusieurs ONG et chercheurs avaient déjà commencé à conceptualiser.

L'économie informelle et l'économie populaire : des distinctions majeures

Globalement, l'économie informelle s'inscrit dans une tendance lourde apparue au cours des trois dernières décennies dans les pays du Sud, une **urbanisation sans industrialisation**. Une population urbaine flottante de travailleurs, qui représente plus ou moins 50 % à 80 % de la population active selon les pays, vit de petits boulots ou d'un travail précaire dans le cadre de l'économie dite informelle. Dans la plupart des études réalisées, **l'économie informelle** peut se résumer ainsi : 1) une économie de survie, car il n'y a pas ou peu d'accumulation ; 2) une économie de la débrouille où des millions de gens s'organisent en marge de toute aide et réglementation de l'État ; 3) une économie qui privilégie des stratégies d'embauche au sein des groupes familiaux ; 4) une économie où les moyens de financement sont faibles. Cette notion fait son apparition au Bureau international du travail (BIT) en 1972 à la suite d'une étude sur l'emploi au Kenya.

La **caractérisation** uniquement **par la négative** a longtemps nourri de nombreuses organisations de développement. Mais la principale faiblesse de ces analyses a été d'ignorer **le point de vue des acteurs**. Des études plus récentes révèlent, sous cet angle, qu'il s'agit d'acteurs mettant en œuvre des stratégies de subsistance et même de développement misant sur le facteur **travail** et la **coopération** entre pairs, plutôt que sur le facteur capital et l'esprit d'entreprise inscrit dans une logique marchande. **Il s'agit bien d'une économie du travail** (Fonteneau *et al.*, 1999).

Voilà pourquoi depuis plus ou moins une décennie, la notion d'**économie populaire** s'est substituée à celle d'économie informelle.

L'économie populaire : un creuset pour les coopératives

L'économie populaire peut être un **creuset** pour les coopératives et l'économie solidaire dans les pays du Sud, car il existe des dispositifs de transformation de celle-ci en entreprises collectives permettant qu'un processus d'accumulation s'enclenche en même temps que de meilleures conditions pour leurs travailleurs. **À certaines conditions**, l'entreprise populaire peut croître en devenant une entreprise collective (une coopérative, une mutuelle...). Les conditions sont réunies lorsqu'elle reçoit le soutien de mouvements sociaux locaux, tels des syndicats, des organisations paysannes ou des ONG qui l'accompagnent sur le plan de la capitalisation, de la mise en marché, etc. Elle participe alors **d'une stratégie d'organisation collective** en s'inscrivant dans la construction de systèmes locaux d'échanges et dans une plus grande coopération entre pairs sur le plan du travail.

L'**économie populaire** est davantage vue aujourd'hui de façon positive, parce qu'on a pu faire la démonstration : 1) qu'il s'agit d'activités économiques pouvant être régies par autre chose que la recherche du maximum de profit ; 2) que l'économie locale n'est pas une économie résiduelle ; 3) que son ancrage territorial peut générer des mises en réseaux et bloquer les tentatives de délocalisations ; 4) qu'il existe des échelles complémentaires de développement économique et de gouvernance du développement (du local à l'international).

Cette « autre économie », dans la plupart des sociétés du Sud, caractérisée principalement par l'autoemploi, la création d'entreprises familiales, la forte présence sur le marché des biens et services liés à la vie quotidienne, a également pris encore plus de vigueur avec la recrudescence

des migrations internationales et le rôle des diasporas à l'égard de leurs pays d'origine. Et contrairement à l'idée répandue, c'est une économie qui fonctionne dans un registre oublié, celui du **premier développement**, celui des échanges locaux qui sont la plupart du temps en dehors – voire exclus – des régulations classiques des États et des pratiques capitalistes de commerce international. On y retrouve trois acteurs fortement sous-estimés :

1. d'abord les **entrepreneurs populaires**, ces dizaines de milliers de petites entreprises familiales qui forment 50, 60, 70 et même 80 % de l'économie des pays du Sud, chaînon premier de ce redéploiement par le bas du développement ;
2. ensuite les **entrepreneurs nomades**, ces migrants transnationaux qui font transiter toutes sortes de marchandises du Nord au Sud et du Sud au Nord ;
3. enfin les **diasporas** devenues, un peu malgré elles, des **agents de développement** en y exerçant non seulement une fonction sociale que les États ne remplissent pas ou plus (sécurité sociale notamment), mais aussi une fonction économique (développement de leur village d'origine).

Avec ces acteurs économiques méconnus, **le défi du développement** est alors devenu : comment sortir ces activités économiques populaires de la stricte survie, de la seule subsistance et de l'ambivalente informalité ? Comment faire en sorte que ces activités économiques populaires deviennent de véritables alternatives socioéconomiques et des parties prenantes d'un développement intégré de leur pays et de cette autre mondialisation à laquelle tant de mouvements aspirent ? C'est ici que se pose **la question de la jonction** entre d'un côté ces initiatives et, de l'autre, les mouvements sociaux locaux (syndicats, ONGD locales, etc.), entre d'un côté ces initiatives et, de l'autre, des institutions de proximité (gouvernements locaux, Églises locales progressistes, coopération internationale décentralisée...) ? Les acquis du développement des coopératives

et des mutuelles telles qu'elles ont été instaurées par le mouvement ouvrier et paysan des pays du Nord, puis par un ensemble de mouvements sociaux, peuvent ici devenir précieux, car **toutes ces expériences sont à l'origine des initiatives économiques populaires**. C'est ce qui faisait dire à Michel Rocard, l'ancien premier ministre socialiste français : « Vous voulez donner sa chance à cette économie populaire du Sud, l'aider à grandir, elle qui fait vivre plus d'un milliard de personnes sur la planète » (RMB, Chamonix, 2011).

C'est en effet sur la base de ces initiatives populaires qu'il est possible au Sud de faire émerger des entreprises capables de constituer progressivement un secteur non capitaliste de développement pour leur pays, le rendant ainsi susceptible de mieux affronter la mondialisation capitaliste. On retrouve ici quatre types d'acteurs de soutien :

1. il y a, en premier lieu, ce qu'on pourrait appeler **une économie sociale et solidaire** faite de mutuelles d'épargne et de crédit, de coopératives agricoles, de mutuelles de santé, souvent organisée sur le plan transnational, pratiquant l'intercoopération de même que des réseaux de commerce équitable... ;
2. en second lieu, il y a le développement local de l'intérieur, celui de **municipalités** où existe une coproduction de biens et de services entre les entreprises locales et celles-ci ;
3. un troisième acteur de soutien est sans doute celui de la **coopération internationale de proximité** : celle des associations de solidarité internationale (ONG) ; celle de syndicats de travailleurs ; celle des finances solidaires... ;
4. le soutien en provenance de **certaines institutions ou certains programmes internationaux de l'ONU** (Programme des Nations Unies pour le développement, le PNUD ; Bureau international du travail, le BIT ; Programme des Nations Unies pour l'environnement...).

Développement solidaire international, une OCI de la Confédération des syndicats nationaux (CSN)

Développement solidaire international (DSI) fait partie des outils collectifs de développement économique mis sur pied par la Confédération des syndicats nationaux (CSN). DSI se greffe au tableau général de la CSN : « La CSN est sollicitée pour se livrer à des transferts d'expertise, à des projets de coopération ou encore à du cofinancement. On a donc formé une plate-forme de communication et de convergence pour faciliter ce type d'intervention sur le plan international. » C'est ainsi qu'est née l'OCI Développement solidaire international. À titre d'exemple, la direction de l'organisation affirme : « Nous poursuivons un projet d'appui au développement d'un réseau de coopératives d'épargne et de crédit au Brésil. Dans ce cas-là, il existe un parallélisme évident dans les structures, car la CSN est en rapport avec la CUT brésilienne depuis 20 ans sur des bases éthiques et de luttes sociales. Cette centrale a créé un noyau de coopératives pour offrir des services financiers à ses membres mais aussi à des personnes plus défavorisées du pays dans les régions du nord-est. Toute la dynamique de la microfinance et de l'accès à des capacités de production est en cause. En ce sens, l'expérience de la Caisse d'économie solidaire Desjardins en convergence avec les activités de la CSN sert d'exemple-miroir pour ce que les gens du Brésil essaient de mettre en place. »

L'Organisation internationale du travail (OIT) et les coopératives

L'Organisation internationale du travail (OIT), à partir de son secrétariat, le Bureau international du travail (BIT), fait d'abord et avant tout la promotion à travers le monde des droits du travail. Mais le BIT s'est aussi doté d'une politique en faveur de coopératives et de la TPE à partir des années 1990. Le BIT travaille ainsi à l'identification et à la promotion d'activités économiques innovatrices, en plus de consacrer une grande partie de ses actions au lobbying en faveur de la modification des cadres législatifs qui paralysent le développement des coopératives et qui en compromettent le rayonnement. Le BIT choisit de faire la promotion des petites et microentreprises, des coopératives et du microcrédit, qu'il identifie comme étant des composantes importantes dans toute stratégie pour en arriver à un développement économique et social durable.

Des entreprises collectives actrices d'un autre développement

Les activités économiques de ce type d'entreprises, marchandes ou non marchandes, peuvent concerner l'ensemble d'un village ou d'un quartier, ou seulement un groupe précis, comme les femmes, les jeunes, les commerçants, les agriculteurs, les artisans, etc. Elles peuvent prendre un statut d'association, de mutuelle ou de coopérative, mais très souvent elles n'en prennent pas. Leur proximité avec l'économie sociale et solidaire telle que développée dans les pays du Nord est relativement grande. Illustrons ce que sont ces **chantiers** de l'économie populaire en phase avec l'économie sociale et solidaire :

1. la création ou le maintien d'emplois : *talleres de producción* en Amérique latine, groupements d'artisans en Afrique de l'Ouest ;
2. le développement agroalimentaire : groupements villageois en Afrique de l'Ouest, coopératives de producteurs et syndicats multiactivités de paysans en Amérique latine ;
3. la commercialisation des produits et intrants agricoles : greniers villageois et banques de céréales en Afrique, systèmes collectifs de mise en marché ;
4. la commercialisation communautaire de l'artisanat : associations artisanales féminines en Inde, groupements d'artisans en Afrique et en Amérique andine ;
5. l'épargne et le crédit solidaire : coopératives d'épargne-crédit et caisses villageoises d'épargne-crédit en Afrique francophone, *credit unions* dans les pays anglophones, systèmes de crédit solidaire en Asie, en Afrique et en Amérique latine ;
6. les services collectifs de santé : mutuelles de santé en Afrique, coopératives de santé en Amérique latine ;

7. la protection collective de l'environnement : associations de reboisement et groupements d'intérêt économique (GIE) dans le secteur de la récupération et du recyclage en Afrique de l'Ouest ;
8. l'habitat collectif : associations et coopératives d'auto-construction en Amérique latine et associations de quartiers en Afrique ;
9. la sécurité alimentaire : cuisines collectives et jardins communautaires en Amérique latine.

Ces organisations sont généralement **des initiatives de communautés locales** qui au départ sont de petite taille. Elles sont souvent relativement homogènes, quant à la situation socioéconomique de leurs membres. Elles répondent à un besoin ressenti par les membres (production, épargne et crédit, logement, éducation et formation, soins de santé primaires, alimentation, etc.). Le rythme de développement des activités ainsi que leur mode d'organisation s'adaptent bien aux réalités locales et à une insertion dans la communauté locale (village ou quartier). Ces initiatives, sous-estimées quant à leur apport au développement, rappellent celles que les sociétés industrielles nées en Europe au XIX^e siècle ont mis en œuvre **pendant au moins deux cents ans**, dans le creuset de cette « économie de rez-de-chaussée », de ce premier développement (Braudel, 1985) :

L'essentiel est allé à l'aide globale ou macro-économique... Il manque le chaînon du premier développement, celui qui vise la prise en charge, par les populations elles-mêmes, des éléments clés de leur subsistance. Ce développement... des « pays » et des quartiers est le fondement incontournable d'un développement moderne, urbain, industriel et tertiaire, car il restaure ou instaure un marché intérieur (Verschave et Boisgallais, 1994, p. 98).

Mais **l'enjeu majeur aujourd'hui consiste à fédérer, à l'échelle nationale et internationale**, ces initiatives pour modifier leur échelle d'action et leur influence. Nous y reviendrons dans les chapitres suivants.

Conclusion à ce chapitre, il faut travailler au développement d'un important secteur non capitaliste. Concrètement, au Sud, il faut insister sur l'épargne et le crédit, l'agriculture, la forêt et la santé, lesquels sont, d'après toutes les recherches, **les principaux piliers** déclencheurs du développement actuel dans le Sud (Carfantan, 2009). D'autant plus que ces secteurs relativement anciens mais marginalisés dans l'ensemble de l'économie sont **redevenus stratégiques du fait de la crise écologique**. Que ce soit des piliers de développement n'est pas par hasard : historiquement, dans les pays du Nord, tout a démarré aussi par là. Et concrètement, les coopératives du Sud membres de l'ACI proviennent de ces secteurs.

L'ÉCONOMIE SOCIALE AU NORD

Quant à l'économie sociale des sociétés du Nord, elle a vécu, comme l'économie populaire du Sud, une longue période d'incompréhension de la part des pouvoirs publics. Pour démêler rapidement les choses, il faut d'abord remonter loin dans le temps (150 à 200 ans) :

1. les entreprises d'ESS s'inscrivent dans le sillage de mouvements sociaux, soit du mouvement ouvrier et paysan – syndical et coopératif – du XIX^e siècle et des nouveaux mouvements sociaux du XX^e siècle (mouvement associatif, mouvement écologique, mouvement des femmes) ;
2. elles font partie de l'histoire des classes populaires et moyennes qui se sont investies – ou plutôt se sont aventurées sur le terrain de l'économie – dans le développement d'entreprises ;
3. elles ont une éthique sociale forte héritée des mouvements sociaux de leur époque qui est inscrite directement, non seulement dans sa mission, mais aussi dans leur fonctionnement et leurs règles.

Le **sens premier et fondamental** attribué à l'économie sociale et solidaire aujourd'hui peut se résumer dans la formule utilisée par les coopératives : **s'associer pour entreprendre autrement**. Aujourd'hui, on s'accorde généralement sur cette première définition en la précisant par les quatre critères suivants (d'inspiration belge) : *a*) des **finalités** qui ne sont pas de servir les intérêts de détenteurs de capitaux mais de remplir des fonctions sociales, au sens où l'activité vise à assurer le croisement effectif et explicite de la viabilité économique et de l'utilité sociale ; *b*) des **acteurs** qui s'associent pour créer ensemble des entreprises qui répondent aux besoins d'un groupe ou d'une collectivité locale, très souvent en position de précarité par rapport au développement économique dominant (DED) ; *c*) des **structures et des règles** orientées vers la participation démocratique et dont la répartition du pouvoir ne se fait pas en fonction du capital détenu ; *d*) des **activités collectives** à caractère entrepreneurial, au sens où la production de biens ou de services se développe sur les marchés (privé ou public) à partir d'un travail de coopération entre associés d'une même entreprise. Le mouvement coopératif au fil de sa longue histoire a précisé ces critères en se donnant une déclaration de principe en sept points, dont celui très important de l'engagement dans la communauté, longuement débattu au sein de l'ACI, qui l'a adopté en 1995 (Favreau, 2010).

Dans cette perspective, trois dimensions de cette action collective sont prises en compte sans pour autant en privilégier une au départ : la dimension sociale (s'associer), la dimension économique (entreprendre) et la dimension politique (engagement citoyen). Selon les cas et les périodes, une dimension (ou deux) peut prendre plus de place que d'autres, mais les trois font partie intégrante de sa dynamique.

Plusieurs variantes de cette définition de base coexistent, certaines insistant plus sur la dynamique organisationnelle et sur le modèle coopératif, d'autres sur la dimension politique en liaison avec le développement de

L'entreprise collective comme mobilisation sociale : les trois dimensions

S'associer	Besoins de toutes natures permettant de se regrouper dans des organisations démocratiques	Dimension sociale
Entreprendre	Affronter le marché dans la production de biens et de services	Dimension économique
Autrement	Pluralité d'engagements citoyens avec des mobiles sociopolitiques divers	Dimension politique

services de proximité croisés avec le service public, ou encore sur son utilité sociale et écologique. Mais le **dénominateur commun** est le suivant: **ce sont des organisations à caractère économique** (créant de la richesse), **au service d'un groupe ou d'une communauté et misant sur la solidarité.**

Et ce qui a progressé, c'est que ce type d'initiatives économiques a inscrit tant dans ses statuts que dans ses valeurs : 1) une **lucrativité maîtrisée** (par distinction avec l'entreprise capitaliste, qui mise principalement sur la recherche du maximum de profit); 2) une **démocratie d'associés** (par distinction de l'entreprise capitaliste, où dominant de grands actionnaires contrôlant le pouvoir dans celle-ci); 3) une **logique d'engagement social** (par distinction avec une logique de surconsommation); 4) une **réponse à des besoins** dans la recherche d'un « bien-vivre » (par distinction avec la création liée au désir de richesse et de « vivre avec toujours plus »); 5) un **ancrage dans les territoires** (par distinction avec l'entreprise capitaliste peu soucieuse de sa localisation). Ce sont là les traits communs qui les distinguent de l'entreprise capitaliste. Sur tous ces registres, le capitalisme ne suit pas.

Cette forme d'économie deviendra donc, avec le temps, **un secteur économique particulier.** Mais ce pan de l'économie **se démarquera alors des lois du marché tout comme de la seule régulation publique** en mettant en

œuvre des principes d'organisation où la non-domination du capital se traduit dans les statuts mêmes de ces entreprises.

Ce secteur est de peu de poids diront certains. Erreur! Ce secteur est plus important qu'on ne le pense. Économiquement parlant, il représente 8 à 10% de l'économie des pays développés en termes d'emplois selon une enquête internationale menée par le CIRIEC (2000). À l'échelle européenne, cela représente près de 9 millions d'emplois (8 879 546) pour les 15 pays de l'Union européenne, avec des pointes pour certains pays tels les Pays-Bas (16,64% de l'emploi salarié du pays) ou le Danemark (13,85%). Une autre enquête confirmait que la décennie 1990 a vu une croissance fulgurante des coopératives, qui sont passées de 100 000 entreprises et 2 millions de salariés à 160 000 entreprises et 3,5 millions de salariés à l'aube de l'an 2000 (Defourny, 2002). Ce secteur est toujours en expansion et a mieux résisté à la crise durant la dernière décennie.

LES COOPÉRATIVES ET L'ÉCONOMIE SOLIDAIRE AUJOURD'HUI : INNOVATIONS ET CONTRIBUTION AU DÉVELOPPEMENT DURABLE DES TERRITOIRES

L'apport de ces entreprises de caractère démocratique va plus loin. On peut penser aux grandes coopératives et mutuelles dans les secteurs de l'agriculture, de l'assurance, de l'épargne et du crédit et à leur contribution au développement économique et social des pays. On peut également penser à la capacité innovatrice de ce type d'économie. Dans la plupart des pays du Nord et du Sud, de nombreuses activités socioéconomiques locales ont fait émerger de nouvelles générations de leaders économiques socialement responsables. On le verra dans les chapitres qui suivent mais en synthèse, leur champ d'intervention nous renvoie aux mobilisations sur l'emploi; au développement de nouveaux services collectifs de proximité; à l'expansion

du commerce équitable; au développement de coopératives forestières et éoliennes garantissant l'indépendance énergétique des communautés; aux filières d'activités économiques d'avant-garde telles que la bioénergie, l'agriculture biologique, le tourisme social; aux entreprises investies dans le secteur du commerce de quartier, dans la récupération et le recyclage d'ordinateurs, d'appareils ménagers, dans le secteur de la santé...

Nous l'avons dit au début de ce chapitre, le caractère citoyen des entreprises collectives, par-delà leurs réalisations, persiste; pas toutes, mais un nombre de plus en plus croissant (la crise aidant), à inscrire leurs convictions dans le développement d'un vaste **secteur non capitaliste** d'entreprises fonctionnant de façon démocratique. Le porte-parole des RMB, Thierry Jeantet, est très clair à cet égard. Il ouvrirait cette voie à la conférence internationale de Lévis en 2010:

Le capitalisme est en crise profonde, il est en train de se dévorer lui-même. Par ses excès et ses dérives, il prouve, d'une manière brutale et au détriment de tant de femmes et d'hommes à travers le monde, qu'il est sur le mauvais chemin. Cela ne veut pas dire que tout est mauvais, puisque le capitalisme fait aussi preuve d'une grande créativité et d'innovation. Mais il faut affirmer clairement qu'il y a une solution de rechange au capitalisme: l'économie sociale. C'est dire **qu'il faut que celle-ci prenne une place prépondérante** dans notre système économique. L'économie sociale ne doit pas remplacer les autres systèmes, mais il faut cependant changer les règles du jeu (Thierry Jeantet, dans Favreau et Molina, 2011, p. 34).

Ces initiatives, dans toutes ses familles d'entreprises et d'organisations collectives, que ce soit les coopératives, les mutuelles ou les associations, se distinguent par leur potentiel à devenir un mouvement: elles développent non seulement **des structures de production solidaires** où leur propriété est collective plutôt que fondée sur l'actionnariat, mais elles ont aussi forgé différentes organisations fédératives de représentation politique travaillant à **faire mouvement** (principe de l'intercoopération). Elles s'inscrivent

aussi dans l'économie de nos sociétés avec leur **identité** propre (concilier viabilité économique et justice sociale). C'est ce qui permet de penser que l'ESS peut être activement **partie prenante à une stratégie de dépassement du modèle actuel de développement**.

Depuis 20 ans, le paysage économique, écologique et social s'est profondément transformé sous le coup de grandes transitions économiques, politiques, sociales et environnementales planétaires. Des réponses à ces transitions ont alors surgi : nous avons assisté à **l'explosion d'initiatives alternatives** en économie un peu partout dans le monde ; à la **transformation des grandes organisations** nées ou reconstituées dans l'après-guerre (mouvement syndical, mouvement des agriculteurs, mouvement coopératif) ; à **l'émergence de nouveaux réseaux** ou de nouvelles organisations (ONG, mouvement de la consommation responsable, commerce équitable, réseaux de développement local, réseaux de finance solidaire et communautaire...).

À cela s'est ajoutée la montée de l'internationalisation de l'action collective à travers l'expérience des Forums sociaux mondiaux et d'autres formes d'organisations qui sont encore à la recherche d'une représentation politique citoyenne transnationale répondant mieux aux nouveaux défis. L'Alliance coopérative internationale, les Rencontres du Mont-Blanc (RMB) qui sont devenues récemment un Forum international de dirigeants de l'économie sociale, l'initiative internationale de Desjardins avec l'ACI et d'autres participent de cette démarche générale de constituer de nouvelles voies de solutions planétaires. Dans ce nouveau contexte, il est plausible de considérer que cette mouvance entrepreneuriale est mieux outillée pour participer au renouvellement et à la transformation des orientations et des stratégies de développement aux différentes échelles (nationale, continentale, internationale).

De plus, des dirigeants d'organisations coopératives et mutualistes, comme ceux de l'Alliance coopérative internationale (ACI), des dirigeants de plusieurs réseaux

sectoriels comme le Réseau européen des coopératives de travail, des dirigeants d'organisations syndicales nationales et internationales, des experts de nombreuses institutions internationales (PNUE, PNUD, FAO, OMS, OIT, UNESCO...), des entrepreneurs et des acteurs sociaux (syndicats, associations citoyennes), sans compter un nombre impressionnant de chercheurs en sciences économiques et sociales d'horizons très divers, soulignent tous à leur manière les limites et les aspects pernicioeux de l'actuel modèle de développement. Le nouveau, c'est qu'ils se questionnent tous **sur la transformation d'ensemble du modèle dominant de développement** et non plus seulement sur l'un ou l'autre de ses aspects.

Certes la pression capitaliste sur les entreprises de propriété collective demeure très forte et tend à les banaliser ou à les instrumentaliser. La banalisation est cependant réversible. De nombreuses expériences à travers le monde démontrent leur **potentiel alternatif**, surtout lorsqu'elles s'inscrivent dans un projet plus large. Constat qui s'appuie sur nos plus récents travaux d'enquête sur une quarantaine de réalisations marquantes à travers le monde (Favreau et Hébert, 2011).

C'est Felice Scalvini de l'Alliance coopérative internationale (ACI) qui résume bien une des dimensions importantes de la question: il faut « revenir au développement d'une pluralité de formes entrepreneuriales car la prévalence d'une forme unique d'entreprise assèche les sources dont elle tirait sa propre subsistance, de la même manière que les monocultures épuisent les sols sur lesquels elles poussaient ». Plus largement et en synthèse, quatre idées maîtresses peuvent être dégagées (Favreau et Molina, 2011):

1. il faut se défaire de la pensée économique qui mise exclusivement sur une croissance économique et financière sans s'occuper de développement et sur la seule initiative privée pour réguler la société. Il en découle la nécessité d'investir dans la **démocratisation**

de l'économie. C'est le premier axe d'un projet de société convoqué par les coopératives et l'économie solidaire ;

2. il faut renforcer la maîtrise collective et internationale des différents modèles de développement, afin de lutter contre le réchauffement de la planète et contrer l'affaiblissement de sa biodiversité. C'est un autre grand axe de transformation. En d'autres termes, il y a un devoir de répondre à **l'urgence écologique** ;
3. il ne faut pas laisser se privatiser des ressources considérées d'intérêt commun comme les secteurs stratégiques de la santé, de l'éducation ou de la culture, de même que les ressources que sont la terre, l'eau, les sources d'énergie, les forêts et les ressources immatérielles que sont la connaissance, Internet, les cultures, etc. Ce qui constitue un troisième grand axe, celui du **renouvellement de l'État**, de ses politiques économiques, sociales et environnementales ;
4. il faut accentuer la **solidarité internationale** à tous les niveaux, tout particulièrement en matière de coopération Nord-Sud dans un contexte d'interdépendance accrue où les urgences les plus fortes ne trouvent de réponse déterminante qu'en multipliant les échelles d'intervention (du local à l'international).

Bref, la recherche de nouveaux modèles de développement ou d'alternatives globales semble assez significative aujourd'hui dans le monde, de même que la prise de conscience en faveur d'une véritable défense des écosystèmes de la planète. La prise de conscience de la plus forte dimension internationale des pistes de sortie de crise aussi. Mais en même temps, aucune organisation ni aucun mouvement ne peut prétendre, à l'heure actuelle, avoir une réponse globale satisfaisante. La plupart des acteurs engagés dans les défis actuels de la planète conviennent du caractère **inédit** de la situation globale et de la **phase exploratoire** de la recherche d'alternatives globales. Rares sont les pistes qui font aujourd'hui l'unanimité. **Rio 2012**

arrive à point nommé pour fournir l'occasion à un certain nombre d'États, d'institutions et de mouvements de se saisir de nouvelles analyses et de nouvelles pistes de sortie de crise.

Avec sa longue trajectoire historique marquée de réussites convaincantes en dépit de certains déboires ainsi que sa présence dans toutes les économies de la planète, les coopératives et l'économie solidaire vont aujourd'hui plus loin avec leurs prises de position. Le Forum international des dirigeants de l'économie sociale et solidaire (FIESS) en aura été le précurseur.

L'ESS – de concert avec d'autres mouvements, celui des travailleurs, celui des producteurs agricoles, celui des consommateurs responsables, celui de l'écologie, etc. – travaille à sa manière à la réalisation d'un *New Deal* écologique et social à l'échelle de la planète. Si le xx^e siècle a donné un *New Deal* social significatif pour l'ensemble des travailleurs, un État social, il n'est pas interdit de penser à l'émergence au xxi^e siècle d'une nouvelle utopie, une sorte de *New Deal* écologique, d'une entente générale entre les États, cette fois-ci à l'échelle mondiale, visant un développement durable.

Cela suppose de bousculer fortement les pouvoirs établis. Parce que la plupart des entreprises s'en tiennent toujours aux plus bas salaires et aux régions les plus pourvues. Parce que les pouvoirs publics aujourd'hui, sous la pression de puissants lobbies privés, s'engagent très peu dans le repartage des richesses et des revenus. Sans compter la force des multinationales, qui veulent à tout prix maintenir le même modèle productiviste à l'échelle de la planète. Il y a donc des **blocages majeurs**.

Mais n'a-t-on pas vu le mouvement social du xx^e siècle (syndicats, coopératives et mutuelles, grandes associations de consommateurs, partis politiques progressistes), faire corps, à certains moments stratégiques (Fronts populaires ou programme de la Résistance en Europe au sortir de la Seconde Guerre mondiale), pour sortir de la crise des

années 1930 et être capable, dans un certain nombre de pays du Nord, de formuler à l'égard des États des demandes sociales telles que certaines sont devenues des régulations incontournables : assurance-chômage, assurance-santé, régimes de retraite, droit de vote des femmes, gestion collective de l'offre en agriculture, reconnaissance des syndicats, mise à contribution des mutuelles dans les systèmes publics de protection sociale... C'est ce qui a donné naissance à ce *New Deal* du xx^e siècle porté par des États sociaux.

Ces grandes réformes ont été le produit de compromis entre groupes qui ne poursuivaient pas les mêmes objectifs. Les États sociaux édifiés tout au long de xx^e siècle ont donné leur pleine mesure dans la période dite des « trente glorieuses » parce que, d'un côté, les mouvements sociaux ont su s'affirmer et négocier le partage de la richesse avec leurs opposants et, de l'autre, des gouvernements et des dirigeants politiques ont fini par s'ouvrir à la « question sociale », notamment dans les pays scandinaves et des pays comme la France, l'Autriche, la Belgique ou le Canada.

Ce n'est peut-être pas révolutionnaire, mais je trouve que le modèle européen du « *welfare state* » tel qu'il a été imaginé dans les années 1930, puis après la guerre, serait un modèle plus qu'acceptable pour le monde entier. Il n'est pas réalisé, y compris chez nous, mais, dans l'idéal, il est fondé sur le concept de solidarité intergénérationnelle, de résolution des conflits sur la base du droit et de la négociation, de service public... C'est un État qui essaie de faire en sorte qu'on n'ait pas constamment, individuellement, peur du chômage, de la vieillesse, de la maladie, de ne pas pouvoir correctement éduquer ses enfants. Le modèle européen a été une tentative d'instaurer ce type de relations entre le citoyen et l'État. Il serait un modèle universel réaliste. Le monde est assez riche pour le faire (Susan George dans la revue *Politix*, n° 790, 26 février 2004).

Comment aujourd'hui l'ESS peut-elle contribuer à construire un *New Deal* au xxi^e siècle qui cette fois sera écologique ? La force économique (le fameux 10/10/10 que

représente l'économie collective sous toutes ses formes) est une chose, **faire mouvement**, au sens fort de ce terme, en est une autre. Les initiatives de l'ESS et les organisations qui les représentent se déploient trop en rangs dispersés et investissent trop peu le terrain de la **représentation politique ouverte**, laquelle nécessite qu'on se fédère solidement tant sur le plan national que sur le plan international, et que puissent se faire des débats économiques d'envergure dans l'espace public. Pour ce faire, quelques organisations, dont les RMB, ont soulevé l'hypothèse que toute cette mouvance puisse converger autour de **contributions qui s'adressent directement aux pouvoirs publics nationaux et aux institutions internationales** à partir d'une plate-forme politique commune composée de cinq grands chantiers et d'une vingtaine de propositions, dont voici l'essentiel.

Cinq grands chantiers et vingt propositions

Premier grand chantier : démocratiser l'économie et favoriser sa territorialisation

1. Nous voulons favoriser par tous les moyens le développement d'un vaste secteur non capitaliste d'entreprises collectives fonctionnant de façon démocratique autour des enjeux de la crise globale que nous traversons.
2. Nous comptons poursuivre avec d'autres le travail de recherche permettant de mettre en place de nouveaux indicateurs de richesse.
3. Nous misons sur le développement d'emplois de qualité dans le cadre d'une économie misant sur le bien vivre dans un monde équitable.
4. Nous soutenons fortement la prise ou la reprise de contrôle des biens communs (eau, terre, ressources naturelles...) par les communautés et les États à partir, plus particulièrement, du développement de coopératives, de mutuelles et d'associations.
5. Nous invitons les pouvoirs publics à soutenir avec plus de force la « biodiversité » de l'économie, l'entrepreneuriat collectif et le développement durable et solidaire des territoires par des politiques et des législations qui leur sont favorables.

6. Nous visons à développer une finance propre à l'ESS ou favorable à celle-ci pour soutenir le développement de nouvelles entreprises collectives (fonds de travailleurs, programmes publics et internationaux d'accompagnement des entreprises collectives en démarrage...) et nous partageons avec d'autres le principe d'une régulation forte de la finance.

Deuxième grand chantier : affronter la crise de l'énergie et le réchauffement climatique

7. Nous revendiquons que les États contraignent toutes les entreprises (publiques, marchandes, collectives) à rendre compte non seulement de leur création de richesses au plan économique mais aussi de leur utilité sociale et de leur empreinte écologique.
8. Nous sollicitons les États pour que soit mise en priorité, par une écofiscalité appropriée, la conversion écologique de leur économie (une économie verte) dans l'habitat (efficacité énergétique) et dans le transport (collectif et public) en collaboration avec les organisations et entreprises de l'ESS qui œuvrent dans ces domaines.
9. Nous invitons les États à miser en priorité sur les énergies renouvelables (l'éolien, la biomasse, le solaire, le géothermique...) et le retrait, sinon le contrôle, de l'exploitation des énergies fossiles (gaz de schiste, pétrole...) en collaboration avec les organisations et entreprises de l'ESS qui œuvrent dans ces domaines.
10. Que le développement du mouvement de la consommation responsable et du commerce équitable soit systématiquement encouragé par les politiques publiques.

Troisième grand chantier : agriculture écologiquement intensive, filières équitables en alimentation et aménagement intégré des forêts

11. Nous considérons que des politiques de soutien à une agriculture écologiquement intensive et à un aménagement intégré des forêts doivent s'arrimer aux organisations paysannes et aux coopératives agricoles et forestières qui innovent dans ces domaines (biomasse, reforestation...).
12. Nous misons sur des institutions internationales et des États qui appuient résolument le droit des peuples à la souveraineté alimentaire en sortant l'agriculture et la forêt des règles internationales du « tout au marché » dont elles sont prisonnières.

Quatrième grand chantier : de nouveaux choix sociaux pour l'État

13. Nous voulons travailler à renouer au Nord avec un État social lié à ses territoires (régions) et à ses communautés par une participation citoyenne organisée dans la délibération sur les choix des priorités locales et régionales (en matière de santé, d'éducation, d'habitat, de services sociaux...).
14. Nous voulons travailler à soutenir au Sud la refondation d'États sociaux, notamment par une collaboration avec les initiatives d'ESS qui contribuent à solidifier un développement endogène, tout particulièrement en matière d'agriculture, d'épargne et de crédit, de santé et d'habitat.
15. Nous pensons que la vie associative productrice de lien social est indispensable, notamment par la création de nouveaux services collectifs telles des coopératives sociales dans des secteurs comme la santé, l'éducation, l'habitat... et que ceux-ci doivent émerger d'une cohabitation active des États avec les initiatives citoyennes.

Cinquième grand chantier : affronter la nouvelle phase de la mondialisation

16. Nous pensons nécessaire d'intensifier la solidarité internationale, tout particulièrement la solidarité Nord-Sud et Sud-Sud par le développement de nouveaux partenariats entre coopératives, mutuelles, fonds de travailleurs, associations, syndicats... partenariats encouragés par les pouvoirs publics.
17. Nous misons sur le développement de stratégies de renforcement de pôles continentaux et internationaux d'ESS. C'est à ce niveau que se situe le Forum international des dirigeants de l'économie sociale dans son travail avec des organisations comme l'Alliance coopérative internationale (ACI) et l'Association internationale de la mutualité (AIM)...

Pour mettre en œuvre ces chantiers et réaliser ces propositions : faire mouvement par une action politique fédérative

18. Nous croyons nécessaire, aujourd'hui davantage qu'hier, d'exercer une présence plus forte dans l'espace public et des prises de position sur des questions de société (ce document en témoigne, tout comme les Rencontres du Mont-Blanc, que nous organisons depuis 2004).

19. Nous voulons soutenir davantage la dimension confédérative internationale des organisations de l'ESS pour lui assurer plus de poids politique (Alliance coopérative internationale et autres réseaux).
20. Nous exprimons notre volonté de **faire mouvement** dans la prochaine décennie avec d'autres organisations (syndicales, écologiques, paysannes...) en instaurant un débat permanent autour d'une plate-forme commune de propositions (sociales, économiques et écologiques) dans la mouvance de cette grande rencontre internationale qu'est RIO+20.

Les prochains chapitres tenteront d'approfondir différentes composantes de la plate-forme en décrivant les réalisations marquantes qui témoignent des avancées dans ce sens (au Québec ou ailleurs dans le monde) et la portée politique de celles-ci.



L'énergie et le climat

Les alternatives sont déjà là

«L'enjeu du réchauffement climatique est entré dans l'espace public international avec plus de force et d'intensité avec Copenhague 2009. En gros, on sait qu'une hausse moyenne de 2 degrés Celsius représente le seuil au-delà duquel les risques de catastrophes climatiques sérieuses commencent à affecter négativement les écosystèmes, en particulier l'accès à l'eau et l'agriculture. Le réchauffement de la planète entraînerait une réduction de la productivité agricole à cause des sécheresses ou des inondations, l'aggravation de l'insécurité quant à l'accès à l'eau potable, des inondations côtières et l'accroissement des risques sanitaires. Dans le premier cas, cela induit une augmentation de plus de 600 millions de mal-nourris ; dans le second, le stress hydrique affecte plus de 1,8 milliards d'habitants ; dans le troisième cas, on peut estimer à 300 millions le nombre de réfugiés et dans le quatrième à quelque 220 à 400 millions de personnes exposées au paludisme (malaria), au choléra, etc.» (Houée, 2009, p. 204).

L'ENJEU ÉNERGÉTIQUE ET CLIMATIQUE

Le Groupe intergouvernemental d'études sur l'évolution du climat (GIEC) conclut de ce tableau général, bien résumé par le sociologue Houée, qu'il y a urgence pour les pays industrialisés du Nord de réduire leurs émissions de CO₂ de 30% d'ici 10 ans. On induit par là que les modifications dans l'économie de ces pays sont des modifications de grande envergure, fondamentales même dans ses principaux secteurs, que ce soit la production d'énergie, le transport, l'industrie, la forêt et l'agriculture ou le secteur du bâtiment, sans parler des déchets et des eaux usées.

Une économie verte selon la Confédération syndicale internationale (CSI)

Qu'entend-on par économie verte ?

Une économie où l'investissement dans la production soutenable et des technologies plus propres est régi par les principes clés de la justice sociale, la protection sociale et le travail décent.

Qu'est-ce qu'un emploi vert et décent ?

Un emploi vert est un emploi qui réduit à des niveaux soutenables les impacts environnementaux des entreprises et des secteurs économiques, tout en garantissant à toutes les personnes intervenant dans la production des conditions décentes de vie et de travail, ainsi que le plein respect de leurs droits. L'emploi vert ne se limite pas simplement aux emplois que les gens associent traditionnellement à l'écologie – comme la fabrication de panneaux photovoltaïques, la fabrication d'éoliennes, la conservation de l'eau et la gestion durable des forêts. Il inclut également la mise à niveau d'emplois connexes dans les secteurs de la construction et du transport public, de même que la réalisation d'améliorations en matière d'efficacité énergétique dans des usines manufacturières et les services à l'appui de toutes les industries...

Source : Inspiré de CSI, 2012.

Désormais, il faut prendre acte que certaines transitions risquent d'entraîner des conséquences irréversibles étant donné le **croisement de trois échéances** : l'échéance

climatique, l'échéance énergétique et l'échéance alimentaire. Contrairement à ce que l'on peut penser, ce ne sont pas les solutions techniques qui empêchent de réaliser ces réductions. « Avec les techniques actuelles et celles qui seront développées dans les prochaines décennies, il est réaliste de viser une réduction de 80 % à 95 % des émissions pour 2050 » (Bourque, 2012, blogue Oikos). Ce qui pose plutôt un problème, c'est la **volonté politique** de la communauté internationale et son corollaire, **le poids politique du lobby de l'industrie des énergies fossiles** (charbon, pétrole et gaz), qui bloque cette démarche capitale de reconversion à une économie verte.

Il y a donc des mobilisations à faire qui s'inspirent de réalisations en cours et des politiques publiques à mettre en œuvre qui vont dans cette direction. Voyons quelques exemples du processus qui est en marche en matière d'énergie et de climat.

LA RECHERCHE D'ALTERNATIVES : SCÉNARIOS D'UNE NOUVELLE STRATÉGIE D'INDÉPENDANCE ÉNERGÉTIQUE

Un moratoire sur le développement des énergies fossiles : l'expérience québécoise

Le gaz de schiste, depuis un peu plus d'une décennie aux États-Unis (500 000 puits dans 37 États) et depuis peu au Québec, est considéré par l'industrie gazière et pétrolière et par les gouvernements comme un véritable **eldorado stratégique**. Il constitue une véritable révolution sur la planète énergétique par ses techniques d'extraction du gaz naturel, une perforation du roc sur un kilomètre de profondeur et à l'horizontal sur la même distance, dans le shale d'Utica, lequel roc couvre une superficie de 10 000 km². Plus précisément, des centaines de communautés le long

de la vallée du Saint-Laurent, de Saint-Hyacinthe à Rimouski, seront touchées par la mise en œuvre de 20 000 puits, la plupart en milieu agricole, où 16 000 terres seraient menacées (Mesly, 2011 ; Foisy et McEvoy, 2011). Le hic c'est que la fracturation hydraulique pour aller chercher le gaz nécessite des milliers de litres d'eau à laquelle on a ajouté des centaines de produits chimiques dont on ne connaît pas la nature (et que les gazières ne veulent pas révéler).

Depuis 2010, de très nombreuses assemblées citoyennes se sont tenues en Montérégie, sur le gaz de schiste, notamment à Saint-Hyacinthe, à Mont-Saint-Hilaire, à Saint-Marc-sur-le-Richelieu et à Saint-Antoine-sur-le-Richelieu. Qu'y a-t-il derrière cette dynamique ? Plus qu'un moratoire sur l'exploration, de plus en plus d'organisations veulent revisiter l'enjeu de l'indépendance énergétique au Québec, principalement par une réduction de la consommation d'énergies fossiles et le développement d'énergies renouvelables.

En fait, l'assemblée citoyenne déterminante aura été celle de Saint-Marc-sur-le-Richelieu, au début de l'automne 2010, à la suite des désormais fameuses rencontres publiques de l'Association des minières et gazières du Québec dans la région.

L'assemblée de Saint-Marc aura été, on le constatera par la suite, le coup d'envoi historique d'un **regroupement interrégional de près d'une cinquantaine de groupes** pour toute la vallée du Saint-Laurent, regroupement qui s'est mis en place en quelques mois seulement. Résultat en bout de piste : une première victoire par l'obtention d'audiences du BAPE et, dans les faits, un quasi-moratoire. Et le 18 juin 2011 à Montréal, un point culminant : une manifestation évaluée à 7 000 personnes pour les uns et pour d'autres à 10 000. Sans compter, en cours d'année, l'engagement de 150 scientifiques qui soutiennent le mouvement¹.

Le talon d'Achille de l'industrie du gaz de schiste

Quel est le problème majeur de ce type d'opération? Le professeur de géologie de l'Université du Québec à Montréal et ingénieur de formation, Marc Durand, affirme noir sur blanc que «20 000 puits le long de la vallée du Saint-Laurent, ce qui est le plan des multinationales engagées dans ce dossier, vont libérer du méthane même quand les puits seront fermés». En fait, le talon d'Achille de l'industrie est le suivant : la corrosion venant avec le temps, les 20 000 puits abandonnés continueront de faire migrer le méthane par les failles du roc, sans compter les défauts de fabrication, toujours possibles, qui feront augmenter les risques de fuite. «Cela fait de ces puits, nous dit-il, une expérimentation à grande échelle». Et de conclure : «Ce serait une opportunité certes mais une opportunité de type Far West.» Parce que les entreprises ne sont capables de tirer de leur forage que 20% du gaz enfoui. Les 80% restants sont une bombe à retardement, car des émissions fugitives sont à redouter. Le méthane s'écoulera peu à peu parce qu'une partie de ce roc est perméable et que 20 000 forages l'auront rendu encore plus perméable. Or on sait que ce gaz est 25 fois plus nocif que le CO₂ une fois relâché dans l'atmosphère! Et jusqu'à maintenant du moins, les entreprises ne sont contraintes qu'à la restauration en surface. Déjà, 19 forages sur 29 relâchent du gaz dans l'atmosphère. C'est certes à géométrie variable, mais il y en a au moins deux, à Leclercville et à La Présentation, qui auront nécessité des restaurations immédiates.

Source : Louis Favreau (2011). <<http://www.oikosblogue.coop/?p=8892>>, consulté le 13 août 2012.

C'est donc très mal parti et très à risque pour les communautés en termes de **santé publique**, en termes de **contamination de terres agricoles**, en termes de **contrôle des communautés sur leur développement**, laissé dès lors à de grandes entreprises étrangères pour la plupart (Shepper *et al.*, 2011).

De façon générale, c'est toute la géopolitique des énergies au Québec et dans le monde qui est redéfinie par cette plongée dans l'exploitation du gaz de schiste. La mobilisation citoyenne est d'abord défensive (exiger un moratoire). Mais il n'est pas interdit de penser qu'elle soit aussi en train d'opérer un virage et qu'elle fasse aussi

pression sur les pouvoirs publics avec, cette fois-ci, une démonstration de la capacité des énergies renouvelables à répondre aux besoins énergétiques du Québec. C'est dans ce sens que s'inscrivent d'ailleurs les travaux de l'IREC, dans son axe de recherche « restructuration industrielle et conversion écologique ».

Nous suggérons de créer une nouvelle agence pour coordonner les stratégies visant une reconversion écologique de l'économie québécoise, de lancer de grands projets mobilisateurs dans les domaines des transports, de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables et de redonner à tous les acteurs de la société civile – en particulier les mouvements syndicaux, de l'économie sociale et écologiste – une pleine participation au processus de formulation et de mise en œuvre des stratégies (Gilles L. Bourque, Note d'intervention de l'IREC, août 2011).

Deux batailles sont donc à mener de front : d'abord celle de la résistance, du refus de s'engager dans le développement de nouvelles énergies fossiles comme le gaz de schiste. Puis, il y a celle de s'engager dans la bataille des énergies renouvelables : transport collectif misant sur l'électricité ; biogaz à partir de nos déchets ; production d'énergie solaire et création d'une filière éolienne. Illustrons brièvement cette dynamique par quelques initiatives québécoises et internationales qui vont dans ce sens.

Un monorail électrique interurbain à grande vitesse : le projet québécois

Selon Robert Laplante, directeur général de l'IREC, « les alternatives aux énergies fossiles ne manquent pas au Québec ». **Le Québec est une société très bien positionnée pour faire un choix géopolitique semblable à celui de la Suède**, puisqu'il est déjà en mode d'énergies renouvelables à hauteur de 50 % (40 % par l'hydroélectricité, 10 % par la biomasse). L'indépendance énergétique du Québec peut aller encore plus loin si une stratégie offensive de transport collectif à l'échelle de tout le territoire est adoptée. Parmi

les scénarios plausibles : **un monorail qui relie Montréal aux huit capitales régionales** à partir des autoroutes existantes. En principe, rien n'est à exproprier, ni les ménages, ni les terres agricoles et sur la base d'une participation adéquate des parties prenantes (notamment locales et régionales), il est à parier que l'acceptabilité sociale d'un bout à l'autre du Québec serait pratiquement sans problème majeur. De plus, le Québec est un producteur de matériel de transport collectif. Coût de cette grappe industrielle : 7 milliards de dollars. Apport : au bas mot, 50 000 emplois à la carte. On imagine la force que peuvent procurer les échanges interrégionaux dans tous les registres : économique, social, culturel (Bourque et Laplante, 2011).

Le solaire dans des villages grâce au développement coopératif

L'expérience d'une coopérative rurale d'épargne et de crédit au Sénégal

Au Sénégal, aux alentours de Mékhé, dans la région de Thiès, à trois heures de route de Dakar, la capitale, des paysans bénéficient de l'électricité photovoltaïque grâce à leurs « mutuelles de solidarité », toutes fédérées dans une coopérative rurale d'épargne et de crédit : plate-forme de pompage solaire pour irriguer la terre communautaire ; transformation de leurs produits agricoles (aubergines, choux, gombos, tomates, papayes et oignons) ; conservation ou stockage de leurs produits ; éclairage public par l'alimentation en lampes de basse consommation dans les petites rues des villages ; congélateur communautaire pour refroidir médicaments, aliments, jus de fruit maison ; recharge des téléphones mobiles ; etc. Tout cela nécessite de l'énergie dans une région qui dispose de 365 jours de soleil par année. Comment faire quand le réseau public d'électricité ne s'y rend pas et qu'il n'y a aucun espoir de son extension à de tels villages dans la prochaine décennie ? La réponse a pris forme en 1995.

Une union de groupements paysans
fédérant 90 « mutuelles de solidarité »

Dans chacun des villages, un regroupement coopératif de paysans, membre d'une Union des groupements paysans de Mékhé (90 groupements sont membres de l'UGPM), s'est mis en marche. Il gère aujourd'hui l'installation. À l'échelle sous-régionale, l'atelier Kayser voit non seulement à subvenir aux besoins énergétiques des agriculteurs, il voit maintenant à l'installation de stations familiales de production d'électricité solaire. À l'origine du projet un partenariat de l'UGPM avec l'ONG française *Terre solidaire*, par l'intermédiaire d'un prêt de sa société d'investissement, la SIDI (une société d'investissement solidaire pour le développement créée en 1983). Mais aussi, fait à noter, le soutien à la formation de leaders paysans de ce regroupement par UPA-DI (Rapport annuel 2010-2011).

Quand on connaît le contexte, on se dit qu'il y a là une **innovation majeure** de l'économie populaire et coopérative en milieu rural: en effet, au Sénégal, pays à majorité paysanne, il n'y a que 16% de la population rurale qui a accès à l'électricité (et à peine 10% en Afrique de l'Ouest). Or il est fortement improbable qu'on puisse un jour raccorder toutes ces familles au réseau public parce qu'elles sont généralement très dispersées (dans des villages de plus ou moins 500 habitants), ce qui serait très coûteux et que les entreprises publiques, par les temps qui courent, n'ont plus la cote pour longtemps au Sénégal comme ailleurs. De plus, l'UGPM juge que les produits pétroliers ont des prix nettement prohibitifs, sans compter qu'ils sont émetteurs de CO₂. Bref, l'avenir est au solaire et n'est pas réservé qu'aux riches!

Une mise en perspective du solaire sur le continent africain

À partir de cette expérience de l'énergie par le solaire dans un pays du Sud comme le Sénégal, on peut en déduire que, dans ces villages, la question écologique pour les coopé-

ratives et l'économie solidaire n'est pas un vain mot. Quand on pense au potentiel d'une telle initiative, on peut l'imaginer changeant d'échelle en devenant une alternative réelle aux énergies fossiles, étant donné le raccordement improbable à un réseau d'électricité nationale pour des centaines de milliers de familles des pays de l'Afrique de l'Ouest comme le Sénégal, le Burkina Faso, le Mali, la Guinée, le Niger, etc. Voilà bien un exemple qu'offre le croisement d'un mouvement paysan, d'organisations de solidarité internationale (Terre solidaire et UPA-DI) qui ont su développer des formations et des outils de financement appropriés, de même que le soutien à un dispositif durable, celui d'une coopérative d'épargne et de crédit au service d'associations villageoises. A l'heure de RIO 2012, ce type d'expérience arrive à point nommé!

Collecte des déchets à Saint-Louis, Sénégal

Pendant ce temps, à quelque cent kilomètres de là, à Saint-Louis, une commune importante de la région (200 000 habitants), des Groupes d'intérêt économique (GIE), version sénégalaise de l'économie populaire et solidaire, s'occupent de la collecte des déchets dans les quartiers populaires de cette commune, comme a pu le constater la délégation québécoise du Groupe d'économie solidaire du Québec (GESQ), qui s'était rendue au Sénégal au début de 2011 pour explorer de futurs partenariats, puis à Dakar pour les débats sur l'internationalisation de l'économie solidaire dans le cadre du Forum social mondial (<http://www4.uqo.ca/ries2001/gesq/archives_bulletin/bulletin_avril11.html>, consulté le 5 septembre 2012). Tout se tient! La variable écologique internationalise nos solidarités de façon souvent inédite.

Le développement coopératif dans la production éolienne

L'expérience coopérative belge

On peut s'engager dans un projet de coopérative pour ne pas être dans une spirale de spéculation. Un nombre grandissant de citoyens de pays européens s'approprient ainsi

l'énergie éolienne pour leurs propres besoins (l'Allemagne notamment). Avec la crise financière mondiale en filigrane, le mouvement coopératif prend de l'expansion et se renouvelle. C'est du moins ce que constate Jean-François Mitsch, dirigeant de la coopérative Émissions zéro ENERCOOP et fondateur de la Fédération belge des coopératives citoyennes de production d'énergies renouvelables (RESCOOP).

Se réapproprier l'énergie

La fédération belge regroupe une dizaine de coopératives, pour un total de 50 000 membres. Chacun investit un certain montant et est alimenté en énergie renouvelable, une filière courte du producteur au consommateur. Regroupées, elles peuvent fournir de l'énergie en continu à leurs 50 000 membres avec des unités d'éolien, des unités de gaz produit à partir de déchets agricoles, des unités hydrauliques et photovoltaïques.

Occuper le secteur des ressources naturelles et devancer les investisseurs privés, c'est le défi auquel la Fédération belge tente de répondre avec ses éoliennes citoyennes. En Europe, les gouvernements ont aussi voulu sortir de la stratégie des monopoles d'États sur les enjeux de l'énergie en libéralisant pour favoriser la compétition entre les différents acteurs présumant une baisse des prix de l'énergie. Or c'est tout le contraire qui s'est produit. Des actionnaires privés de grandes entreprises se sont servis au passage.

La force de la mutualisation

Ce que la libéralisation n'a pas réussi à faire en matière de prix, le mouvement coopératif, lui, y est arrivé. On se rend compte que, pour produire de l'électricité, par exemple, il est plus intéressant de financer de grosses machines comme des éoliennes que d'avoir chacun sa

petite solution sur son toit ou dans son garage. C'est une des clés aujourd'hui, il faut travailler à un échelon industriel, mais en collectant l'épargne de tout le monde.

Faire modifier la législation coopérative

La Fédération belge des coopératives citoyennes espère doubler son nombre d'adhérents et atteindre les 100 000 membres, l'équivalent d'une petite ville. Parce que plus le nombre de coopérants est grand, plus le poids de la fédération se fait sentir auprès des instances politiques. Déjà, Jean-François Mitsch se félicite d'avoir inspiré de nouvelles lois belges sur les marchés publics.

On avait identifié les mécanismes de marché au Québec et en Espagne. S'il y a un projet pour installer une éolienne dans une ville ou un village, il faut faire un marché public avec un cahier des charges et permettre à tous les opérateurs qui ont envie de développer ce projet de répondre. Ce n'était pas le cas en Belgique et la loi est en train de changer dans ce sens. Nous leur avons montré l'exemple du Québec et de l'Espagne, qui font déjà cela, et les avantages qui en découlent. Et comme nous avons suffisamment de membres et que nos propositions étaient apparemment bien structurées et bien documentées, nous avons été reçus favorablement (texte inspiré de l'article de Jessica Nadeau dans *Le Devoir* du 8 octobre 2011).

La reconversion industrielle négociée par un syndicat

Une expérience franco-allemande

L'usine de Vénissieux, près de Lyon, engage 820 salariés dans la production de pompes diesel. Elle appartient à une multinationale allemande, la multinationale du groupe Bosch (51 milliards d'euros en 2011, 300 000 salariés dans 60 pays). Non coté en bourse, le groupe Bosch a l'immense

avantage d'être à l'abri des pressions d'actionnaires trop compulsifs à la recherche de gains rapides. Décembre 2009, le site industriel français est menacé de fermeture. Coup de tonnerre à la direction du syndicat local, un syndicat CFDT (cousine française de la CSN) qui avait déjà eu maille à partir en 2004 en consentant un allongement de la durée du travail sans augmentation de salaire (de 35 à 36 heures). Cinq ans après cette entente, on repartait... à zéro. La direction du syndicat se rend en Allemagne : rendez-vous avec le grand patron. Elle obtient un sursis, s'adjoint les services d'un cabinet d'experts.

De fil en aiguille, l'idée émerge d'une reconversion de l'usine dans la fabrication de panneaux solaires. Convergence possible avec les ambitions internationales du groupe Bosch, qui veut s'investir dans les énergies renouvelables. Le cabinet d'experts travaille à démontrer les compétences collectives de l'usine de Vénissieux sur le plan technologique, mais surtout sur le plan organisationnel, à la suite d'une série d'entretiens sur le site industriel : productivité, qualité, gestion des stocks, délais de livraison constitueront des arguments convaincants pour la direction de l'entreprise. Aujourd'hui l'usine fonctionne avec quelque 420 travailleurs après avoir été 820 en 2004. Tout n'a pas été gagné mais, comme le dit le journaliste qui a couvert l'expérience : « Cette reconversion restera un modèle à suivre par les entreprises, les syndicats et les pouvoirs publics désireux d'éviter la fermeture de sites industriels » (M. Chevallier, *Alternatives économiques*, n° 312, avril 2012, p. 38-40).

Et au Québec le biogaz : une piste de reconversion industrielle

Ce petit détour par la France et l'Allemagne peut faire penser à la fermeture d'un site industriel à Montréal-Est, la raffinerie Shell, il n'y a pas si longtemps. Or la Communauté métropolitaine de Montréal prévoit à court terme y implanter l'une de ses deux usines de méthanisation. Kim Cornellissen, spécialiste en la matière (et vice-présidente

de l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique, l'AQLPA) nous racontait ceci au rendez-vous d'avril 2012 de la Caisse d'économie solidaire et du GESQ à Joliette:

Faire émerger une filière environnementale qui pourrait remplacer l'industrie pétrolière

...Tout ce qui est organique et non ligneux peut être valorisé en gaz naturel sans les inconvénients du gaz de schiste. Il y a présentement au Québec une dizaine de projets d'usines de biométhanisation qui sont annoncés, dont quelques-unes sont sous forme de sociétés d'économie mixte (SEM) et d'autres de propriété entièrement publique. Le financement de ces usines est de 650 millions de dollars dont les fonds proviennent à parts égales du fédéral, du provincial et du municipal. Parmi les usines qui sont annoncées, celle de Saint-Hyacinthe fonctionne déjà. Il y en a également **une qui est prévue à Montréal-Est**. À l'heure où la raffinerie Shell ferme, la Communauté métropolitaine de Montréal a décidé d'y implanter l'une des deux usines de biométhanisation. L'une ne remplace pas l'autre...

On peut cependant voir émerger une filière dans les solutions environnementales qui pourrait remplacer l'industrie pétrolière...

...Et c'est dans ces projets que l'idée de développement durable prend tout son sens : qu'on parle de ce projet à Montréal-Est, de l'utilisation de la biomasse pour le chauffage de l'hôpital et de bâtiments communautaires d'Amqui en collaboration avec la coopérative forestière de Matapédia, des modifications aux pratiques environnementales des coopératives, du soutien au développement durable des entreprises par le CLD et la SADC de Sorel-Tracy dans le cadre de l'Agenda 21 local, ce sont autant d'exemples qui démontrent que nous sommes capables au Québec de nous développer sans mettre en péril l'environnement et les communautés locales. Et que nous voulons le faire. La manifestation monstre du Jour de la Terre, tant à Montréal que partout au Québec, a bien démontré que nous désirons protéger nos terres, notre mer, notre monde et notre environnement.

Mais on a un gros problème. Le modèle économique alternatif n'est pas celui du gouvernement du Québec. Actuellement, **on essaie de nous imposer le modèle pétrolier et gazier...**

Source : Cornellissen, 2012, p. 3.

Le mouvement syndical et la conversion écologique de l'économie

Le mouvement syndical international va dans ce sens et cite en exemple dans un document récent (CSI, avril 2012), le développement d'emplois verts dans les industries de la construction et de l'énergie au Brésil, en Allemagne et en Afrique du Sud :

Brésil

Le programme brésilien de logements sociaux « Ma maison, ma vie ! » fut lancé en mars 2009. Il fournit aux ménages à faibles revenus des logements équipés, le cas échéant, de chauffe-eau solaires. Les foyers pauvres de par le monde dépensent une part disproportionnée de leur revenu en énergie. Il est projeté que jusqu'à 500 000 foyers soient équipés en 2011. Il est estimé que ce projet générera 30 000 emplois verts au cours des quatre prochaines années, sans inclure les emplois créés dans le cadre des chantiers de construction en tant que tels.

Allemagne

Le vaste programme de modernisation de bâtiments en Allemagne s'inscrit dans le cadre du programme Concept Énergétique 2050 du gouvernement fédéral, qui englobe parmi ses objectifs la réalisation d'un « parc immobilier climatiquement neutre » à l'horizon 2050. Mis sur pied en janvier 2001 en réponse à une crise économique dans le secteur du bâtiment, ce programme prévoit l'octroi de prêts avantageux pour la rénovation de bâtiments visant une meilleure efficacité énergétique. Les données disponibles indiquent que chaque euro d'investissement public « induit » quatre euros d'investissement privé. Un milliard investi dans le parc immobilier permet de préserver ou de créer près de 25 000 postes de travail.

Afrique du Sud

Un nouveau plan de croissance économique pour l'Afrique du Sud a été présenté par le ministre Ebrahim Patel en 2010. Il s'agit d'un programme ambitieux prévoyant la création de cinq millions de nouveaux postes au cours des 10 prochaines années, à travers une série de partenariats entre les secteurs public et privé opérant à tous les niveaux de l'économie verte, dans l'agriculture, l'industrie minière et l'industrie. L'expansion dans le domaine de la construction et la production de technologies destinées au photovoltaïque, à l'éolien et à la biomasse est étayée par le projet de plan pour l'énergie électrique, qui propose que les sources d'énergie verte contribuent pour 30% de la génération d'énergie nouvelle au cours des 20 prochaines années. Il est projeté que la production propre et les services environnementaux génèrent 300 000 emplois au cours de la prochaine décennie.

Source : CSI, 2012.

En conclusion, on voit bien qu'à partir de ces exemples, les initiatives coopératives et d'économie solidaire ne sont pas les seules à faire face à cette musique, à ce défi de conversion écologique en matière d'énergie-climat. Des groupes écologistes, des municipalités, des agences de développement local, des syndicats engagent des processus qui parfois amènent les pouvoirs publics à assumer l'enjeu. D'autre part, si ces exemples illustrent des possibles et donc permettent de contrer la fatalité, en revanche, ces initiatives, si nombreuses soient-elles, ne donneront des résultats véritablement structurants que si elles s'inscrivent dans un cadre global et une coopération d'ensemble à toutes les échelles d'intervention (du local à l'international). C'est ce qu'il nous faut voir. Qu'est-ce qui bouge sur le plan international à cet effet ?

DES PROPOSITIONS POUR RENOUVELER LES POLITIQUES PUBLIQUES

De concert avec un certain nombre d'États, le Programme des Nations Unies pour l'environnement y travaille déjà depuis un bon moment. C'est le PNUE qui a alimenté le Sommet de Rio+20. Voici comment.

Le scénario du PNUE est d'investir 2 % du PIB mondial dans une économie verte.

Le PNUE travaille avec les gouvernements. Son rapport – *Vers une économie verte : Pour un développement durable et une éradication de la pauvreté* – propose d'investir 2 % du PIB mondial dans 10 secteurs clés, ce qui permettrait de mettre en œuvre la transition vers une économie verte caractérisée par de faibles émissions de carbone et l'utilisation efficace des ressources. Selon le PNUE, ces investissements planifiés de 1 300 milliards de dollars par année parviendraient à contrecarrer la mauvaise allocation actuelle des capitaux, ce qui permettrait de diminuer les risques, les chocs, les pénuries et les crises de plus en plus inhérents à l'économie carbone – « l'économie brune » – existante, responsable de l'épuisement des ressources et du niveau élevé des émissions de carbone.

Pour le PNUE, l'économie décarbonisée – « l'économie verte » – est bonne non seulement pour créer des emplois verts dans les pays développés, mais elle constitue également un catalyseur essentiel de croissance et d'éradication de la pauvreté dans les pays en développement, où près de 90 % du PIB généré par les populations pauvres dépendent de la nature ou du capital naturel tel que les forêts et l'eau douce. À l'heure actuelle, nous dit le PNUE, entre 1 % et 2 % du PIB mondial sont consacrés à diverses subventions qui perpétuent souvent l'utilisation non durable des ressources dans des domaines tels que les combustibles fossiles, l'agriculture (y compris les subventions aux pesticides), l'eau et la pêche. Un grand nombre d'entre elles participent à la dégradation de l'environnement et à l'inefficacité de l'économie mondiale. Leur réduction ou leur disparition progressive présenterait de multiples avantages et libérerait des ressources pour financer la transition vers une économie verte. Il faut donc se résoudre rapidement à rediriger ces sommes vers de nouvelles pratiques.

Le PNUE cible 10 secteurs pour verdir l'économie mondiale : agriculture, bâtiment, offre énergétique, pêche, foresterie, industrie (dont l'efficacité énergétique), tourisme, transport, gestion des déchets et eau. Sur les 2 % du PIB proposés dans le rapport, les investissements par secteur seraient les suivants (les montants cités sont des investissements annuels) :

- 108 milliards de dollars pour le verdissement de l'agriculture, petites exploitations comprises ;
- 134 milliards de dollars dans le verdissement du secteur du bâtiment (en améliorant l'efficacité énergétique) ;
- plus de 360 milliards de dollars dans le verdissement de l'offre énergétique ;
- près de 110 milliards de dollars dans le verdissement de la pêche, comprenant une baisse de la capacité des flottes mondiales ;
- 15 milliards de dollars dans le verdissement de la foresterie ;
- plus de 75 milliards de dollars dans le verdissement des activités industrielles, dont l'industrie manufacturière ;
- près de 135 milliards de dollars dans le verdissement du secteur du tourisme ;
- plus de 190 milliards de dollars dans le verdissement du transport ;
- près de 110 milliards de dollars dans les déchets, avec le recyclage ;
- un montant du même ordre dans le secteur de l'eau, dont l'assainissement.

On comprendra dès lors que le Forum international des dirigeants de l'économie sociale et solidaire (FIDESS) se soit positionné sur ces enjeux lors de sa cinquième édition internationale à Chamonix, à la fin de 2011. Et que le mouvement syndical international va, à sa manière, dans la même direction.

La contrainte écologique a fait son apparition dans la conscience des élites mondiales avec la Conférence des Nations Unies sur l'environnement à Stockholm, en 1972. La rareté des ressources naturelles fait alors son apparition à l'avant-scène internationale. Vingt ans plus tard, ce n'est plus seulement la rareté des ressources naturelles mais, pour beaucoup, les gaz à effet de serre (GES) et l'érosion de la couche d'ozone qui provoquent le réchauffement

climatique. On est dès lors en plein cœur de l'enjeu énergie-climat. Aujourd'hui, cette « menace pour les générations futures » est devenue une menace pour tous maintenant. Tout ne se ramène pas à l'enjeu énergie-climat. À cette menace se superpose, au milieu des années 2000, celle de la crise alimentaire. C'est l'explosion des prix alimentaires. L'enjeu de l'alimentation-santé devient tout aussi important. C'est ce que nous verrons au prochain chapitre.

Les propositions du Forum international des dirigeants de l'économie sociale et solidaire (FIDESS)

Nous demandons aux chefs d'État et à leurs gouvernements :

- de contraindre toutes les entreprises (publiques, marchandes, collectives) à rendre compte non seulement de leur création de richesses sur le plan économique, mais aussi de leur utilité sociale et de leur empreinte écologique afin de diriger toutes les activités vers une économie responsable. De notre côté, nous serons de la partie, en tant qu'entreprises et organisations de l'ESS, en poursuivant avec d'autres le travail de recherche permettant de mettre en place de nouveaux indicateurs de richesse et voulons généraliser le recours à des outils d'évaluation de la performance, non plus restreinte aux seuls apports économiques, mais valorisant également les plus-values sociales et environnementales (bilans sociétaux) ; (proposition 6)
- d'agir pour préserver notre modèle de gouvernance spécifique, chaque fois qu'il existe, pour assurer son respect sur le plan international. De notre côté, nous favoriserons votre engagement en associant les parties prenantes (salariés, consommateurs, etc.) à la gestion de nos entreprises et structures de l'ESS, en le renforçant et le modernisant pour l'adapter aux nouvelles réalités et garantir ainsi le fonctionnement participatif de nos organisations. Notre mode de gouvernance démocratique des entreprises d'ESS intégrera des objectifs sociaux, civiques et environnementaux au-delà même des règles de responsabilité sociale des entreprises (RSE) ; (proposition 7)
- D'encourager systématiquement le développement du mouvement de la consommation responsable et du commerce équitable par des politiques publiques et des accords internationaux. (proposition 8)

Source : FIDESS (2012). Extraits du document d'orientation des RMB.

La CSI : pour un modèle d'investissement vert dans les pays

Les recherches économiques menées par le Millenium Institute dans 12 pays montrent que l'investissement de 2 % du PIB dans l'économie verte peut suffire à créer **jusqu'à 9,6 millions de nouveaux emplois par an** dans les pays et les industries examinés. Le potentiel de création d'emploi et les perspectives d'emploi découlant des investissements verts, toutes nations et toutes industries confondues, sont considérables. La perspective d'une transition à une économie plus verte agira au profit des travailleurs, des entreprises, des économies nationales et des générations futures. Une étude économique indépendante démontre les possibilités de création d'emploi dans 12 pays, moyennant des investissements ciblés dans des industries choisies. Une analyse par pays permet de déterminer les principales mesures sociales à mettre en œuvre pour garantir des emplois décents. Les investissements sont alloués suivant un modèle d'investissement vert, marquant une nette rupture par rapport au scénario du *statu quo* qui avait jusqu'ici suscité les faveurs de certains gouvernements et d'une partie du secteur privé. Les politiques, les réglementations et les placements financiers des gouvernements sont à même de générer les fonds destinés aux investissements...

« Nous pouvons créer 48 millions d'emplois verts et décents sur cinq ans, et ce, rien que dans 12 pays. Imaginez ce que nous pourrions faire dans 24 pays, imaginez dans 50 pays, combien de centaines de millions d'emplois pourrions-nous créer » d'affirmer Sharan Burrow, secrétaire générale de la CSI (Burrow, 2012, p. 2).

NOTE

1. Pour en savoir plus long sur cette mobilisation citoyenne (points forts et points faibles), voir P. Batellier et L. Sauvé (2011). « La mobilisation des citoyens autour du gaz de schiste au Québec: les leçons à tirer », *Gestion*, vol. 36, n° 2, p. 49-58.

5

L'agriculture et l'aménagement des forêts

Un virage écologique est en cours

Peut-on tolérer encore longtemps des États qui ont des politiques de laisser-faire face à l'intensification de l'exploitation des ressources naturelles et notamment des ressources énergétiques fossiles, l'exploitation intensive de terres agricoles à des fins énergétiques (ce qui menace la biodiversité), l'utilisation des terres arables à d'autres fins (grands centres d'achat, espaces pour le parc automobile au Nord, terres pour produire des agrocarburants au Sud) ? Peut-on laisser une agriculture productiviste continuer à utiliser massivement des intrants chimiques et des pesticides en polluant les nappes phréatiques et les cours d'eau, à augmenter la distance entre la production agricole à grande échelle et les lieux de transformation et de consommation, etc. ? (Document d'orientation des RMB)

L'ENJEU DE L'AGRICULTURE ET DE L'AMÉNAGEMENT DES FORÊTS

Cette crise alimentaire est une question clé, tant sur le plan social que sur le plan économique et écologique. La question qui tue : pourquoi des émeutes alimentaires un peu partout à travers le monde ? En effet, 37 pays ont été menacés de crise alimentaire en 2008 selon l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). Un peu partout dans le monde, le prix de l'essence a monté en flèche et celui de certaines denrées alimentaires a explosé, notamment celui des céréales. Et pour nombre de pays du Sud, cela a été et c'est le pire ! Cela mérite explication.

La crise alimentaire est un défi planétaire qui va de pair avec la question énergétique et le réchauffement climatique. Des enjeux tout à la fois locaux et internationaux devenus majeurs aujourd'hui. On peut pointer les responsables : des multinationales et les principaux gouvernements des pays du Nord, États-Unis en tête. C'est une menace pour de nombreux pays du Sud, dont l'agriculture nationale a été orientée vers l'exportation, mettant du coup à mal la diversité de leurs produits. Menace aussi pour les agricultures nationales, car la concentration autour de quelques pôles d'agriculture industrielle et le contrôle par les transformateurs et les grandes chaînes alimentaires risquent de s'accroître. Menace également de la montée du prix du pétrole, qui rend le transport des marchandises plus aléatoire. Menace écologique enfin sur l'irrigation des terres par défaut d'accès suffisant à l'eau. Autrement dit, derrière cette hausse des prix, des changements structurels sont en cours.

Au Nord et encore plus au Sud, l'enjeu de la **souveraineté alimentaire** est ainsi revenu à l'avant-scène internationale (GESQ, 2010). Cela tient au fait que l'agriculture et la filière alimentaire subissent, tendanciellement, le même traitement industriel et financier que les autres activités économiques : de grandes firmes multinationales pour assurer l'agrofourmiture (Monsanto, Bunge, Syngenta, Bayer, Dupont, etc.) ; de grandes firmes multinationales pour la

transformation agroalimentaire (Nestlé, Coca-Cola, General Mills, Kraft Foods, Unilever, Smithfield Food, etc.); de grandes firmes multinationales pour la grande distribution de masse (Walmart, Carrefour, Tesco, Metro Group, etc.) dans un marché de plus en plus international mais avec peu de protections... La question est bien posée par Michel Griffon, spécialiste international en matière d'agriculture (Griffon, 2006). Aux RMB, dans un atelier sur les agricultures et le développement durable, il dit: « Il y a de 20 à 25 millions d'exploitations dans le monde, qui font de l'agriculture industriellement intensive, ce qui représente 30 à 40% de la production mondiale. Mais cette exploitation vit présentement une hausse des coûts de l'énergie, génère beaucoup de gaz à effet de serre, est dommageable pour la biodiversité et entre dans une phase de rareté » en ce qui a trait aux engrais (dont une bonne partie dépend du pétrole) et à l'eau (étant donné le changement climatique). La demande pour plus de viande ne fait qu'accentuer les besoins en terres (production de maïs et de soya) pour alimenter le bétail. C'est notamment le problème de la Chine. Si, de plus, on va vers les agrocarburants parce que l'agriculture et la forêt sont les candidats au remplacement du pétrole, on voit tout de suite se profiler le cercle vicieux.

« Puis il y a deux milliards 400 millions de petits exploitants peu mécanisés, ne disposant pas d'un régime sanitaire adéquat, peu productive et dont l'enjeu est d'accroître leurs rendements » avec, en autant que faire se peut, des techniques dont les coûts seraient faibles et une production respectant l'environnement afin de rendre les terres plus fertiles. Griffon ne s'en cachait pas, l'équation est très difficile à résoudre.

La première révolution verte, l'agriculture industriellement intensive, a sans doute, selon lui, amélioré le sort d'un certain nombre d'exploitants tout en diversifiant les produits pour les consommateurs des pays riches. Mais, aujourd'hui, c'est une agriculture polluante et une agriculture également laminée par le prix du pétrole, appelé à devenir de plus en plus cher. L'option prometteuse est fondée sur

l'écologie scientifique, une « agriculture écologiquement intensive » qui met à contribution les écosystèmes autrement. Par exemple, des insectes nuisibles à la production agricole peuvent être contrôlés par d'autres insectes qui en font leur proie. Ou encore le charbon de bois en poudre, lorsqu'il est réparti dans le sol, permet la rétention de l'eau et des nutriments. Bref une révolution biologique est en cours, laquelle permettrait d'abandonner le labour intensif et d'augmenter le capital fertilité dans les sols. Cette révolution biologique vaudrait tant pour les gros que pour les petits exploitants. Conditions : miser sur un investissement en main-d'œuvre, investir en recherche et tabler sur une aide au développement initial. C'est la voie écologique par la recherche scientifique et par l'émergence de nouvelles techniques agricoles. L'autre voie est économique et concerne surtout les pays du Sud : restaurer la capacité de production alimentaire locale destinée aux villes plutôt qu'à l'exportation. Condition : restaurer la notion de politique agricole, qui équivaut, dans nombre de communautés du Sud, à faire véritablement la lutte à la pauvreté. Explorons dans un premier temps des réalisations marquantes des coopératives et de l'économie solidaire qui vont dans ce sens, puis nous irons du côté du rôle des États et des institutions internationales.

DES RÉALISATIONS AU QUÉBEC ET DANS LE MONDE D'UNE ÉCONOMIE VERTE ET SOLIDAIRE

Nutrinor, une coopérative agricole engagée dans le développement durable

Créée il y a plus de 60 ans, la coopérative Nutrinor a pour ambition d'être reconnue comme un chef de file dans la transformation de produits agroalimentaires nordiques et dans la production de bioénergies. Pour y parvenir, elle a choisi la voie du développement durable. S'inspirant de l'expérience mise au point par Coop de France et

expérimentée par la coopérative agricole Nouricia (Champagne-Ardenne), Nutrinor a lancé en 2009 un vaste exercice qui a conduit à l'élaboration d'une politique de développement durable.

Nutrinor

- 3^e coopérative agroalimentaire d'importance au Québec et 10^e au Canada.
- 1 200 agriculteurs membres
- 400 employés
- Chiffre d'affaires : 312 millions de dollars
 - Agroalimentaire : 192 millions de dollars
 - Énergie : 105 millions de dollars
 - Matériaux/fournitures : 16 millions de dollars
- Actif de 82 millions de dollars

Source : Yvan Morin, président (2011). Présentation PowerPoint au Forum régional de la Coopérative de développement régional (CDR), Saguenay, 25 novembre.

Pour y arriver, la coopérative a amorcé ses travaux par une importante consultation de ses employés, de la direction et de ses membres et, à l'externe, de ses clients, des consommateurs, des fournisseurs, de leurs partenaires financiers, industriels et commerciaux. Tout a été mis sur la table lors de ces consultations qui ont rejoint près de 300 personnes. Cette démarche a vu Nutrinor mettre en place six grands chantiers (quatre économiques et deux environnementaux), devenant par le fait même un leader dans le développement durable.

Les six grands chantiers retenus par Nutrinor

- Instaurer une culture organisationnelle de développement durable
- Communiquer de manière transparente et efficace
- Assurer la pérennité des activités et la création de la richesse collective
- Assurer un milieu de travail sécuritaire, stimulant, sain et plaisant
- Favoriser les chaînes de valeurs responsables
- Réduire l'empreinte environnementale

Dans cette foulée, une des premières mesures prises par la coopérative a été de réduire les émissions de gaz à effet de serre liées au transport de ses marchandises. À titre d'exemple, l'approvisionnement de la meunerie qui s'effectuait par camion a été remplacé par un transport par train, ce qui a pour effet de réduire les émissions de gaz à effet de serre d'environ 221,4 t annuellement. Dans le même esprit, Nutrinor a procédé à un investissement de 600 000 \$ dans le but d'améliorer la gestion de l'énergie dans les activités de sa laiterie d'Alma.

Nutrinor a poussé encore plus loin l'audace en se tournant résolument vers les énergies vertes. Ainsi, et en lien avec sa mission de valorisation de l'agriculture nordique, Nutrinor fait du développement des bioénergies une part intégrante de sa vision d'entreprise. Avec BioNor Énergies, sa toute nouvelle division, Nutrinor prend le virage vert et durable. Dans un premier temps, Nutrinor a mis sur pied le projet biodiesel qui vise à recycler en biodiesel les quelques 750 000 litres d'huile alimentaire usée qui sont expédiés à Montréal pour y être traités. Mais la coopérative ne s'arrête pas là. En partenariat avec trois coopératives forestières et deux autres coopératives agricoles de la région, elle a pour objectif de contribuer à la diversification de l'agriculture régionale en développant, sur des terres marginales, des cultures adaptées à la production de biodiesel. C'est ainsi que sept parcelles de 0,7 ha ont été plantées de boutures de saule. Le saule peut atteindre six mètres après trois ans et produire de 7 à 23 tonnes de matière sèche à l'hectare. Un plan de saule, productif pendant 15 à 25 ans, a plusieurs utilisations : biomasse, litières, panneaux gaufrés, éthanol cellulosique. Le saule permet également de valoriser les terres marginales, les bandes riveraines, les terres en friche et même de revitaliser des coins de pays.

L'engagement de Nutrinor en matière de développement durable s'exprime par la contribution de six millions de dollars par année qu'elle consacre en recherche

et développement. Le président de la coopérative, Yvan Morin, affirmait lors de sa présentation au forum régional de la Coopérative de développement régional (CDR), le 25 novembre 2011 : « Soyons clair, le développement durable n'est pas un chantier à part, c'est complètement intégré à notre façon de faire aujourd'hui, voilà pourquoi nous investissons de plus en plus dans la recherche par BioNor que nous avons créé très précisément pour aller encore plus dans cette direction. » Cahier des charges, système de traçabilité, chaîne de valeur sont donc sur toutes les lèvres des dirigeants de cette coopérative. « Pourquoi produire ici et transformer ailleurs ? Ça nous pose problème ! » Circuit plus court : « On a donc commencé à faire, en matière de production porcine, la transformation ici dans la région. » Et en réponse à une question sur ce qui pousse Nutrinor à aller de plus en plus loin dans le développement durable, le président Morin a conclu : « D'abord, cela rejoint les fondements de la coopération. Puis, cela assure une pérennité aux producteurs agricoles membres de Nutrinor. Et on ne s'en cachera pas ! La demande du marché est là de plus en plus que ce soit le grand public, le gouvernement et même les détaillants. »

À propos du débat sur la « biomasse »

Dans le cas du virage « biomasse » des coopératives forestières comme dans le cas de celui des coopératives agricoles, il s'agit de projets de petite et moyenne envergure à l'échelle des communautés et non de grands projets émanant de multinationales. Les projets de ces derniers nécessitent une récolte massive de la biomasse forestière, ce qui pose problème, d'où que « la gestion des ressources en biomasse devrait être sévèrement contrôlée par les États et les communautés locales, en privilégiant d'abord les entreprises d'économie sociale et les PME locales... » (Laplante *et al.*, 2011, p. 7).

Nutrinor est probablement en avance sur bien d'autres. Nutrinor n'est pas seule comme coopérative à bouger dans ce sens. Des coopératives agricoles québécoises dont

Nutrinor soutiennent des initiatives qui vont dans cette direction au sein de communautés du Sud, notamment en Bolivie.

Les coopératives agricoles et le développement durable : l'expérience bolivienne¹

SOCODEVI, OCI des coopératives québécoises (mis à part la fédération des caisses Desjardins qui a son propre relais dans le Sud, DID, Développement international Desjardins) a accompagné, depuis sa naissance en 1985, quelque 650 organisations dans des domaines aussi variés que les ressources forestières, la mise sur pied de mutuelles de santé et d'assurances ou le commerce équitable de différents produits du secteur agroalimentaire, pour ne parler que de ceux-ci, le tout dans une quarantaine de pays. Parmi les projets réalisés, une expérience de 10 ans de collaboration avec des communautés paysannes en Bolivie se démarque assez bien.

«Lorsqu'on met les efforts et les ressources suffisantes pour rejoindre les populations là où elles se trouvent, c'est-à-dire dans le milieu rural et dans le secteur agricole, on peut lutter de façon efficace contre la pauvreté et commencer à rêver d'un monde plus juste, plus solidaire et plus équitable», nous a confié en entrevue Réjean Lantagne, directeur général de SOCODEVI, en se référant au projet de soutien de son organisation au renforcement de nouvelles coopératives dans le secteur des produits agroalimentaires (des épices, des condiments et des huiles essentielles) en Bolivie. C'est SOCODEVI qui sert de passerelle entre les coopératives d'ici et celles du Sud.

C'est depuis 1998 que SOCODEVI réalise son projet de soutien aux producteurs agricoles de la région de Chuquisaca en Bolivie, projet qui visait au point de départ la diversification des activités génératrices de revenus de groupes de paysans boliviens. Après les études nécessaires de diversification et les essais de production adaptés aux

particularités géographiques, climatiques et socioéconomiques de la région, le choix de la diversification s'est arrêté sur les épices et plus particulièrement l'origan. La formation et l'assistance technique fournies ont permis aux producteurs de cultiver l'origan sur une petite superficie de leurs fermes. Générer des revenus additionnels pour les agriculteurs, grâce à l'augmentation des superficies réservées à la diversification des cultures de l'origan et d'autres épices présentait un grand défi de viabilité économique, sans oublier la nécessaire mise en œuvre de pratiques favorisant la protection de l'environnement. Ce double défi a été relevé en partie grâce à une coopération Nord-Sud (Québec/Bolivie) bâtie au fil d'une décennie entre membres de SOCODEVI d'une part, et membres de coopératives boliviennes d'autre part. En outre, le projet visait à ce que cette production soit transformée sur place et commercialisée par les mêmes coopératives.

Mais pour atteindre ce dernier objectif, il fallait obtenir une qualité de production et des volumes suffisamment intéressants pour accéder à des marchés d'exportation dans les pays de la région. Les priorités du projet ont finalement été dirigées en bonne partie vers le renforcement des capacités techniques des coopératives elles-mêmes, notamment des capacités de création et de gestion d'une **entreprise de commercialisation des produits**.

Les résultats, sur 10 ans, furent probants : plus de 1 000 familles de 93 communautés dans huit municipalités du sud-est de la Bolivie ont doublé leurs revenus grâce à la diversification de leur production agricole. D'autre part, le nombre d'agriculteurs membres de ces coopératives n'a cessé de croître. De plus, la certification « bio » a permis de commercialiser leurs produits dans des marchés de niche.

En 2005, une ONG bolivienne intervenant dans le développement rural participatif, Fundacion Valles, la centrale de coopératives Agrocentral et SOCODEVI créent une coentreprise nommée Unidad de Negocios de Especies y Condimentos (UNEC), qui a pris en charge la transformation de l'origan et d'autres épices de même que leur

commercialisation. L'UNEC est devenue la principale entreprise exportatrice de produits agroalimentaires de la région en direction de l'Uruguay, de l'Argentine et du Brésil.

Des études de marché et des essais se poursuivent aujourd'hui pour étendre la production à d'autres herbes aromatiques telles que le thym, le cumin et l'anis, ainsi qu'à des essences dérivées de ces plantes. C'est ainsi que la combinaison d'une participation active des dirigeants coopératifs, la volonté des agriculteurs ainsi que le soutien de SOCODEVI et de la Fondation Valles ont rendu possible la création d'un début d'agro-industrie dans cette région de la Bolivie. Le budget de cette réalisation s'élevait à 1,4 million de dollars sur une période de huit ans dans un partenariat de réalisation établi de concert avec Agrocentral et toutes ses coopératives affiliées. Ces dernières années, cinq autres projets, instaurés par les mêmes coopératives d'Agrocentral, ont été soutenues sur le plan technique et financier par des coopératives agricoles du Québec membres de SOCODEVI (cinq coopératives agricoles dont la Coop Nutrinor) : trois projets de construction de poulaillers de poudeuses, quatre poulaillers de poulets de chair et deux centres d'élevage du porc.

On peut retenir de cette expérience et de ce type de projet de soutien à des communautés du Sud **un fil rouge** : l'effet majeur d'offrir aux communautés du Sud des dispositifs économiques de nature collective susceptibles d'assurer le contrôle de leur propre développement, cela leur permet de se défaire elles-mêmes de la pauvreté et simultanément de s'inscrire dans une démarche de développement durable.

Les coopératives forestières québécoises : le virage de la biomasse

Les communautés forestières sont en crise depuis longtemps : les dernières années ont été particulièrement difficiles, les emplois forestiers depuis 2005 sont passés

de 144 000 à 68 000, une chute de près de 55 %. Du côté du réseau coopératif dans ce secteur, le chiffre d'affaires, dans la dernière décennie, est passé de 460 à 225 millions de dollars et les emplois coopératifs de 6 400 à 3 000. Comment des communautés font-elles face à ces enjeux de dépossession et à l'enjeu de plus en plus déterminant de l'urgence écologique ? Récit d'une expérience de conversion d'entreprises coopératives prenant le virage vert.

C'est depuis 2007 que la Fédération québécoise des coopératives forestières pilote un projet qui vise à soutenir l'engagement des coopératives dans l'utilisation de la biomasse forestière. Cette transformation des coopératives forestières dans les dernières années est très peu connue. Il s'est opéré là un virage majeur vers la filière énergétique et plus précisément vers la **biomasse forestière**. La Fédération québécoise des coopératives forestières (FQCF) milite pour une stratégie d'aménagement durable des forêts basée sur une approche écosystémique : « les coopératives forestières ont réalisé qu'elles pouvaient devenir des vendeuses d'énergie verte pour leur communauté plutôt que de simples cueilleuses de matière première », de dire son directeur, Jocelyn Lessard, dans un article de la revue *Vie économique* (juin 2012). Comment les choses se présentent-elles ?

La FQCF regroupe quelque 40 coopératives de travailleurs du secteur forestier. Ces coopératives emploient plus de 3 000 personnes. Elles sont engagées dans tous les secteurs de l'industrie : production de plants en pépinière, sylviculture, récolte et transformation. En faisant de la biomasse forestière une priorité, la FQCF s'est placée au cœur du **remplacement des combustibles fossiles**, car celle-ci est considérée comme neutre en carbone et son utilisation en tant que source d'énergie permet de réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES). Il s'agit ici de biomasse forestière utilisée pour des fins énergétiques produite dans **le cadre d'un aménagement intégré et durable** des forêts.

La FQCF a ainsi constitué une filiale, Service Forêt-Énergie (SFE), qui offre aux coopératives des services complets, partant des études d'approvisionnements, de potentiels de conversion par territoires (MRC) et de faisabilité pour les projets les plus intéressants.

Déjà, une douzaine de coopératives sont engagées dans des projets avec les établissements locaux de leur communauté. La première chaufferie institutionnelle conçue pour être alimentée à la biomasse forestière a été inaugurée à l'hôpital d'Amqui, en Gaspésie, à la fin de 2009. La FQCF a également organisé des missions pour les dirigeants de ses coopératives en Europe et aux États-Unis. Le développement de cette filière permettra non seulement **d'améliorer le bilan écologique**, mais aussi de **consolider les collectivités locales**, car les retombées des activités économiques des coopératives y sont entièrement réinvesties, contrairement aux profits des multinationales. De l'avis de tous (ou presque), dans le secteur de la forêt, ce que la FQCF est en train de faire constitue une **véritable expérience de conversion écologique** de l'économie en milieu forestier.

L'expérience de coopératives forestières en Amérique centrale

Le tout a commencé en 1996 par un projet de soutien à la création d'un département forestier intégré à une fédération de coopératives agricoles, celle de Las Verapaces, la FEDECOVERA, au Guatemala. Le partenaire québécois à l'origine de ce soutien est une organisation membre de SOCODEVI, la Fédération québécoise des coopératives forestières (FQCF), qui mettra à profit l'expérience d'une de ses coopératives, la Coopérative forestière de Girardville, au Lac-Saint-Jean. Ce projet de diversification des activités économiques aura duré cinq ans (1996-2000) et permettra la création d'une pépinière dont la capacité de production est de plus de deux millions de plants par année, avec un service de reboisement de près de 350 hectares par année,

principalement sur les terres des coopératives membres de la Fédération, en plus de la vente de plants. De même, cette Fédération de coopératives se mettra en frais d'adopter et de mettre progressivement en place une politique d'aménagement durable de la forêt. Selon SOCODEVI, au bout du compte, 1 800 familles indigènes d'origine maya, là où cette Fédération coopérative évolue, ont bénéficié directement des résultats de ce projet.

Cela ne suffisait pas. Il fallait aller plus loin. Le partenariat avec cette Fédération s'engagea dans un projet plus ambitieux, un programme de développement de l'entrepreneuriat (le PRODEF), ayant pour but principal de consolider l'ensemble de la Fédération et de son réseau d'organisations membres sur le plan commercial, financier et organisationnel, notamment dans un secteur privilégié par cette fédération, la cardamome. Bien que le positionnement des petits producteurs sur les marchés internationaux de la filière cardamome paraissait à première vue comme une utopie, grâce à ce programme qui a roulé de 2002 à 2010, ladite fédération, **au moyen de stratégies commerciales nouvelles et par la mise en place d'un système de traçabilité du producteur jusqu'au client, a réussi à devenir** un acteur incontournable dans la filière cardamome guatémaltèque.

En fait, le programme a misé, sur le plan des stratégies commerciales, sur la participation de FEDECOVERA aux plus importantes foires alimentaires internationales et sur la mise en place d'un fonds de commercialisation pour accroître les volumes. Ce programme misait également sur le développement d'un marché de niche grâce, d'une part, à la mise en place de systèmes de certification et, d'autre part, au développement de relations directes, sans intermédiaire, avec des clients internationaux.

Les résultats d'affaires que le programme mis en route a permis d'atteindre sont : 1) la création et le fonctionnement du département commercial de ladite fédération ; 2) le développement de nouveaux marchés pour la cardamome ; 3) une reconnaissance de la marque et de la qualité sur les

marchés internationaux ; 4) le renforcement des systèmes administratifs dans les coopératives membres ; 5) le renforcement des capacités de séchage du produit dans les coopératives de base. Quelques résultats chiffrés de tout cela : entre octobre 2009 et septembre 2010, les bénéfices nets de la division cardamome se sont élevés à 2,3 millions de dollars, et le partenaire guatémaltèque FEDECOVERA est aujourd'hui entièrement autonome. Pour la réalisation de ce projet qui disposait d'un budget de quelque 6,8 millions de dollars sur huit ans (2002-2010) et qui a soutenu également une autre fédération de coopératives agricoles dans le secteur des légumes, SOCODEVI a obtenu le soutien financier de l'Agence canadienne de développement international (ACDI) comme principal partenaire financier.

Le fil rouge de cette expérience au Guatemala a été de travailler non seulement **dans la durée** (10 ans constitue un bon repère de durée), mais aussi **de soutenir la dynamique fédérative des coopératives pour les sortir de leur isolement** : fédérer des coopératives et (ou) soutenir le renforcement de fédérations sectorielles ou régionales apparaît comme une stratégie de développement aux effets structurants et offrant de meilleures garanties de pérennité. En outre, il est à noter que le **reboisement et l'agroforesterie**, qui sont au cœur de la coopération de SOCODEVI avec des communautés du Sud, ont pris racine **dans d'autres pays**².

DES PROPOSITIONS GÉNÉRALES POUR RENOUVELER LES POLITIQUES PUBLIQUES

La question écologique est en train de s'imposer dans le débat démocratique, tant sur le plan national que sur le plan international. Ce n'est pas un hasard si les réponses à l'urgence écologique ont fait partie d'une proposition centrale des RMB pour la sortie de la crise.

Lettre aux chefs d'État et à leurs gouvernements par les RMB pour Rio+20

Nous demandons aux chefs d'État et à leurs gouvernements (en matière d'Énergie-climat et d'Agriculture-foresterie) :

- de mettre en place prioritairement, par une éco-fiscalité appropriée, la conversion écologique de votre économie dans l'habitat (efficacité énergétique) et dans le transport (collectif et public) en collaboration avec les organisations et entreprises de l'ESS, (l'éolien, la biomasse, le solaire, le géothermique...) et le retrait, sinon le contrôle, de l'exploitation des énergies fossiles (gaz de schiste, pétrole...) en collaboration avec ces dites organisations et entreprises **en misant en priorité sur les énergies renouvelables** (l'éolien, la biomasse, le solaire, le thermique...); (proposition 15)
- de construire et de mettre en œuvre des politiques de soutien à une « agriculture écologiquement intensive » et à un aménagement intégré des forêts qui s'arrimeraient aux organisations paysannes et aux coopératives agricoles et forestières qui innovent dans ces domaines (biomasse, reforestation...). Nous soutiendrons vos politiques en ce sens en appelant nos coopératives et organisations paysannes à collaborer et à se solidariser afin de placer l'innovation au cœur de leurs activités, tout en s'assurant de maintenir leur indépendance vis-à-vis des États et des collectivités locales; (proposition 16)
- d'appuyer résolument, de concert avec les institutions internationales, le droit des peuples à la **souveraineté alimentaire** en sortant l'agriculture et la forêt des règles internationales du « tout au marché » dont elles sont prisonnières; (proposition 17)
- d'impulser et de réaliser une politique très volontariste de **protection des écosystèmes** : a) en reconnaissant et en protégeant les diverses formes de gestion des ressources naturelles, matérielles et immatérielles, qui forment l'éventail des biens communs; b) en s'appuyant sur les entreprises collectives (coopératives, mutuelles, associations) pour passer d'une économie axée sur le maximum de profit à une économie durable; c) en menant, avec les citoyens, la nécessaire « révolution bleue », par la promotion d'une « économie bleue » recherchant la préservation des ressources en eau et le principe de précaution dans son utilisation. (proposition 18)

Source : FIDESS (2011). Extraits du document d'orientation des RMB.

Mais la mouvance de l'économie solidaire ne pourra à elle seule inverser l'ordre des choses à cet égard. On devra aussi compter sur la coopération internationale (celle des ONG mais aussi des États les plus progressistes), celle des mouvements paysans et celle du mouvement des travailleurs, le tout dans la perspective d'ouvrir de grands chantiers prioritaires, autrement dit des **initiatives à caractère stratégique**, et tout particulièrement celles qui peuvent relancer l'agriculture au Sud.

En premier lieu, l'effort doit aller au renforcement des organisations paysannes, dont un grand nombre sont incapables d'exercer un quelconque poids politique sur leur gouvernement respectif, parce qu'elles sont peu organisées et relativement éloignées géographiquement des principaux centres de décision. C'est assez largement connu mais sous-estimé comme situation : les petits agriculteurs sont évincés des priorités, notamment en Afrique, lorsque vient le temps d'établir, au sein des institutions internationales ou dans leur pays respectif, des priorités budgétaires. D'où l'importance de la coopération internationale du Québec dans ce registre, comme UPA-DI l'a entrepris depuis sa fondation en 1993.

En deuxième lieu, il faut systématiquement favoriser l'organisation du mouvement coopératif en milieu rural : des coopératives de commercialisation des produits de la terre pour sortir les agriculteurs de la simple autosubsistance familiale ou villageoise (dégager des surplus commercialisables), pour permettre l'intégration au marché (des niches régionales ou même internationales), l'organisation de marchés locaux (échange des produits, création de banques de semence, points de vente d'engrais, accès à l'eau potable, à l'électricité, à des moyens de transport appropriés³, etc.). D'où l'importance d'une OCI comme la SOCODEVI, comme on a pu le voir dans deux des expériences décrites dans ce chapitre. Sans oublier bien évidemment de soutenir la microfinance. L'accès aux services financiers en milieu rural est faible sinon inexistant. Développement international Desjardins (DID) l'a bien compris

dès le début des années 1970 tout comme Développement solidarité internationale (DSI), le relais de coopération internationale de la CSN.

Développement solidaire international : améliorer l'accès à des services financiers au Brésil

Profitant de plusieurs années de collaboration entre la CSN et la centrale syndicale brésilienne Central única dos trabalhadores (la CÚT est la principale centrale syndicale brésilienne avec 7,5 millions de membres), les membres de Développement solidaire international (DSI) – le Réseau CSN de coopération internationale pour la finance solidaire et socialement responsable (dont la Caisse d'économie solidaire, MCE Conseils, Bâtirente, Fondation et Filation) – sont engagés depuis 2007 dans un vaste projet de transfert d'expertise en faveur des partenaires brésiliens ECOSOL, CRESOL (coopératives d'épargne et de crédit) et UNISOL (coopératives de production) qui sont invités à envisager les services financiers collectifs comme une alternative pleine et entière aux banques.

En troisième lieu, protéger l'agriculture du Sud de la concurrence internationale, l'aider à reconquérir son marché intérieur et avancer le principe de la souveraineté alimentaire, mais adossée à une stratégie qui met un holà aux importations agricoles. Le Réseau des organisations paysannes et des producteurs de l'Afrique de l'Ouest (ROPPA) va dans ce sens. Mais pour ce faire, il faut des politiques agricoles de la part des États qui aient des dents. L'influence des organisations paysannes et coopératives auprès des pouvoirs publics est à ce titre déterminante. Le prochain chapitre nous donnera davantage de pistes quant au rapport entre économie, territoires et États.



NOTES

1. Cette expérience est tirée d'une récente monographie : L. Favreau et E. Molina (2012). *Le mouvement coopératif québécois et la solidarité internationale : l'expérience de SOCODEVI*, Québec, ARUC-DTC et ARUC-ISDC avec SOCODEVI.
2. Pour en savoir plus sur l'ensemble de l'expérience de SOCODEVI, lire la monographie déjà citée.
3. Au Burkina Faso, en Ouganda ou en Zambie, le principal moyen de déplacement pour 87% des ruraux est... la marche à pied, tandis que neuf paysans sur dix utilisent des sources d'énergie traditionnelles comme le bois de feu (Carfantan, 2009, p. 215).



Des États et des territoires socialement et écologiquement responsables

Dans la plupart des pays du Nord, nous sommes sans doute à une étape critique de l'histoire de l'État social. Le mouvement général de ces États est devenu moins lisible : brouillage de politiques publiques de plus en plus ciblées ou abandonnées au privé (notamment en matière de contrôle et de développement des ressources naturelles) ; tyrannie des modes de gestion du privé dans les services publics dictée par l'idéologie de la « nouvelle gestion publique » ; utilisation de l'État comme pompier de service des banques dans le sillage de la crise financière. D'où l'interrogation : État social ou État manager ? Quant aux pays du Sud, l'État social demeure encore largement une utopie plus qu'une réalité effective, d'autant qu'une majorité de ces pays connaît un régime politique autoritaire où les coordonnées les plus élémentaires de la démocratie sont non avenues telles la liberté de

presse, la liberté d'association et l'alternance politique (Favreau et Fall, 2007). Comment se pose alors la question des rapports entre l'État et les communautés ?

L'ENJEU DU RENOUVELLEMENT DES ÉTATS ET DE LEUR RAPPORT AUX COMMUNAUTÉS

L'évolution actuelle d'un capitalisme financier et boursier de plus en plus mondialisé et la crise globale qui traverse nos sociétés ont provoqué des transformations structurelles dans les communautés et les régions. Ce qui dessine une bonne partie des enjeux locaux et régionaux auxquels les États ne peuvent être indifférents :

1. La **crise énergétique** liée aux aléas du pétrole et du gaz sur la scène locale et internationale affecte grandement les communautés, tant du point de vue économique que du point de vue écologique. La manifestation récente la plus forte à cet effet : la filière du gaz de schiste.
2. La conquête des marchés par des pays émergents comme le Brésil, l'Inde et la Chine provoque des transformations de certains secteurs de notre industrie manufacturière et par effet d'entraînement pour certaines régions et communautés, **des délocalisations et de la dévitalisation de collectivités** et, pour d'autres, **la déstructuration** par une arrivée en force de minières, de gazières et de pétrolières.
3. La **crise agroalimentaire** provoque la hausse des prix ; favorise une plus grande concentration de la distribution entre les mains d'une minorité d'entreprises multinationales ; rend difficile la traçabilité des produits importés et donc leur qualité, etc.

Devant cette situation, si on adopte l'horizon d'un monde plus solidaire et écologiquement plus viable porté par des mouvements sociaux et soutenu par des institutions appropriées, le renouvellement des États pour s'assurer qu'ils soient socialement et écologiquement responsables impose la prise en compte de l'inédit de la situation actuelle: 1) les exigences plus fortes de l'urgence écologique (énergie-climat; alimentation-santé); 2) l'impératif de la solidarité internationale en contexte d'interdépendance accrue en régions du monde; 3) une culture démocratique des mouvements plus exigeante aujourd'hui lorsqu'il s'agit du rôle de l'État et de la régulation politique de l'économie; 4) une volonté manifeste des communautés et des régions d'occuper une plus grande place, ce qui suppose de la part des États un tournant vers la décentralisation des pouvoirs de décision.

Or des initiatives existent et cherchent à répondre à ces enjeux. Nous référons ici aux espoirs générés par une **économie verte** et solidaire issue des communautés locales; aux **espoirs de solidarité internationale** liés aux partenariats Nord-Sud entre organisations syndicales, coopératives ou paysannes; aux espoirs entourant les **innovations démocratiques** de gouvernements locaux: budgets participatifs, conseils de quartier, etc. Autant d'initiatives locales et régionales qui peuvent avoir un **caractère stratégique** à d'autres échelles, car elles indiquent une direction à prendre pour l'ensemble de la société, direction que l'État peut renforcer ou affaiblir. Même si nous ne sommes pas encore à l'aube de grandes réformes portées par des mouvements et des institutions apparaissant tout à la fois sur les scènes locale, nationale et internationale, la vie politique est néanmoins davantage marquée aujourd'hui par la diversité de ses acteurs et des formes de mobilisation présentes dans l'espace public. Explorons quelques réalisations que nous avons pu étudier de près sur différents continents.

L'ÉCONOMIE SOLIDAIRE AU CŒUR DE RÉALISATIONS INNOVATRICES

Nous décrirons brièvement ici quatre expériences : l'expérience du mouvement coopératif italien, l'expérience québécoise du Carrefour financier solidaire, celle de l'organisation communautaire d'un important bidonville péruvien et celle d'un mouvement de femmes en Inde.

Les coopératives sociales italiennes : la cohabitation active avec l'État

Les coopératives sociales italiennes qui ont émergé dans les trois dernières décennies sont très vigoureuses : 7 363 coopératives en 2005, employant 244 000 personnes (dont 211 000 ayant un statut d'employés et un volume d'affaires annuel cumulatif de 9 milliards de dollars).

Les coopératives (définies communément comme coopératives sociales de type A) s'articulent principalement autour des services à domicile, de centres d'accueil, de centres socioéducatifs, de communautés thérapeutiques, d'éducation et de prévention, de crèches et de maisons de repos pour des usagers tels que les handicapés physiques et mentaux, des personnes âgées, des mineurs, des toxicomanes, des personnes atteintes du sida. Immense chantier d'intervention sociale inscrit dans un travail collectif.

Les coopératives sociales de type B sont principalement conçues dans le cadre de politiques actives pour l'emploi. Elles s'articulent principalement autour de l'agriculture, de l'entretien des espaces verts, du nettoyage, de la blanchisserie industrielle, de l'informatique, de la reliure et de la typographie, des activités artisanales et de services divers.

Les enseignements qu'on peut en tirer pour le mouvement coopératif, nous dit un de ses dirigeants, Enzo Pezzini, sont **qu'il faut savoir devenir un mouvement**

social, qu'il faut s'équiper pour exercer **un rôle politique**. Autrement on risque de perdre identité et autonomie. Les coopératives sociales et les autres acteurs de l'économie solidaire peuvent jouer un rôle fondamental dans la transformation de l'État social, surtout dans les services de proximité et dans la lutte contre l'exclusion. Il y a cependant des conditions pour y arriver :

Transformation de l'État social

- a) que l'État assume pleinement son rôle et les fonctions qui ne peuvent pas être déléguées tels la programmation des services fondamentaux pour tous, la coordination et la valorisation des ressources publiques et privées présentes dans les territoires, la surveillance et le contrôle ;
- b) que le marché, dans sa fonction primaire de production de biens et services à travers la loi de la demande et de l'offre, reconnaisse ses limites ;
- c) que les expériences coopératives sachent faire valoir leur capacité d'unir efficacité et solidarité afin d'obtenir la reconnaissance de leur rôle d'anticipation de réponses aux nouveaux besoins, d'intégration et de complémentarité aux services existants, de stimulation des institutions et des politiques sociales, surtout celles qui concernent les plus faibles ;
- d) qu'elles soient finalement aidées en conséquence.

Source : Enzo Pezzini, directeur du bureau de Bruxelles de la Confédération des coopératives italiennes (2011). Tiré de Favreau et Molina, 2011, p. 85-86.

On retiendra de cette expérience que l'engagement politique du mouvement coopératif italien est un facteur majeur dans la dynamique d'émergence et de consolidation de ces coopératives sociales, à savoir le rapprochement entre les trois grandes familles politiques que sont le catholicisme social, les socialistes et communistes de même que les laïcs-républicains, comme le suggère Pezzini dans un article récent de la revue *Vie économique* (numéro de juin 2012) :

Une des possibles explications de cette capacité d'accompagner, promouvoir, soutenir, explorer de nouveaux secteurs coopératifs en Italie est liée à l'organisation particulière de son mouvement coopératif. En Italie, traditionnellement, l'expérience coopérative s'est organisée en faisant référence aux Centrales coopératives, associations de représentation, d'assistance, de tutelle et de vigilance qui présentent certaines caractéristiques qui en font un phénomène assez unique dans le panorama européen et international des coopératives. Elles organisent au sein d'une instance unitaire des coopératives de secteurs différents (agriculture, crédit, consommation, logement, etc.), à la différence de la grande majorité des organisations des autres pays d'Europe qui regroupent normalement un seul type de coopérative. Elles se sont constituées historiquement selon une logique politique et idéologique, en faisant référence aux grandes mouvances et clivages du siècle passé qui ont caractérisé aussi l'ensemble des organisations entrepreneuriales et syndicales italiennes. Elles font l'objet d'une reconnaissance de leur utilité publique qui leur délègue l'exercice de la fonction de contrôle périodique des organisations associées, la révision coopérative.

Le Carrefour financier solidaire : la capitalisation d'une économie territorialisée et durable

La CSN a mis sur pied, à partir du début des années 1970, une série d'outils financiers collectifs. La principale originalité de ces outils collectifs est qu'ils englobent toutes les composantes de la finance socialement responsable, de l'engagement actionnarial à la finance solidaire, en passant par le capital de développement. Ces outils financiers ont été conçus avec un double objectif : offrir des services financiers correspondant véritablement aux aspirations du syndicalisme et démocratiser le contrôle de l'épargne collective qui en découlait.

Les outils collectifs associés à la CSN privilégient une démarche de finance que l'on peut qualifier d'active. C'est-à-dire une finance qui intervient, qui exerce ses droits et qui cherche à influencer les décisions. Ces institutions

ont ainsi des pratiques qui, en plus des objectifs financiers habituels de rendement, tiennent compte des considérations relevant de l'élargissement du champ démocratique des entreprises, aussi bien que de leurs impacts sociaux et environnementaux.

Ces institutions sont regroupées au sein du Carrefour financier solidaire, de manière à pouvoir créer davantage de synergie dans les efforts pour la promotion d'un développement durable, solidaire et socialement responsable. Avec plus de 127 000 membres actionnaires et participants, les institutions du Carrefour regroupent des actifs de plus de 1,7 milliards de dollars.

Voici quelques réalisations qui illustrent comment les outils du Carrefour financier solidaire contribuent au développement d'une économie territorialisée et durable :

Caisse d'économie solidaire Desjardins

Principale institution financière spécialisée en économie sociale au Québec, la Caisse d'économie solidaire accompagne l'entrepreneuriat collectif mobilisé pour répondre aux besoins humains. Ses pratiques financières sont centrées sur la personne humaine, sa dignité, son développement et son épanouissement.

Reconnue comme l'institution financière de l'Action collective solidaire au Québec, elle constitue un outil privilégié pour celles et ceux qui veulent gérer leurs avoirs et leurs finances de manière socialement responsable.

Au fil des ans, la Caisse a mis en place des produits financiers originaux et responsables comme le dépôt à rendement social, ainsi qu'HypothÉco, un prêt hypothécaire exclusif qui est bonifié par une évaluation d'efficacité énergétique.

La Caisse d'économie solidaire Desjardins compte plus de 13 000 membres, dont 2 800 coopératives, syndicats, organismes sans but lucratif (OSBL) et entreprises socialement engagées, à qui elle offre une gamme complète de produits et services financiers. Au 31 décembre 2010, son chiffre d'affaires s'élevait à plus de 1,2 milliard de dollars.

MCE Conseils

Fondé en 1987, MCE Conseils a pour mission de fournir des services, des expertises et des conseils dans les domaines de l'économie et du marketing, de la finance et de la comptabilité, de la gestion et du développement organisationnel, de la formation entreprise ainsi que de la planification stratégique et de l'évaluation de projets.

Avec ses interventions entreprise, MCE Conseils est au service de toutes les entreprises, mais se spécialise dans l'entrepreneuriat collectif et en appui au développement de l'activité économique dans une perspective d'un développement partagé par le plus grand nombre, qui se veut économiquement performante ainsi qu'équitable et durable sur des bases sociales et environnementales.

Au fil des années, MCE Conseils s'est construit une riche expertise dans le financement et la gestion des entreprises d'économie sociale et des coopératives, que ce soit aux étapes de prospection de marché, de création et d'acquisition, de réorganisation ou de réorientation, ou encore, de croissance et de développement.

Bâtirente

Bâtirente a vu le jour en 1987 et propose aux membres des syndicats affiliés à la CSN un système de retraite qui intègre des régimes de capitalisation et des régimes de prestations de revenus de retraite. Pionnier de l'investissement responsable, Bâtirente a mis en place une stratégie à quatre volets : l'intégration des questions écologiques, sociales et de gouvernance d'entreprises dans les choix de placements ; l'engagement actionnarial ; le vote lors des assemblées annuelles des actionnaires et la participation à des initiatives d'investisseurs socialement responsables.

En 25 ans, plus de 340 groupes syndicaux et associatifs ont négocié un régime de retraite Bâtirente. Quelque 26 000 membres de la CSN en font partie. Au 30 avril 2011, l'actif sous gestion de Bâtirente s'élevait à 954 millions de dollars.

Fondation

Créé en 1996, Fondation, le Fonds de développement de la CSN pour la coopération et l'emploi, est un fonds de travailleurs combinant les avantages fiscaux des régimes enregistrés d'épargne-retraite aux crédits d'impôt d'un fonds d'investissement voué au maintien et à la création d'emplois. Fondation se rend plus particulièrement disponible auprès des entreprises inscrites dans un processus de gestion participative, des coopératives et autres entreprises de l'économie sociale

ainsi qu'auprès des PME dont les décisions ou activités contribuent à la protection ou à l'amélioration de la qualité de l'environnement.

Fondaction se distingue par l'importance qu'elle accorde au rendement global et à la triple reddition de comptes (économique, sociale et environnementale). En 2006, Fondaction faisait figure de pionnier en produisant son premier rapport de développement durable selon les normes de rigueur et de transparence de la Global Reporting Initiative (GRI).

Le nouvel édifice Fondaction à Québec est un bel exemple phare de l'intégration des trois dimensions du développement durable à la culture de l'entreprise. Doté d'une structure en bois lamellé-collé de six étages, l'édifice à bureau est un projet unique en Amérique du Nord. Depuis son ouverture en 2010, les qualités écologiques et de conception de ce bâtiment lui ont valu de nombreux prix.

Au 31 mai 2012, Fondaction comptait 113 838 actionnaires. Son actif net s'élevait à 914,6 millions de dollars. La valeur des investissements en capital de développement, réalisés ou engagés, totalisait 619,9 millions de dollars, contribuant au maintien et à la création de 27 848 emplois au Québec.

Filaction

Fondaction a lancé Filaction, le fonds d'investissement local, pour apporter une réponse complémentaire dans la fourchette d'investissement de 50 000 \$ à 500 000 \$. Ce nouveau fonds a lui-même innové en ajoutant une mission d'approvisionnement aux fonds communautaires qui interviennent selon la formule du microcrédit. Filaction administre plusieurs fonds, dont un réseau de financement de femmes entrepreneures en région, un fonds de développement du commerce équitable ainsi qu'un fonds de la communauté noire du Québec.

Neuvaction

Neuvaction, créé par Fondaction, est un organisme-conseil d'analyses et d'accompagnement stratégique. Neuvaction se distingue par ses réalisations et son engagement dans la promotion de pratiques novatrices en matière de développement durable et de développement organisationnel. Neuvaction est l'une des deux entreprises agréées au Canada par la Global Reporting Initiative (GRI). À ce titre, elle est autorisée à donner une formation certifiée en matière de *reporting* et de reddition de comptes en matière de développement durable et de responsabilité sociale des entreprises.

Villa el Salvador au Pérou : quand un bidonville s'organise

Peut-être la réussite la plus grande dans l'édification d'une communauté dans le monde est-elle celle de Villa el Salvador à Lima (Pérou), où les citoyens ont planté un demi-million d'arbres, construit 26 écoles, 150 garderies, 300 cuisines communautaires, et formé des centaines d'assistants médicaux qui vont de porte en porte. [...] Les principaux artisans de cette réussite : [...] un vaste réseau de groupes de femmes et une structure administrative démocratique d'associations de quartier [...] (Durning, Worldwatch Institute, 1989, p. 264-265).

Le diagnostic du Worldwatch Institute du début des années 1990 peut être reconduit aujourd'hui. Villa El Salvador (VES), bidonville de 350 000 habitants en plein désert à 40 kilomètres de Lima, la capitale du pays, est devenu en 40 ans une municipalité caractérisée par son haut degré d'organisation sociale (plus de 3 000 associations de quartier et sectorielles y œuvrent) et de développement économique local endogène par son parc industriel cogéré par la municipalité et les associations locales d'entrepreneurs.

L'aménagement du territoire à Villa el Salvador

Villa el Salvador est doté d'une forme particulière **d'organisation sociale de son espace en faisant du groupe résidentiel l'unité de base de l'organisation de son territoire**. Le groupe résidentiel comprend en moyenne 384 familles organisées par pâtés de maison, soit entre 2 000 et 2 500 personnes. Les familles disposent de maisons regroupées autour d'une place commune réservée aux services de base qu'elles ont en commun : l'école maternelle, le centre de santé, le local communal, le terrain de jeu. VES a planifié son développement en créant 120 places communes. Dans Villa el Salvador, la place commune est conçue de façon communautaire avec une démocratie à l'échelle micro-sociale favorisant la décentralisation.

L'organisation sociopolitique de VES

En 1984, Villa el Salvador se détache de la municipalité de Lima, se donne un gouvernement local et élit son propre maire. Cette nouvelle structure politique introduit alors une première institution de caractère public fondée sur la citoyenneté et la démocratie représentative. L'organisation de la ville se modifie alors en conséquence: le pouvoir est partagé entre l'organisation communautaire de la population et la municipalité.

Le parc industriel

La grande industrie privée ne montrant pas d'intérêt pour le parc industriel, elle laissera ainsi une porte ouverte à l'Association de petits industriels et à la Municipalité pour demander au gouvernement le transfert des terrains à la municipalité. C'est ainsi qu'en 1987 se constitue l'Autoridad Autónoma, entité mixte formée par trois représentants du gouvernement national et trois représentants de VES. Les objectifs sont alors de promouvoir l'installation et la consolidation de petites entreprises en leur fournissant, en contrepartie de leur présence dans le parc, une infrastructure de base et une assistance technique. Le parc sera **le résultat d'un travail d'organisation des petits entrepreneurs populaires** présents à VES, mais jusque-là disséminés dans le bidonville et d'un développement intégral basé sur la commercialisation, l'assistance technique à la production, le financement et la formation entrepreneuriale.

Après 10 ans d'efforts, les résultats ont été probants: sur une population active de 100 000 habitants, VES aura réussi à y regrouper **30 000 postes** de travail distribués **dans 8 000 petites et microentreprises** dont 5 000 dans le commerce, 2 000 dans l'industrie et 1 000 dans les services, la plupart issues de l'économie populaire et solidaire.

On retiendra de cette expérience la capacité d'une communauté d'envergure (plusieurs centaines de milliers de personnes) à s'organiser de façon démocratique et

décentralisée (les 120 places communautaires) et à se doter d'un espace public de gouvernement local (avec impôts des citoyens, élus municipaux, services collectifs...). Plusieurs ONG péruviennes, de même que la solidarité internationale ont été des atouts importants pour soutenir le mouvement local, fortement mobilisé par des femmes¹.

SEWA en Inde : l'auto-organisation de groupes de femmes

SEWA (acronyme qui signifie Self Employed Women Association) est née en Inde en 1972. À la fois syndicat, coopérative et banque, au service des femmes de l'ombre de l'économie de l'Inde, qu'elles soient nettoyeuses, vendeuses de légumes, brodeuses, rouleuses de bidis (cigarettes indiennes) ou de bâtonnets d'encens, fabricantes de cerfs-volants, SEWA est aujourd'hui un large réseau de coopératives présentes dans différentes sphères d'activité, représentant plus d'un million de femmes.

La plus grande coopérative de ce réseau d'organisations est la Banque SEWA. Cette banque coopérative, unique en son genre, a ouvert ses portes en 1974 grâce à 4 000 femmes qui ont apporté 10 roupies chacune. Aujourd'hui, plus de 55 000 femmes en sont membres, et le capital est de 940 millions de roupies (14,7 millions d'euros). Et plus de 305 000 femmes y ont ouvert un compte.

Gérer les marchés : le chemin du succès

Les membres de SEWA sont de petits entrepreneurs des « bazars » locaux. Le développement de SEWA a donc été un long chemin pour trouver comment ces entrepreneurs peuvent exister sur le marché. La réponse de SEWA a été de créer un accès plus large au crédit et un lieu de rencontre plus équitable où acheteurs et vendeurs peuvent négocier les termes de la transaction. SEWA s'est donc concentrée sur la mise en place d'institutions qui peuvent gérer les processus du marché.

Au cours des 35 dernières années, SEWA a remporté plusieurs victoires pour ses membres, dont les plus significatives sont :

Gains de la SEWA

- une rémunération minimale pour les rouleuses de bâtons d'encens ou de bidis, qui travaillent à la pièce – une première en Inde ;
- des négociations entre employeurs, gouvernement et travailleurs indépendants ont également permis de réguler les prix et les conditions de travail ;
- une convention collective pour les travailleurs indépendants a été élaborée ;
- les vendeurs des rues ont obtenu des emplacements commerciaux après une victoire de la SEWA contre la Haute Cour du Gujerat (province de l'Inde) ;
- des garderies ont été ouvertes, des accords pour des soins gratuits, négociés avec les hôpitaux.

Une nécessaire action politique

Dans une récente entrevue et faisant le bilan de ces trois dernières décennies, Ela Bhatt, la fondatrice de SEWA, notait avec satisfaction que le travail de SEWA a été largement reconnu sur le plan mondial : « Au moins, il est désormais clair et visible que les pauvres sont solvables. » Elle a tenu cependant à ajouter que pour aller plus loin : « Nous avons besoin de visibilité politique pour créer une force d'opposition, mais cela ne s'est pas encore produit. Pour cela, nous devons nous engager dans l'action politique, dans un sens large » (<<http://www.sewa.org>>). On retiendra de cette expérience la similitude avec le mouvement ouvrier de pays du Nord au XIX^e siècle, à une époque où l'État social était encore une utopie (comme aujourd'hui dans plusieurs pays du Sud). À défaut d'État social, l'auto-organisation prévaut et donne lieu à une vie associative multiactivité.

DES PROPOSITIONS GÉNÉRALES POUR RENOUVELER LES POLITIQUES PUBLIQUES

Les retournements de conjoncture économique sur le plan international avec les zones et les périodes d'incertitudes qui lui sont liées (niveau macro) appellent encore plus aujourd'hui le développement d'économies locales, la **logique territoriale**, registre à partir duquel la dimension spatiale est et devient plus significative (stratégie de mise en réseaux, stratégie des parcs industriels, consortiums coopératifs...) (Veltz, 2008). Bref de **nouvelles formes de développement** naissent et introduisent de **nouvelles formes de démocratie économique locale** adossées à de nouveaux modes de **régulation politique** qui ne relèvent ni uniquement du marché, ni non plus de l'État national, mais d'un développement local et régional. Autrement dit, ce sont des dynamiques de développement qui relèvent d'une action conjuguée de plusieurs acteurs locaux, souvent instaurée par ce tiers secteur composé surtout de coopératives, de mutuelles et d'associations. Il se caractérise globalement de la façon suivante :

1. un ensemble d'institutions et d'acteurs (plutôt que la seule entreprise privée, l'État, ou les deux), des associations diverses fortement liées à des mouvements paysans, coopératifs, syndicaux ou de femmes ;
2. une interdépendance entre les pouvoirs, institutions et réseaux d'acteurs autonomes investis conjointement dans une action collective de développement et de gestion locale.

Cette dynamique intéresse au premier chef les coopératives et l'ensemble de l'économie solidaire. Pourquoi ? Le sociologue Jean-François Draperi résume bien la chose :

En effet, c'est le mouvement coopératif qui apparaît comme le mieux placé pour garantir le rattachement de l'économie au territoire : les coopératives sont initiées par des acteurs locaux, elles dépendent de leur engagement volontaire et

solidaire ; leur capital, indivisible et inaliénable, n'est pas délocalisable ; leur taille, à la mesure des forces de leurs membres, est dans la majorité des cas à l'échelle du territoire ; leur développement est entre les mains de leurs adhérents selon le principe démocratique « une personne, une voix » (2003, p. 83).

Les coopératives et toutes les initiatives de promotion d'une économie solidaire (comme celles des caisses d'économie et des fonds de travailleurs dans le cas du Québec) sont en effet très présentes dans un grand nombre de secteurs. À l'échelle nationale comme à l'échelle internationale, si elles sont très peu actives dans la grande industrie et sur le plan macroéconomique (exception faite du monde agricole et bancaire), en revanche, **elles donnent leur pleine mesure dans le développement de communautés et des régions**. La contribution de ces entreprises et du mouvement qui lui correspond est très mal connue et constitue souvent un point aveugle pour les décideurs (le secteur existe bel et bien, mais il est souvent dilué dans un tout indifférencié, le monde des entreprises). Or de ce mouvement plus que centenaire, il convient de dire trois choses importantes lorsque vient le temps de reconstituer son itinéraire : à l'origine des initiatives de ce dernier, il y a d'abord l'insécurité des classes populaires, les inégalités sociales fortes vécues par un groupe, une région, une nation. À l'origine de ses initiatives, il y a aussi l'appartenance à un groupe, l'identité, la volonté de « vivre ensemble » d'une communauté particulière. À l'origine de ces initiatives, il y a finalement aussi le rêve d'une société socialement juste et équitable. Tels sont **les trois moteurs d'action collective** qui ont fait émerger cette économie chez nous : **le besoin, l'identité, le projet d'un autre monde** (Favreau, 2008 ; Favreau *et al.*, 2010 et Defourny, Favreau et Laville, 1998). Il y a donc, en premier lieu, des communautés (des territoires) et des groupes sociaux accablés à la précarité ou encore asservis par les conditions qu'impose un développement extraverti. Cela a conduit

des gens à mener un combat contre la dépendance, lequel doit impérativement passer par un développement de l'intérieur, qu'on nomme aujourd'hui développement solidaire et durable, type de développement dont les coopératives et autres initiatives sont et peuvent être des leviers importants.

Propositions issues des Rencontres du Mont-Blanc (2011)

1. Nous voulons travailler à renouer au Nord avec un État social lié à ses territoires (régions) et à ses communautés par une participation citoyenne organisée dans la délibération sur les choix des priorités locales et régionales (en matière de santé, d'éducation, d'habitat, de services sociaux...).
2. Nous voulons travailler à soutenir au Sud la refondation d'États sociaux, notamment par une collaboration avec les initiatives d'ESS qui contribuent à solidifier un développement endogène, tout particulièrement en matière d'agriculture, d'épargne et de crédit, de santé et d'habitat.
3. Nous pensons que la vie associative productrice de lien social est indispensable, notamment par la création de nouveaux services collectifs telles des coopératives sociales dans des secteurs comme la santé, l'éducation, l'habitat... et que ceux-ci doivent émerger d'une cohabitation active des États avec les initiatives citoyennes.
4. Nous voulons favoriser par tous les moyens le développement d'un vaste secteur non capitaliste d'entreprises collectives fonctionnant de façon démocratique autour des enjeux de la crise globale que nous traversons.
5. Nous misons sur le développement d'emplois de qualité dans le cadre d'une économie misant sur le *bien vivre* dans un monde équitable.
6. Nous soutenons fortement la prise ou la reprise de contrôle des biens communs (eau, terre, ressources naturelles...) par les communautés et les États à partir, plus particulièrement, du développement de coopératives, de mutuelles et d'associations.
7. Nous invitons les pouvoirs publics à soutenir avec plus de force la « biodiversité » de l'économie, l'entrepreneuriat collectif et le développement durable et solidaire des territoires par des politiques et des législations qui leur sont favorables.

8. Nous visons à développer une finance propre à l'ESS ou favorable à celle-ci pour soutenir le développement de nouvelles entreprises collectives (fonds de travailleurs, programmes publics et internationaux d'accompagnement des entreprises collectives en démarrage...) et nous partageons avec d'autres le principe d'une régulation forte de la finance.

Source : Document d'orientation des RMB (2011).

Dans les pays du Sud, les institutions de Bretton Woods ont imposé leurs recettes néolibérales : moins d'État, privatisation, pression par la dette, refus de financement des politiques sociales, limitation des libertés des travailleurs. La précarité s'est installée. L'État s'est décrédibilisé, la pauvreté s'est généralisée. L'aide au développement est faite davantage de calcul que de solidarité. Le modèle néolibéral a atteint son seuil de saturation. Ses limites obligent non à la simple réforme, mais au changement de paradigme de développement.

Des inégalités ont été exacerbées par des politiques publiques qui ont fini du reste par fabriquer la précarité. Les effets de la mondialisation libérale n'ont pas manqué d'inhiber des dynamiques endogènes. Or si le développement est avant tout la résultante d'une construction de l'intérieur des sociétés, force est de rompre avec le modèle extraverti qui s'est emparé des pays du Sud.

Dans le même temps, divers secteurs populaires appellent au développement des formes de démocratie plus directe et plus participative, du travail décent, le droit à des services sociaux de qualité mais plus globalement à l'accès équitable aux fruits de la croissance. Ils aspirent à un État qui s'accompagne d'une société civile forte et d'une économie soucieuse de son ancrage social et de son empreinte écologique. Dans un tel contexte, l'État peut acquérir une nouvelle légitimité dans sa fonction d'impulser des politiques publiques davantage concertées et produisant des services tendant à plus d'équité et de qualité de vie pour le grand nombre.

Aujourd'hui, l'horizon de la construction d'États sociaux au Sud a provoqué la montée de nouvelles tendances depuis deux ou trois décennies :

1. L'apprentissage de la **démocratie** est directement **associé au développement de l'intérieur et à la décentralisation** : les pays qui sont soumis aux « lois » d'un capitalisme étranger ou simplement à l'aide internationale ne favorisent généralement pas le développement d'un État socialement et écologiquement responsable. Pourquoi ? Parce que les modèles « socialiste » et « développementiste » avaient en commun de penser le développement à partir d'une élite dirigeante productiviste prenant sur elle l'intérêt général en se gardant pour l'essentiel le pouvoir dans le cadre d'un État centralisateur peu réceptif aux demandes sociales.
2. Les **gouvernements locaux** constituent de nouveaux acteurs de développement : en 1995, 63 des 75 pays ayant une population supérieure à cinq millions d'habitants ont connu un processus de décentralisation. Lancé au Sénégal dès 1972, ce processus s'étend par la suite à l'ensemble des pays de l'Afrique de l'Ouest pendant la décennie 1980 (Ndiaye, 2005). Et, simultanément, en Amérique latine, les gouvernements locaux voient leurs pouvoirs s'élargir mais, à une différence près, celle de voir des organisations politiques progressistes prendre les devants de la scène politique avec un certain nombre d'innovations qui, à partir des années 1990, prendront du poids sur le plan institutionnel (politique de budget participatif, coproduction de services collectifs avec les entreprises locales...).
3. Des dynamiques transnationales de **réseaux** émergent dans les années 1990 et 2000. Ces réseaux sont formés d'ONG, d'associations de migrants, d'associations professionnelles, de fondations, de réseaux religieux progressistes, de centres de recherche... C'est ce qui

permet de mieux saisir que le modèle coopératif et associatif à l'échelle internationale peut favoriser la création d'espaces intermédiaires entre le micro et le macro, permettant ainsi le développement de nouvelles organisations et institutions de développement solidaire et durable des communautés.

4. L'émergence internationale de la notion de **gouvernance** fait éclater le système binaire de la coordination des échanges (entre communautés, entre régions, entre pays) par le marché ou l'État: si, dans un premier temps, cette notion est assortie du qualificatif de « bonne » gestion (pour contrer la corruption d'élites politiques de pays du Sud), elle devient progressivement associée à celle de réforme de l'État. Pour les uns, en direction d'un État décentralisé favorisant l'initiative privée, mais pour les autres, quasi à l'opposé, en direction d'une participation des populations locales aux choix de développement de leur milieu.

En bref, une clé actuelle de développement au Sud consiste à dire que **le premier cadre institutionnel** de développement et de démocratie passe par le développement des communautés locales, de leurs gouvernements locaux et des alliances (partenariats) entre associations locales (coopératives et organisations paysannes notamment), ONG, municipalités.

Une **deuxième famille d'initiatives** nous renvoie aux organisations économiques populaires et donc au développement économique. C'est **le premier développement, celui des territoires et de l'économie populaire**, qui a été et est souvent ignoré, voire considéré comme un obstacle: les coopératives communautaires (dans les secteurs de l'épargne et du crédit, de l'agriculture, de la santé primaire, etc.) forment les **indispensables ressorts** sans lesquels le développement à une autre échelle devient impossible.

De nombreuses initiatives de développement local et d'économie coopérative ou solidaire au Sud comme au Nord travaillent aujourd'hui au renforcement de ces ressorts. Un autre acteur collectif de développement est sans doute la **coopération internationale de proximité**: celle des associations, des mutuelles et des coopératives du Nord dans le Sud; des organisations de coopération internationale (OCI); des associations professionnelles (journalistes, travailleurs sociaux communautaires, médecins, ingénieurs, infirmières...); des syndicats de travailleurs; des jumelages de municipalités; du commerce équitable; des finances solidaires, des centres de recherche.

Enfin, on ne saurait omettre la contribution aux initiatives de populations locales de certaines institutions ou programmes internationaux de l'ONU: programmes de développement local du PNUD; programme de lutte contre la pauvreté et de développement coopératif du BIT; programme de recherche sur l'éthique et l'économie à l'UNESCO; programme de mutuelles de santé à OMS; initiatives du PNUE, etc. Mais c'est surtout sur la dynamique internationale des coopératives et de l'économie solidaire que nous concluons cet ouvrage dans le prochain chapitre, dynamique qui a permis entre autres d'en arriver à l'adoption par l'ONU de l'année internationale des coopératives.

NOTE

1. Source Favreau, L. et L. Fréchette (2003). «Organisation sociale et développement économique. Un parc industriel à Villa el Salvador, (Lima, Pérou)» dans J.-M. Fontan, J.-L. Klein et B. Lévesque (dir.), *Reconversion économique et développement territorial*, Québec, Presses de l'Université du Québec, p. 317-332.



Faire mouvement

La dynamique internationale des coopératives et de l'économie solidaire

Du congrès de l'Alliance coopérative internationale (ACI) en 2009 à Genève en passant par la Conférence internationale de Lévis en 2010 et les Rencontres du Mont-Blanc en France en 2011 jusqu'au Sommet international des coopératives piloté conjointement par le Mouvement Desjardins et l'Alliance coopérative internationale (ACI) de 2012, trois ans auront passé. Pourtant, en une période aussi courte, bien des choses relativement inédites auront été réalisées. D'abord on n'hésite plus, dans le mouvement ici et ailleurs dans le monde, à parler des dérives du capitalisme et à présenter les coopératives et autres initiatives d'économie sociale et solidaire comme parties prenantes des solutions de sortie de crise, preuves à l'appui. L'exemple, comme on le sait, est venu de haut, de la direction de la plus importante fédération du mouvement coopératif, la Fédération des caisses

populaires et d'économie Desjardins, à l'occasion du lancement de l'Année internationale des coopératives. Cette prise de position avait été précédée d'une conférence internationale et d'un ouvrage qui rendait compte des débats tenus par quelque 600 dirigeants à Lévis, débats posés dans les termes d'une crise majeure liée au modèle économique dominant (Favreau et Molina, 2011).

LES COOPÉRATIVES ET L'ÉCONOMIE SOLIDAIRE INTERPELLÉES PAR LA CRISE

Interpellés par la crise, de plus en plus nombreux sont les dirigeants d'organisations coopératives et d'économie solidaire qui ne veulent plus qu'on les définisse comme de simples réseaux d'entreprises un peu particulières. Ils cherchent plutôt à définir leur dynamique comme étant celle d'un mouvement porteur d'une pensée économique et sociale qui se distingue de celle du modèle économique dominant et comme un mouvement qui veut peser sur les politiques publiques. Ce qui rejoint notamment la tradition syndicale et coopérative qu'on retrouve au Carrefour financier solidaire, terreau de multiples outils de développement économique de la CSN.

« Développement durable et solidaire de nos communautés », « renouvellement des services collectifs dans nos communautés », « réponses à l'urgence écologique », « coopération internationale Nord-Sud », questionnement sur l'« action politique » la plus appropriée, etc., sont désormais des thèmes familiers. Dans cette mouvance, le mouvement coopératif québécois tire bien son épingle du jeu et n'est pas un cas isolé. En effet, à l'échelle internationale, tout le **mouvement a pris conscience de sa faible influence sociopolitique** auprès des pouvoirs publics et des institutions internationales, d'une influence qui ne correspond pas à son poids économique et à sa volonté de faire avancer une économie qui ne soit pas au service de l'appât du gain. Bref, le mouvement coopératif sait, surtout

Offrir une alternative et endiguer l'influence du modèle économique dominant

[...] Les coopératives ne sont pas là pour remplacer ce que Ricardo Petrella nomme si justement l'« économie capitaliste de marché ». Elles peuvent cependant offrir une alternative et endiguer l'influence du modèle économique dominant dans plusieurs secteurs. N'est-ce pas ce qu'elles ont fait et font dans des secteurs comme la finance ou l'agriculture !

En occupant ensemble 10 % du marché de l'emploi, 10 % de la finance et 10 % du PIB dans un très grand nombre de pays de la planète (plus parfois comme c'est le cas des pays scandinaves !), elles peuvent en modifier sérieusement la structure économique. À partir de ce seuil, les coopératives représentent un important levier pour les régions et les pays [...]

Source : Louis Favreau (2012). Sommet international des coopératives, 17 mai, <<http://www.sommetinter2012.coop/site/accueil>>, consulté le 5 septembre 2012. Repris par le site de l'ONU sur les coopératives.

depuis la crise de 2008, qu'il se « fait avoir » par les lobbies des multinationales sur les normes comptables internationales, par la finance spéculative tolérée par les pouvoirs publics, sur les questions de développement durable pour lequel il devient de plus en plus exigeant, etc. Pour ce mouvement, l'économie capitaliste de marché n'est pas la solution et est même plutôt celle qui a provoqué la crise, comme en témoignent de nombreux écrits issus de l'intérieur (Petrella, 2012a ; Sibille, 2010, 2011 ; Draperi, 2011 ; Scalvini, 2010 ; Jeantet, 2008), ce qui est relativement nouveau.

De plus, les coopératives québécoises, avec l'adoption par l'ONU de 2012 comme Année internationale des coopératives, sont beaucoup plus conscientes de faire partie d'un mouvement international. Les dirigeants du mouvement sont aussi plus conscients de l'importance de l'Alliance coopérative internationale (ACI), d'un mouvement organisé à l'échelle de la planète. On découvre ou redécouvre l'ACI, d'autant plus qu'on voit mieux la dimension planétaire de la crise. De plus, la solidarité internationale Nord-Sud devient aujourd'hui plus forte au sein du mouvement coopératif au Québec avec Développement international

Desjardins (DID) et avec SOCODEVI (Favreau et Molina, 2012 ; Molina, 2012), deux organisations d'ailleurs bien présentes et actives aux Rencontres du Mont-Blanc.

Sans compter l'effervescence intellectuelle qu'ont suscitée plusieurs activités de dirigeants de coopératives travaillant en partenariat avec des centres de recherche de plusieurs universités. Ajoutons que le Sommet international des coopératives n'entend pas faire de celui-ci un événement exclusif, mais bien le premier d'une série de rencontres internationales qui **renforceraient latéralement** l'ACI.

LE MOUVEMENT COOPÉRATIF ET LE RENOUVEAU DE L'ALLIANCE COOPÉRATIVE INTERNATIONALE (ACI)

Nous avons dit que depuis 150 ans, dans les sociétés du Nord, un **pan entier de l'économie a opté pour une autre voie que celle offerte par l'économie dominante**. Ce pan de l'économie a cependant périodiquement été éclipsé par l'étatisme, qui ne concevait le développement que par la seule intervention publique. L'éclipse est aussi en partie venue de certaines composantes de la gauche au sein du mouvement ouvrier, la tradition communiste en particulier, qui a toujours considéré ces entreprises collectives comme le cheval de Troie du capitalisme au sein des classes populaires. Enfin, l'éclipse est aussi le résultat d'une certaine dérive d'entreprises phares de ce pan de l'économie par rapport à ses principes et valeurs. Mais la crise de l'emploi tant au Nord qu'au Sud, puis celle de l'État social et, depuis 2008, la crise économique internationale adossée à une crise écologique ont, à leur deux, favorisé la réintroduction d'un débat sur le capitalisme, sur l'urgence écologique et le développement durable et de nouvelles formes d'action politique à mettre en œuvre.

En deuxième lieu, ce débat sur le capitalisme et ses dérives a provoqué une nouvelle **démarche politique** : celle de se donner **des regroupements qui organisent et confédèrent** beaucoup plus fortement **les différents secteurs** en construisant, à partir de cette vision commune, des stratégies de développement qui lui donnent une force collective et une visibilité sur le plan national et international. C'est très clairement ce que révèle notamment l'expérience des 3 ou 4 dernières décennies du mouvement coopératif italien (Pezzini, 2012), comme celle d'autres expériences à travers le monde, que nous avons décrites dans les chapitres précédents.

Les coopératives dans la construction d'alternatives au capitalisme

La crise climatique, énergétique et alimentaire en cours... est bel et bien l'expression des enjeux actuels du développement durable. **Des enjeux autrefois jugés locaux sont devenus globaux et des enjeux globaux sont devenus très locaux.** Tous les mouvements ont peu à peu pris conscience de la chose et ont commencé à se donner de meilleurs dispositifs d'intervention à l'échelle internationale. À l'intérieur de cet ensemble, la contribution particulière des coopératives est encore largement méconnue des travaux de recherche en sciences sociales. Ce qui a eu pour effet de les associer très peu, dans la compréhension générale qu'on a de l'économie et de la société, avec le changement social et la solidarité internationale. Pourtant, le partage d'un projet entre associés engagés dans sa communauté, la lucrativité limitée, etc., ne permet pas de les voir par la seule lunette entrepreneuriale.

Les coopératives ont transformé et transforment encore le monde des entreprises, même si certaines coopératives se sont banalisées en cours de route. Ce n'est pas à sens unique, d'autant plus que **cette banalisation peut**

également s'avérer réversible. Nous avons tenté de démontrer qu'il faut prendre les coopératives et autres entreprises à propriété collective, non seulement comme des entreprises un peu particulières, mais également comme un **mouvement**, même s'il est difficile de l'appréhender de cette façon, ce qui est rendu possible en s'écartant des sciences de la gestion pour se référer à celle des sciences humaines (Draperi, 2011, p. 3). Car elles s'inscrivent dans des rapports de force : 1) elles progressent avec leur propre identité ; 2) elles font face à des opposants dans leur projet de développer un secteur non capitaliste (surtout les multinationales avec lesquelles elles cohabitent, mais aussi avec lesquelles elles sont en concurrence dans des secteurs comme la finance, l'agriculture et l'agro-alimentaire, la forêt, les assurances, l'énergie) et 3) elles sont porteuses d'un projet de société qui leur est propre. C'est du moins l'approche qu'il est permis de prendre en sociologie politique (Grossman et Saurugger, 2006).

Se doter d'organisations solides sur le plan international : l'ACI

Et dans ce rapport de force, au fil du temps, les coopératives ont eu l'obligation de se doter d'organisations qui les représentent politiquement auprès de leur État respectif et des autres composantes de la société. Le mouvement coopératif s'est ainsi donné très rapidement une organisation sur le plan international : l'Alliance coopérative internationale (ACI). L'ACI a amorcé ses activités à Londres en 1895, mais il aura fallu attendre la période de l'après-guerre (1946) pour qu'elle s'organise vraiment et que l'ONU lui accorde une reconnaissance institutionnelle d'organe consultatif. L'ACI est une ONGI qui repose aujourd'hui sur le concours de 230 organisations nationales en provenance de plus de 100 pays et constituée d'une dizaine d'organisations sectorielles mondiales : coopératives agricoles et forestières ;

coopératives financières ; coopératives de consommateurs ; mutuelles de santé et coopératives de logement ; mutuelles d'assurance ; coopératives dans le secteur du tourisme, etc. Le croisement des quelques rares études existantes permet d'établir une présence sectorielle significative de l'ACI pour 33 à 35 % dans l'agriculture, 25 à 28 % dans le secteur de l'épargne et du crédit, plus ou moins 10 % dans le logement, plus ou moins 10 % dans la consommation, 7 à 8 % dans le multisectoriel mais seulement 5 % dans le secteur industriel proprement dit. L'ACI représente aujourd'hui quelque 800 000 coopératives sur la planète, présentes au Sud comme au Nord¹.

Pour favoriser le développement coopératif, l'ACI a adopté plusieurs façons de faire. L'ACI joue un rôle important au chapitre du plaidoyer en faveur du mouvement coopératif auprès des grandes institutions internationales. La principale intervention de l'ACI se dirige vers les États membres de l'ONU, auprès desquels elle fait des pressions pour que ces derniers mettent en place des cadres législatifs favorables à l'émergence et à la consolidation des coopératives sur leur territoire, notamment dans le cadre d'activités menées de concert avec le Bureau international du travail (BIT).

Sa direction générale à Genève (mais aussi à Bruxelles et bientôt à New York, ONU oblige !) est aujourd'hui dotée de quatre bureaux régionaux (lire « continentaux ») qui soutiennent de plus en plus le développement coopératif dans les pays du Sud. Quel type de coopératives regroupe-t-elle ? L'ACI regroupe, grosso modo, trois types de coopératives :

1. les **grandes coopératives**, très européennes d'inspiration et de fonctionnement. Celles-ci ont évolué plus faiblement dans une dynamique de changement social mais sont depuis deux décennies bousculées par la mondialisation et s'interrogent sur leur contribution future, comme le manifeste très clairement l'organisation des Rencontres du Mont-Blanc ;

2. les **coopératives** du Sud, nées avec l'indépendance des anciennes colonies. Très souvent créées à l'initiative des nouveaux gouvernements, ces coopératives, si elles ont été un bon moyen d'assurer le contrôle national de certaines ressources, ont vécu un sérieux problème d'identité dans les décennies qui ont suivi et une transformation devenue nécessaire. C'est ce qui explique le grand débat de l'ACI en 1995 : sont-elles des entités gouvernementales ou sont-elles autonomes ?
3. les **coopératives dites « communautaires »**, nées la plupart du temps à côté des deux autres catégories, surtout après les années 1970, font partie des dernières générations : elles sont plus informelles et majoritairement présentes dans les pays du Sud. Elles fonctionnent surtout au niveau du développement local et sont assez souvent liées à des OCI du Nord qui les soutiennent (comme DID ou SOCODEVI au Québec). Moteur de leur dynamisme : souvent les femmes. Caractéristique qui les distingue des autres : leur grande proximité avec les communautés locales.

L'itinéraire sociopolitique de l'Alliance coopérative internationale

Si l'organisation de l'ACI trace son histoire par l'ajout successif de nouvelles associations internationales sectorielles (agriculture, finance, habitat, santé...), l'année 1992 viendra consacrer l'autre pilier de l'architecture interne de cette association internationale, l'organisation par continents d'une partie des activités par la création de quatre secrétariats régionaux (l'Afrique, l'Asie, les Amériques et l'Europe). Le congrès de 1992 confirme le virage. L'ACI crée également un fonds de développement pour séparer les capitaux de développement des fonds propres de l'organisation et envisager de nouvelles mesures relatives aux pays du Sud. Puis une nouvelle déclaration de principes sortira des débats de 1995, notamment l'ajout de

nouveaux principes, un portant sur l'autonomie et l'indépendance des coopératives, l'autre sur l'engagement dans la communauté.

Le budget de l'ACI

Les avoirs de l'ACI, sur la base d'une étude monographique de l'ACI (Favreau et Ouadraogo, 2008) et de l'examen des rapports financiers des quatre années alors disponibles (soit de 2003 à 2006) se caractérisent de la façon suivante :

1. l'ACI a un budget relativement modeste pour une organisation d'une telle envergure : un peu moins de 4 millions de dollars en 2006 ;
2. l'ACI dispose d'un budget d'exploitation qui lui permet d'engager une cinquantaine de personnes comme employés de l'organisation sur l'ensemble des continents ;
3. la répartition régionale montre que la présence du Sud compte de plus en plus : une douzaine de personnes au Bureau central ; neuf au Bureau régional pour l'Afrique ; onze au Bureau régional pour les Amériques ; dix pour le Bureau régional en Asie et six pour le Bureau européen. Ce qui veut dire que les deux tiers des effectifs interviennent dans des pays du Sud ;
4. l'ACI a une très bonne santé financière : constance dans les revenus en provenance de la cotisation des membres (en gros les deux tiers de ses revenus en 2006), cotisations qui lui fournissent une garantie d'indépendance.

Le mouvement coopératif dans le Sud et les relations avec celui du Nord

Enrico Luzzati, professeur de sciences politiques à l'Université de Turin, dit qu'il faut commencer par des activités que des membres peuvent s'approprier sans trop

de difficulté comme « la commercialisation des produits agricoles, leur première transformation... » et il ajoute « la constitution de caisses d'épargne et de crédit ». Les rapports entre coopératives du Nord et du Sud au sein de l'ACI semblent pousser dans cette direction : mettre les coopératives au cœur du développement des communautés ; faire une priorité du soutien à l'organisation des femmes ; intensifier le développement coopératif en milieu rural ; travailler l'autonomie des grandes coopératives par rapport à leur État national ; encourager les coopératives du Nord à soutenir le mouvement coopératif au Sud – selon le principe de l'intercoopération – à partir d'OCI inscrites dans la mouvance coopérative (ce que SOCODEVI et DID au Québec réalisent). De plus, dans les développements récents, le commerce équitable étant générateur de coopératives au Sud, ces dernières peuvent aujourd'hui s'inscrire dans la mouvance de l'ACI, de plus en plus sensible à cette dynamique. C'est aussi le cas des mutuelles de santé, notamment en Afrique, où les lacunes en matière de services publics dans ce secteur ont été fortement ressenties par la secousse sismique des programmes d'ajustement structurel (PAS).

LE MOUVEMENT COOPÉRATIF ET DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE DANS LE MONDE BOUGE

Depuis 25 ans, on le sait, le paysage économique et social mondial s'est profondément transformé. Le mouvement coopératif et tous les mouvements sociaux disposant d'une certaine trajectoire historique ont été interpellés dans leurs orientations comme dans leurs stratégies de développement pour faire face à ces nouveaux défis (urgence écologique, mondialisation néolibérale, crise alimentaire...).

Nous avons pu observer ce processus au sein de l'ACI à partir des deux derniers congrès (2009 à Genève et 2011 à Cancun). Par exemple, en 2009, un des thèmes principaux

du congrès fut la crise globale de la planète (économique, climatique...) en contexte de réchauffement climatique. Des résolutions majeures furent votées par les 650 délégués (d'une centaine de pays). De ces résolutions, retenons les lignes directrices suivantes: *a*) la crise est globale et «attribuable au fondamentalisme de marché»; *b*) la place des coopératives et des communautés dans la résolution de la crise énergétique est qu'elles doivent «miser sur les énergies renouvelables tels le solaire, l'éolien, le géothermique, la biomasse...» et *c*) le soutien du Nord aux pays du Sud pour faire face au changement climatique en cours est indispensable.

Le congrès de 2011 est allé dans le même sens, et une proposition a été mise sur la table pour amender à nouveau la déclaration de principes afin d'y introduire explicitement le développement durable (décision à venir à Manchester à la fin de 2012).

Observant depuis plus d'une décennie déjà les **mouvements sociaux internationaux** comme celui des travailleurs (CSI), celui des agriculteurs, le mouvement citoyen international (FSM), nous avons été à même de constater que le mouvement coopératif était bel et bien en phase avec les autres, en plus de ses positions générales progressistes rejoignant les autres mouvements. Nous avons pu voir surgir des initiatives à sa périphérie en France par les RMB depuis 2004 et au Québec par le Mouvement Desjardins depuis 2012.

Cette mouvance influence-t-elle la marche générale de l'économie à l'échelle du monde ?

Le monde coopératif a été trop longtemps replié sur lui-même. Mais depuis une décennie, il s'exprime, se manifeste et se fait de plus en plus entendre dans l'espace public. Il s'invite à des grands rendez-vous ou en crée lui-même, comme c'est le cas des Rencontres du Mont-Blanc

et l'initiative du Mouvement Desjardins, en collaboration avec l'ACI. On sent un énorme virage. Ce n'est pas un hasard que l'année 2012 soit devenue l'Année internationale des coopératives. C'est l'ACI qui a obtenu son adoption par l'ONU, comme c'est l'ACI qui a pris une position courageuse à son congrès de 2009 sur le réchauffement climatique.

À l'échelle internationale, l'Alliance coopérative internationale (ACI) s'est grandement démocratisée et décentralisée depuis un peu plus d'une décennie (ouverture de quatre bureaux régionaux sur tous les continents, alors qu'auparavant tout passait par l'Europe). L'Europe y joue toujours un rôle important, mais les autres continents ont une influence accrue et la présence des coopératives des pays du Sud est devenue plus manifeste. D'autre part, les Rencontres du Mont-Blanc (RMB), devenues depuis peu un forum international, ont facilité d'autant l'avancée du mouvement coopératif vers une reconnaissance plus large de son rôle auprès des institutions internationales, notamment pour le Sommet de la Terre de Rio. Ce Rio+20 comme on l'appelle, même si les attentes à son égard étaient plutôt faibles, demeure un point d'ancrage pour trouver des pistes de solution afin de se sortir de la crise économique et écologique dans laquelle le modèle économique dominant nous a tous plongés. Personne n'aurait cru possible une telle mise en branle il y a à peine cinq ans. Fait à noter : tout ce beau monde se parle, se croise, interagit, s'invite mutuellement.

Qu'est-ce qui est le plus important aujourd'hui dans une perspective d'influencer la marche de l'économie de notre planète ? Nous dirions d'entrée de jeu : une réponse qui est uniquement économique, même engagée dans un développement durable, ne suffira pas. Il faut qu'elle soit adossée à une action politique pour influencer les pouvoirs publics et les institutions internationales. Il y a un urgent besoin que les États sortent de la paralysie dans laquelle ils ont été enfermés, notamment par les agences de notation.

On ne parle pas ici d'action politique partisane, mais bien de peser sur les politiques publiques. Or dans la dernière décennie, la logique de collaboration discrète, prévisible et polie avec les pouvoirs publics est davantage devenue une logique à sens unique et a atteint ses limites, tant les lobbies des multinationales sont devenus puissants. Le mouvement coopératif s'explique mal sa faible reconnaissance par les pouvoirs publics et dans la société en général. Mais il y a une explication au fait qu'elles aient du poids sur le plan économique, mais sont généralement perçus comme des nains sur le plan politique. D'abord, il y a la pression capitaliste : 1) la prédominance d'une pensée économique où le « tout au marché » est la clé ; 2) la pression de lobbies divers liés aux multinationales sur les pouvoirs publics et les institutions internationales, ne fut-ce que pour refuser de reconnaître la spécificité coopérative (cas par exemple des normes comptables internationales). Ensuite, il y a, à l'interne, une faible capacité à prendre une parole collective et offensive, à se faire entendre, à « faire mouvement », comme le dit si bien le vice-président du Crédit coopératif français, Hugues Sibille.

Faire mouvement, voilà la grande question, tant sur le terrain économique (les coopératives évoluent beaucoup en rangs dispersés) que sur le plan politique (elles font peu entendre leur voix dans l'espace public). Il y a eu là presque un choix tacite de demeurer un nain politique : ne s'occuper que de la dimension économique en délaissant la fonction politique, abandonnée à d'autres. Mais depuis une décennie, à la faveur de la crise, une partie du mouvement coopératif a davantage l'ambition de combiner création de richesse et justice sociale, même quand on change d'échelle, même quand on est devenu de grandes entreprises. Autrement dit, il est possible que les valeurs coopératives ne soient pas émoussées au fur et à mesure de ses réussites économiques. Le développement d'un vaste secteur d'entreprises collectives désencastrées de l'économie capitaliste de marché est possible. Pourquoi ? Tout simplement parce que des coopératives n'acceptent

pas ou plus de vivre dans un monde de plus en plus marqué par la trop faible distribution de la richesse et par la menace croissante qui pèse sur les écosystèmes. Dans cette perspective, il faut que le mouvement coopératif et ses partenaires fassent beaucoup plus pour répondre à **l'urgence écologique** et qu'il **intervienne fortement dans l'espace public**, précisément à cause de cette urgence écologique.

Faire mouvement avec Rio+20

Les Rencontres du Mont-Blanc/Forum international des dirigeants de l'économie sociale et solidaire (RMB-FIDESS) et leurs partenaires demandent à tous les décideurs de la scène internationale d'adopter la résolution suivante :

Nous reconnaissons le rôle fondamental des organisations et des entreprises de l'économie sociale et solidaire dont les principes de gestion démocratique, d'épanouissement des personnes, de liberté d'adhésion, de juste répartition des excédents, d'attachement à la propriété collective et d'indépendance vis-à-vis de l'État, replacent l'Humain au cœur des préoccupations pour instaurer une société plus équitable, plus solidaire et plus démocratique et contribuent à un développement durable, c'est-à-dire économiquement viable, socialement équitable et écologiquement durable.

Source : ONU (2012). Déclaration officielle des RMB, mars.

C'est en ces termes qu'aboutit à la Conférence des Nations Unies sur le développement durable, sous forme de résolution, la lettre du Forum international des dirigeants de l'économie sociale et solidaire (FIDESS) aux chefs d'État pour qu'elle fasse partie des conclusions de cette grande conférence internationale. Le FIDESS l'a présentée à New York à la fin de mars 2012 au cours d'un événement à cet effet au siège des Nations Unies, dans le cadre d'une réunion préparatoire de ladite conférence. Des représentants d'États, des représentants d'institutions et d'organisations internationales de la société civile ont pu prendre connaissance de cette résolution ainsi que

des 20 propositions faites par le FIDESS pour faire de l'économie sociale et solidaire une alternative au modèle économique libéral dominant (Larose, 2012).

Peut-on penser que l'ESS pourra aussi être une force de proposition en période électorale et par la suite, sur la base de la plate-forme des RMB qui est aussi celle de plusieurs organisations au Québec, échanger régulièrement avec les partis politiques en place, l'idée étant de mettre des propositions sur la table pour que tous les partis puissent s'en saisir. Il ne s'agit pas ici de se donner des consignes de vote. Il s'agit avant tout de fournir des pistes, non seulement aux partis mais à l'ensemble des citoyens et des organisations citoyennes pour que tout un chacun puisse comprendre la pertinence (ou non) des choix proposés pour assurer la transition écologique de l'économie. Encore faut-il que le gros des organisations concernées se mobilise en conséquence, prenne la parole et exige des changements dans le sens du projet coopératif et de l'économie solidaire, car, comme le dit si bien le sociologue et philosophe français Edgar Morin, « On ne sait pas à quel moment l'histoire va basculer, mais pour cela, il faut se mettre en mouvement ».

NOTE

1. Une étude récente de l'Institut Worldwatch confirme indirectement la représentativité de l'ACI en démontrant que les coopératives dans leur ensemble sont fortement présentes dans quatre ou cinq grands secteurs : pour 29 % dans le secteur agroalimentaire-foresterie, pour 26 % dans le secteur financier, pour 22 % dans le secteur de la consommation et pour 17 % dans le secteur des assurances (Gardner, 2012, résumé sur le site du Sommet international des coopératives, <<http://www.sommetinter2012.coop/site/info-sommet/nouvelles>>, consulté le 10 septembre 2012).



Bibliographie

Quelques ouvrages incontournables

- Bourque, G., L. Favreau et E. Molina (2012). « Le capitalisme en crise, quelle réponse des coopératives? », *Vie économique*, vol. 3, n° 4, Éditions Vie économique, Coopérative de solidarité, Montréal.
- Draperi, J.-F. (2011). *L'économie sociale et solidaire: une réponse à la crise? Capitalisme, territoires et démocratie*, Paris, Dunod.
- Favreau, L. et E. Molina (2011). *Économie et société. Pistes de sortie de crise*, Québec, Presses de l'Université du Québec.
- Gadrey, J. (2010). *Adieu à la croissance. Bien vivre dans un monde solidaire*, Paris, Éditions Les petits matins.
- Griffon, M. (2006). *Nourrir la planète*, Paris, Odile Jacob.
- Lipietz, A. (2009). *Face à la crise: l'urgence écologiste*, Paris, Éd. Textuel.
- Lipietz, A. (2012). *Green Deal. La crise du libéral-productivisme et la réponse écologiste*, Paris, La Découverte.

Documents de référence

- Année Internationale des Coopératives (2012). <http://www.canada2012.coop/fr/qu_est_ce_qu_une_cooperative/Le-secteur-a-l-echelle-mondiale>, consulté le 5 septembre 2012.
- Favreau, L. et M. Hébert (2011). *La planète n'y arrivera pas si on ne change pas de modèle! La contribution de l'économie sociale et solidaire à l'heure de Rio+20*, Document d'orientation des Rencontres du Mont-Blanc, Paris, Éditions RMB.

- Le Devoir* (2011). *Vers Rio 2012. La planète sera solidaire ou ne sera plus*. Cahier spécial du journal *Le Devoir*, 15 et 16 octobre. Disponible sur le site du GESQ, <<http://www4.uqo.ca/ries2001/gesq/index.html>>, consulté le 5 septembre 2012.
- Le Devoir* (2012). *Vers Rio 2012. Économie et environnement*. Cahier spécial du journal *Le Devoir*, 21 et 22 avril. Disponible sur le site du GESQ, <<http://www4.uqo.ca/ries2001/gesq/index.html>>, consulté le 5 septembre 2012.
- Radio-Canada (2011). *Krach, les dessous de la crise économique mondiale*. Série documentaire de quatre émissions, Épisode 1, « Les architectes de la ruine », Épisode 2, « Le tsunami qui a balayé le monde », Épisode 3, « Le prix à payer », Épisode 4, « Des lendemains amers », <<http://www.radio-canada.ca/emissions/krach/2011/>>, consulté le 5 septembre 2012.

Références bibliographiques

- Arendt, H. (1951). *The Origins of Totalitarianism*, 3 volumes, New York, Harcourt Brace & Co.
- Babekew, A. (2011). *Note interne sur l'économie sociale dans le monde*, Service de la statistique, Genève, OIT.
- Batellier, P. et L. Sauvé (2011). « La mobilisation des citoyens autour du gaz de schiste au Québec: les leçons à tirer », revue *Gestion*, vol. 36, n° 2, p. 49-58.
- Bourque, G., L. Favreau et E. Molina (2012). « Le capitalisme en crise, quelle réponse des coopératives? », *Vie économique*, vol. 3, n° 4, Éditions Vie économique, coopérative de solidarité, Montréal.
- Bourque, G. et R. Laplante (2010). *L'électrification du transport collectif: un pas vers l'indépendance énergétique*, Montréal, Note d'intervention de l'IREC, n° 1.
- Bourque, G. et R. Laplante (2011). *Épargne et investissement: enjeux autour de la reconversion vers une économie verte*, Montréal, Note d'intervention de l'IREC, n° 3.
- Braudel, F. (1985). *La dynamique du capitalisme*, Paris, Flammarion.
- Brunel, S. (2009). *Nourrir le monde, vaincre la faim*, Paris, Larousse.
- Bureau international du travail (2002). *Travail décent et économie informelle*, Conférence internationale du travail, 90^e session, Rapport VI, Genève, Bureau international du travail (BIT).
- Burrow, S. (2012). *Vers une croissance de l'emploi vert et décent*, avril, Bruxelles, CSI, <http://www.ituc-csi.org/IMG/pdf/ituc_green_jobs_fr.pdf>, consulté le 5 septembre 2012.
- Carfantan, J.-Y. (2009). *Le choc alimentaire mondial*, Paris, Albin Michel.
- Chevalier, M. (2012). « Bosch Vénissieux, une reconversion réussie », *Alternatives économiques*, n° 312, avril, p. 38-40.
- CIRIEC (2000). *Les entreprises et organisations du troisième système, un enjeu stratégique pour l'emploi*, Liège, CIRIEC, Université de Liège.

- Confédération syndicale internationale (CSI) (2012). *Vers une croissance de l'emploi vert décent*, Bruxelles, Confédération syndicale internationale.
- Conseil de la coopération et de la mutualité du Québec (2011). *Biocarburants ou bioénergies? Vers une solution coopérative*, Lévis, CQCM.
- Cornellissen, K. (2012). *Un enjeu de développement au Québec: les gaz de schiste et les énergies renouvelables*, Montréal, Caisse d'économie solidaire et GESQ, <http://www4.uqo.ca/ries2001/gesq/fichiers/universite_ete_2012/Kim%20Cornellissen%20260412.pdf>, consulté le 5 septembre 2012.
- Defourny, J. (2002). *Les coopératives en Belgique, un mouvement d'avenir?*, Liège, Luc Pire.
- Defourny, J., L. Favreau et J.-L. Laville (1998). *Insertion et nouvelle économie sociale: un bilan international*, Paris Desclée de Brouwer.
- Demoustier, D. (2003). *S'associer pour entreprendre autrement*, Paris, La Découverte.
- Draperi, J.-F. (2003). *La coopération face aux nouvelles attentes de la société*, Paris, L'Harmattan.
- Draperi, J.-F. (2008). *Défis coopératifs. Alimentation, crédit, démocratie, développement*, ACI et RECMA, Paris, L'Harmattan.
- Draperi, J.-F. (2011). *L'économie sociale et solidaire: une réponse à la crise? Capitalisme, territoires et démocratie*, Paris, Dunod.
- Durning, A. (1989). «Mobiliser les communautés de base», dans L. Brown (dir.), *L'état de la planète*, Paris, Economica, p. 253-284.
- Favreau, L. (2008). *Entreprises collectives, les enjeux sociopolitiques et territoriaux de la coopération et de l'économie sociale*, Québec, Presses de l'Université du Québec.
- Favreau, L. (2010). *Le mouvement coopératif, une mise en perspective*, Québec, Presses de l'Université du Québec.
- Favreau, L. et A.S. Fall (2007). *L'Afrique qui se refait*, Québec, Presses de l'Université du Québec.
- Favreau, L. et L. Fréchette (2003). *Organisation sociale et développement économique. Un parc industriel à Villa el Salvador, (Lima, Pérou)* dans J.-M. Fontan, J.L. Klein et B. Lévesque, *Reconversion économique et développement territorial*, Québec, Presses de l'Université du Québec, p. 317-332.
- Favreau, L., L. Fréchette et R. Lachapelle (2008). *Coopération Nord-Sud et développement: le défi de la réciprocité*, Québec, Presses de l'Université du Québec.
- Favreau, L., L. Fréchette et R. Lachapelle (2010). *Mouvements sociaux, démocratie et développement, les défis d'une mondialisation équitable*, Québec, Presses de l'Université du Québec.
- Favreau, L. et M. Hébert (2011). *La planète n'y arrivera pas si on ne change pas de modèle! La contribution de l'économie sociale et solidaire à l'heure de Rio+20*, Document d'orientation des Rencontres du Mont-Blanc, Paris, Éditions RMB.

- Favreau, L. et E. Molina (2011). *Économie et société. Pistes de sortie de crise*, Québec, Presses de l'Université du Québec.
- Favreau, L. et E. Molina (2012). *Le mouvement coopératif québécois et la solidarité internationale. L'expérience de SOCODEVI*, Québec, ARUC-DTC et ARUC-ISDC en collaboration avec SOCODEVI.
- Favreau, L. et S. Ouadraogo (2008). « Mouvement coopératif et développement des communautés dans les pays du Sud : étude exploratoire de l'Alliance coopérative internationale », *Cahier de l'ARUC-ISDC*, Gatineau, Université du Québec en Outaouais.
- Foisy, P.-V. et J. McEvoy (2011). *Le scandale du gaz de schiste*, Montréal, VLB éditeur.
- Fonteneau, B., M. Nyssens et A.S. Fall (1999). « Le secteur informel : creuset de pratiques d'économie solidaire ? », dans J. Defourny, P. Develtere et B. Fonteneau (dir.), *L'économie sociale au Nord et au Sud*, Paris/Bruxelles, De Boeck Université, coll. « Ouvertures économiques », p. 159-178.
- Godrey, J. (2010). *Adieu à la croissance. Bien vivre dans un monde solidaire*, Paris, Éditions Les petits matins.
- George, S. (2010). *Leurs crises, nos solutions*, Paris, Albin Michel.
- GESQ (2010). *La souveraineté alimentaire*, Université d'été du GESQ, Centre d'arts du Mont-Orford, Estrie (disponible sur le site du GESQ).
- Godard, O. (2010). « Y a-t-il une vie après Copenhague ? », *Alternatives économiques*, n° 288, février 2010, p. 14-15.
- Griffon, M. (2006). *Nourrir la planète*, Paris, Odile Jacob.
- Griffon, M. et F. Griffon (2011). *Pour un monde viable. Changement global et viabilité planétaire*, Paris, Odile Jacob.
- Grossman, E. et S. Saurugger (2006). *Les groupes d'intérêt. Action collective et stratégies de représentation*, Paris, Armand Colin.
- Houée, P. (2009). *Repères pour un développement humain et solidaire*, Paris, Éd. de l'Atelier.
- Jeantet, T. (2008). *L'économie sociale, une alternative au capitalisme*, Paris, Economica.
- Kempf, H. (2009). *Pour sauver la planète, sortez du capitalisme*, Paris, Seuil.
- Kempf, H. (2011). *L'oligarchie, ça suffit, vive la démocratie*, Paris, Seuil.
- Laplante, R. et al. (2011). *L'électrification du transport collectif : un pas vers l'indépendance énergétique du Québec*, Montréal, IREC.
- Larose, G. (2012). « Coopératives : la transition écologique de l'économie s'impose ! », *Vie économique*, vol. 3, n° 4, Montréal, Éditions Vie économique, coopérative de solidarité.
- Lipietz, A. (2009). *Face à la crise : l'urgence écologiste*, Paris, Éd. Textuel.
- Lipietz, A. (2012). *Green Deal. La crise du libéral-productivisme et la réponse écologiste*, Paris, La Découverte.

- Merrien, F.-X. (2007). «Les devenir de la solidarité sociale», dans S. Paugam (dir.), *Repenser la solidarité, l'apport des sciences sociales*, Paris, Presses universitaires de France, p. 839-854.
- Mesly, N. (2011). «Le gaz de la discorde», *Coopérateur agricole*, vol. 40, n° 6, juillet-août, <<http://www.lacoop.coop/cooperateur>>, consulté le 10 septembre 2012.
- Molina, E. (2012). «Coopératives et développement international au Québec», *Vie économique*, vol. 3, n° 4, Montréal, Éditions Vie économique, coopérative de solidarité.
- Morisset, M. (2010). *Politique et syndicalisme agricoles au Québec*, Québec, Les Presses de l'Université Laval.
- Ndiaye, S. (2005). *Économie populaire et développement local en contexte de précarité: l'entrepreneuriat communautaire dans la ville de Saint-Louis*, Thèse de doctorat en sociologie, Montréal, Université du Québec à Montréal.
- Noël, A. et J.-P. Thérien (2010). *La gauche et la droite, un débat sans frontières*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal.
- Paugam, S. (2007). *Repenser la solidarité*, Paris, Presses universitaires de France.
- Petitclerc, M. (2007). *Nous protégeons l'infortune*, Montréal, VLB éditeur.
- Petrella, R. (2007). *Pour une nouvelle narration du monde*, Montréal, Écosociété.
- Petrella, R. (2012a). *La place que devrait occuper les coopératives*, Sommet international des coopératives, <<http://www.sommetinter2012.coop/site/accueil>>, consulté le 1^{er} mai 2012.
- Petrella, R. (2012b). Entrevue réalisée en mai, site du Sommet international des coopératives, <<http://www.sommetinter2012.coop/site/accueil>>, consulté le 5 septembre 2012.
- Pezzini, E. (2012). «La capacité d'innovation et d'exploration des nouveaux secteurs coopératifs. Le cas italien», dans G. Bourque, L. Favreau et E. Molina, «Le capitalisme en crise, quelle réponse des coopératives?», dans *Vie économique*, vol. 3, n° 4.
- PNUE (2011). *Vers une économie verte: Pour un développement durable et une éradication de la pauvreté – Synthèse à l'intention des décideurs*, Nairobi (Kenya), Programme des Nations-Unies pour l'environnement.
- Scalvini, F. (2010). «Biodiversità imprenditoriale e crisi economica», *Città e Dintorni*, n° 102, p. 16-22.
- Shepper, B., L. Handal et P. Hébert (2011). *Gaz de schiste: une filière écologique et profitable pour le Québec?*, Note de recherche de l'IRIS, Montréal, <http://www.iris-recherche.qc.ca/publications/gaz_de_schiste_une_filiere_ecologique>, consulté le 5 septembre 2012.
- Sibille, H. (2011). *La voie de l'innovation*, Paris, Rue de l'échiquier.
- Sibille, H. et T. Ghezali (2010). *Démocratiser l'économie. Le marché à l'épreuve des citoyens*, Paris, Grasset.

Veltz, P. (2008). *La grande transition*, Paris, Seuil.

Verschave, F.-X. et A.-S. Boisgallais (1994). *L'aide publique au développement*, Paris, Syros.

**Sites d'information et de recherche liés à cet ouvrage
et aux auteurs**

Carnet (blogue) de Louis Favreau

<<http://jupiter.uqo.ca/ries2001/carnet/>>

Coopérative d'édition Oikos, revue quotidienne d'actualité économique québécoise et internationale et revue *Vie économique*.

<<http://www.oikosblogue.coop/>>

Site de l'association Solidarité Sud (association du Fonds Solidarité Sud)

<<http://www4.uqo.ca/ries2001/Fonds/Accueil.htm>>

Site de la Chaire de recherche en développement des collectivités de l'UQO

<<http://www4.uqo.ca/crdc-geris/>>

Site de recherche de l'Université du Québec en Outaouais (entreprises collectives, développement local, solidarité internationale, mouvements sociaux, organisation communautaire)

<<http://www.uqo.ca/observer/>>

Site du Groupe d'économie solidaire du Québec (GESQ)

<<http://www4.uqo.ca/ries2001/gesq/>>

Site *Quel projet de société pour demain ?* Site de la conférence internationale de Lévis et de ses suites en 2011 et 2012, Année internationale des coopératives.

<<http://www.projetdesociete.coop/>>



Table des matières

Avant-propos	1
---------------------------	---

CHAPITRE 1

Les trois dernières décennies

Le basculement du monde	5
La montée en puissance de la financiarisation du capitalisme.....	7
La fin des communismes.....	9
Le retour des religions et surtout des fondamentalismes religieux	12
Deux décennies sur trois perdues pour le développement du Sud.....	15
L'urgence écologique	17
L'espoir qui se réinvente	19

CHAPITRE 2

La crise du modèle économique dominant

Le virage écologique s'impose.....	23
La Crise du capitalisme : la plus grande menace est écologique	24
De Rio 1992 À Rio 2012: itinéraire, écueils et avancées en matière de développement durable	26
Sommes-nous condamnés à produire toujours plus?	29
L'itinéraire de la notion de développement dans les OCI des années 1960 à aujourd'hui	31
La notion de développement dans les institutions internationales d'hier à aujourd'hui	34
Les objectifs du millénaire pour le développement.....	34
Le développement durable: une percée dans les institutions et les mouvements	38

CHAPITRE 3

L'économie sociale et solidaire

Une force de transition de l'économie au Nord et au Sud	43
Le parcours de l'économie sociale dans le monde : une perspective internationale.....	44
L'économie populaire, sociale et solidaire au Sud	46
L'économie informelle et l'économie populaire : des distinctions majeures.....	48
L'économie populaire: un creuset pour les coopératives	49
Des entreprises collectives actrices d'un autre développement	53
L'économie sociale au Nord.....	55
Les coopératives et l'économie solidaire aujourd'hui : innovations et contribution au développement durable des territoires	58

CHAPITRE 4

L'énergie et le climat

Les alternatives sont déjà là	69
L'enjeu énergétique et climatique	70
La recherche d'alternatives : scénarios d'une nouvelle stratégie d'indépendance énergétique	71
Un moratoire sur le développement des énergies fossiles : l'expérience québécoise	71
Un monorail électrique interurbain à grande vitesse : le projet québécois	74
Le solaire dans des villages grâce au développement coopératif.....	75
Le développement coopératif dans la production éolienne	77
La reconversion industrielle négociée par un syndicat....	79
Le mouvement syndical et la conversion écologique de l'économie.....	82
Des propositions pour renouveler les politiques publiques.....	84

CHAPITRE 5

L'agriculture et l'aménagement des forêts

Un virage écologique est en cours.....	89
L'enjeu de l'agriculture et de l'aménagement des forêts.....	90
Des réalisations au québec et dans le monde d'une économie verte et solidaire	92
Nutrinor, une coopérative agricole engagée dans le développement durable	92
Les coopératives agricoles et le développement durable : l'expérience bolivienne ¹	96
Les coopératives forestières québécoises : le virage de la biomasse	98
L'expérience de coopératives forestières en Amérique centrale	100
Des propositions générales pour renouveler les politiques publiques.....	102

CHAPITRE 6

Des États et des territoires socialement et écologiquement responsables..... 107

L'enjeu du renouvellement des états et de leur rapport aux communautés..... 108

L'économie solidaire au cœur de réalisations innovatrices..... 110

Les coopératives sociales italiennes : la cohabitation active avec l'État 110

Le Carrefour financier solidaire : la capitalisation d'une économie territorialisée et durable 112

Villa el Salvador au Pérou : quand un bidonville s'organise 116

SEWA en Inde : l'auto-organisation de groupes de femmes 118

Des propositions générales pour renouveler les politiques publiques..... 120

CHAPITRE 7

Faire mouvement

La dynamique internationale des coopératives et de l'économie solidaire..... 127

Les coopératives et l'économie solidaire interpellées par la crise 128

Le mouvement coopératif et le renouveau de l'alliance coopérative internationale (ACI) 130

Les coopératives dans la construction d'alternatives au capitalisme..... 131

Se doter d'organisations solides sur le plan international : l'ACI 132

L'itinéraire sociopolitique de l'Alliance coopérative internationale..... 134

Le budget de l'ACI 135

Le mouvement coopératif dans le Sud et les relations avec celui du Nord..... 135

Le mouvement coopératif et de l'économie sociale et solidaire dans le monde bouge 136

Cette mouvance influence-t-elle la marche générale de l'économie à l'échelle du monde?..... 137

Bibliographie..... 143

Économie et société

Pistes de sortie de crise

Louis Favreau et Ernesto Molina

2011, 170 pages, 978-2-7605-3230-4

Mouvement coopératif

Une mise en perspective

Louis Favreau

2010, 168 pages, 978-2-7605-2621-1

Pratiques d'organisation communautaire en CSSS

Cadre de référence du RQIIAC

RQIIAC

2010, 166 pages, 978-2-7605-2617-4

Commerce équitable

Les défis de la solidarité dans les échanges internationaux

Jean-Frédéric Lemay, Louis Favreau et Christophe Maldidier

2010, 184 pages, 978-2-7605-2582-5

L'intervention collective en environnement

Yvan Comeau

2010, 148 pages, 978-2-7605-2573-3

Les défis d'une mondialisation solidaire

Mouvements sociaux, démocratie et développement

Louis Favreau, Lucie Fréchette et René Lachapelle

2010, 172 pages, 978-2-7605-2559-7

Service public, participation et citoyenneté

L'organisation communautaire en CSSS

Denis Bourque et René Lachapelle

2010, 176 pages, 978-2-7605-2557-3

Concertation et partenariat

Entre levier et piège du développement des communautés

Denis Bourque

2008, 152 pages, 978-2-7605-1582-6

Coopération Nord-Sud et développement

Le défi de la réciprocité

Louis Favreau, Lucie Fréchette et René Lachapelle

2008, 196 pages, 978-2-7605-1571-0

Développer une économie verte au-delà du capitalisme vert, est-ce pensable? C'est non seulement pensable, mais des initiatives se manifestent par milliers un peu partout sur la planète. De plus en plus de mouvements prennent acte de l'urgence écologique au Québec et ailleurs dans le monde: gaz de schiste ici, biodiversité menacée là, réchauffement climatique de plus en plus menaçant... La recherche de solutions non capitalistes à ces problèmes se fait active, et des pratiques, des stratégies, des politiques de transition écologique de l'économie émergent. Car, contrairement à ce que l'habitude nous empêche d'envisager, l'économie peut être au service de la société. Pour ce faire, des mouvements, des communautés et des régions doivent s'engager directement sur le terrain de l'économie tout en négociant avec leur État pour qu'il favorise des politiques publiques conséquentes.

Louis Favreau et Mario Hébert, se nourrissant des réflexions émises à l'occasion du Forum international des dirigeants de l'économie sociale et solidaire (FIDESS) et par les organisations québécoises qui en sont membres, présentent des analyses, mais également des propositions pour agir dès maintenant en matière de conversion écologique de l'économie. Ils rendent également compte des plus récentes recherches sur ce thème. Leur livre intéressera tout autant les militants, les dirigeants et les professionnels des mouvements sociaux que les chercheurs et les enseignants en organisation communautaire, en développement régional et, plus généralement, en sciences de l'environnement de même qu'en sciences économiques et sociales.



LOUIS FAVREAU, Ph.D. (sociologie), est professeur à l'Université du Québec en Outaouais et titulaire de la Chaire de recherche en développement des collectivités (CRDC). Il est également vice-président du Groupe d'économie solidaire du Québec (GESQ) et président de l'Association Solidarité Sud.



MARIO HÉBERT, économiste, est responsable du développement durable et économiste en chef à la Coop fédérée après avoir été directeur de la recherche et des politiques agricoles à l'Union des producteurs agricoles (UPA). Il est aujourd'hui directeur des affaires publiques à Fondation (CSN).

ISBN 978-2-7605-3545-9



9 782760 535459